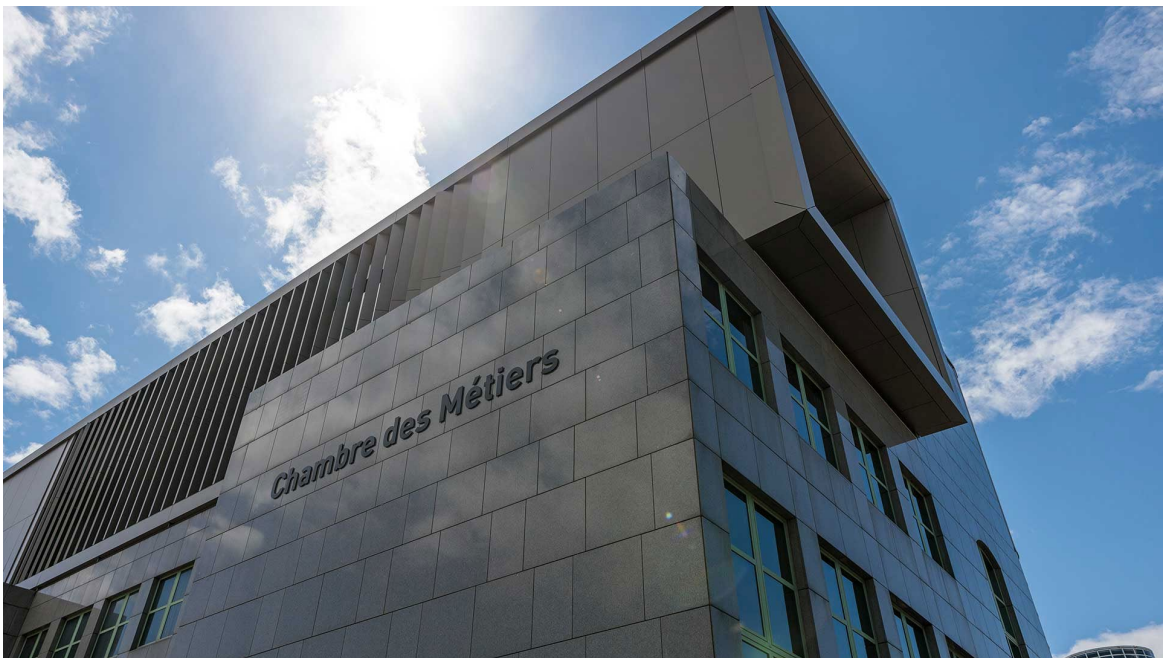


# Rapport d'activités 2023

## Chambre des Métiers



**Mai 2024**

Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg  
2, Circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg  
T : (+352) 42 67 67 - 1  
E : [info@cdm.lu](mailto:info@cdm.lu)  
LinkedIn : Chambre des Métiers Luxembourg  
X (anc. Twitter) : @CdMLuxembourg  
Facebook : chambredesmetiersluxembourg  
[www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)  
formations.cdm.lu/fr/brevet-maitrise  
[www.createur.cdm.lu](http://www.createur.cdm.lu)

# Table des matières

1. « 2023 » - une année marquée par de fortes turbulences ! .....	5
2. Les 18 initiatives-phares réalisées en 2023 .....	32
2.1. Initiatives dans le cadre des « Elections 2023 » .....	32
2.1.1. Table ronde « Elections 2023 » du 23 mai 2023 : L'Attractivité de l'Artisanat de demain .....	32
2.1.2. Table ronde « Elections 2023 » du 28 juin 2023 : Cadre propice au développement socio-économique.....	33
2.1.3. Publication d'une série de blogs sous la devise « #ZukunftHandwerk » .....	34
2.2. Création d'entreprises .....	35
2.2.1. Prix « Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat » .....	35
2.2.2. Partenariat avec Business Mentoring Luxembourg .....	36
2.2.3. Club créateur.....	37
2.3. Accompagnement « cédants / repreneurs » .....	38
2.4. Panoplie de services offerts aux entreprises en 2023 via la hotline #EnergyHandwerk&Construction .....	38
2.5. Fiches pratiques « Aides étatiques » & sensibilisation sur le volet « financement » d'une PME artisanale .....	40
2.6. « Nouveau Label : Nohalteg an d'Zukunft+ » .....	43
2.7. 3 <sup>ème</sup> année de la « Campagne #MakersOf Luxembourg » .....	44
2.8. Outil de monitoring digital « Check Résilience d'une entreprise artisanale » .....	45
2.9. Offensive dans le domaine du « développement durable », de la « RSE » et de la « construction durable » .....	48
2.9.1. Initiatives nouvelles engagées par la Chambre des Métiers – 2 volets .....	48
2.9.2. Mise en place d'une plateforme « Développement durable » en ligne .....	49
2.9.3. Sustainability Quick Check .....	50
2.9.4. Fiches d'information - SME Packages Sustainability .....	51
2.9.5. Développement de l'approche « RSE en 3 étapes » pour les entreprises artisanales .....	51
2.10. Développement d'une « culture qualité » au sein des entreprises artisanales .....	52
2.11. Webinaires « Gudde Moien ! » (5 séances).....	54
2.12. « Make.Shape.Create. A better place to work » .....	55
2.12.1. Vision Zéro sectorielle - projet-pilote « activités et entreprises artisanales du domaine de la « Fermeture du bâtiment » .....	55
2.12.2. Campagne dédiée aux métiers de l'Artisanat : Série de Podcasts « Craft your balance - Fir ee bessert Handwerk » .....	56
2.13. Festival vum Handwerk.....	58
2.14. Remise des diplômes de fin d'apprentissage 2023 .....	59
2.15. Remise solennelle des Brevets de Maîtrise 2023 .....	61
2.16. „Hallo Handwerk“ – « Semaines thématiques visant à faire découvrir aux jeunes du fondamental leur passion pour l'Artisanat » .....	62
2.17. 4 <sup>ème</sup> édition de la Biennale Internationale des Métiers d'art « De Mains De Maîtres » .....	64
2.18. Nouvelle série de conférences juridiques .....	65
3. Evolution de l'Artisanat en 2023 : « Une évolution ralentie face à une incertitude économique » .....	66
3.1. Evolution des entreprises et de l'emploi dans l'Artisanat en 2023.....	66
3.2. Rôle, activités et missions .....	71
3.3. Composition et organisation de la Chambre des Métiers.....	71
3.4. Législation et réglementation.....	72
3.5. Organigramme de la Chambre des Métiers (version 01/12/2023) .....	73
3.6. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers .....	74
4. Les activités des Services de la Chambre des Métiers en 2023.....	77
4.1. Service « Formation initiale » .....	77
4.1.1. Missions .....	77
4.1.2. Activités 2023 .....	78
4.1.3. Chiffres-clés 2023 .....	82
4.2. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue » .....	83
4.2.1. Missions .....	83

4.2.2.	Activités relatives au Brevet de Maîtrise en 2023.....	84
4.2.3.	Activités relatives à la Formation continue en 2023.....	87
4.2.4.	Brevet de Maîtrise (BdM) – Chiffres clés.....	90
4.2.5.	Formation continue – Chiffres clés.....	90
<b>4.3.</b>	<b>Service « Perspektiv Handwerk » .....</b>	<b>91</b>
4.3.1.	Missions .....	91
4.3.2.	Activités 2023.....	91
4.3.3.	Chiffres clés 2023 .....	100
<b>4.4.</b>	<b>Service « Affaires économiques » .....</b>	<b>101</b>
4.4.1.	Missions .....	101
4.4.2.	Activités 2023.....	101
<b>4.5.</b>	<b>Service « Contact Entreprise » .....</b>	<b>115</b>
4.5.1.	Missions .....	115
4.5.2.	Activités 2023.....	115
<b>4.6.</b>	<b>Service « Affaires juridiques &amp; Avis ».....</b>	<b>124</b>
4.6.1.	Missions .....	124
4.6.2.	Activités 2023.....	124
<b>4.7.</b>	<b>Service « Affaires environnementales, technologiques &amp; innovation » .....</b>	<b>127</b>
4.7.1.	Missions .....	127
4.7.2.	Activités 2023.....	127
<b>4.8.</b>	<b>Service « eHandwerk ».....</b>	<b>134</b>
4.8.1.	Missions .....	134
4.8.2.	Activités 2023.....	134
<b>4.9.</b>	<b>Service Affaires européennes ».....</b>	<b>142</b>
4.9.1.	Missions .....	142
4.9.2.	Activités 2023.....	142
<b>4.10.</b>	<b>Service « Affaires sociales, Emploi &amp; Formation » .....</b>	<b>144</b>
4.10.1.	Missions :.....	144
4.10.2.	Activités 2023.....	144
<b>4.11.</b>	<b>Service « Communication, Marketing &amp; Relations publiques » .....</b>	<b>150</b>
4.11.1.	Missions .....	150
4.11.2.	Activités 2023.....	150
<b>4.12.</b>	<b>Service « Ressources Humaines &amp; Communication Interne ».....</b>	<b>155</b>
4.12.1.	Missions .....	155
4.12.2.	Activités 2023.....	155
<b>4.13.</b>	<b>Service « Office Management » .....</b>	<b>156</b>
4.13.1.	Missions .....	156
4.13.2.	Activités 2023.....	156
<b>4.14.</b>	<b>Service « Comptabilité » .....</b>	<b>157</b>
4.14.1.	Missions .....	157
4.14.2.	Activités 2023.....	157
<b>4.15.</b>	<b>Service « Informatique » .....</b>	<b>158</b>
4.15.1.	Missions .....	158
4.15.2.	Activités 2023.....	159
<b>5.</b>	<b>ANNEXE - Situation financière de la Chambre des Métiers en 2023 .....</b>	<b>160</b>
5.1.	Activités de formation.....	160
5.2.	Activités de promotion et de recherche .....	161
5.3.	Autres activités .....	161
5.4.	Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2023 .....	161

## 1. « 2023 » - une année marquée par de fortes turbulences !

2023 a été une année turbulente pour les entreprises artisanales, une période toujours fortement marquée par la guerre en Ukraine et la crise énergétique, accompagnée de fortes poussées inflationnistes. Partant, les incertitudes économiques impactaient fortement les activités couvertes par la Chambre des Métiers, surtout au niveau des analyses, entrevues politiques et évènements programmés. Les prévisions négatives relatives aux évolutions des marchés et de la demande rendaient nécessaire de nombreuses initiatives afin de représenter les intérêts de l'Artisanat auprès des interlocuteurs politiques et sur la place publique. Une large palette d'actions ciblées ont été engagées sur l'année visant à conseiller, à guider et à soutenir les artisans face à la situation de « polycrise » et aux problèmes économiques en résultant.

Dès lors, les travaux de la Chambre des Métiers étaient prioritairement orientés vers la recherche de solutions aux problèmes et besoins rapportés par les entreprises artisanales. Les besoins en termes de guidance des entreprises, surtout au niveau de la transition énergétique et digitale, ont également impacté fondamentalement les structures de conseils et de guidance.

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture de la Chambre des Métiers, le ralentissement économique s'est poursuivi tout au long de 2023 et l'activité affichait aussi une baisse au 1<sup>er</sup> trimestre de 2024.

La hausse des taux d'intérêts, accompagnée de certaines décisions et annonces politiques, impactent essentiellement le secteur de la construction. L'indexation automatique des salaires, avec trois tranches indiciaires au cours de la seule année 2023 (avec une compensation salariale de la troisième tranche indiciaire en septembre 2023), a contribué à une spirale salaire-prix qui n'était pas de nature à améliorer l'environnement économique.

Aux yeux des entreprises artisanales, la situation de multi-crise des dernières années a fortement réduit les réserves, impactant négativement leurs capacités d'investissement. L'avenir reste donc marqué par une grande incertitude.

Toutefois, en passant de crise en crise, l'équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers a pu maintenir voire renforcer sa dynamique dans le but de soutenir l'Artisanat et ses entreprises par des actions et initiatives à valeur ajoutée.

### **Bilan 2023 remarquable**

Dans le cadre du chapitre introductif du présent document, **18 initiatives-phares** sont présentées mettant en exergue la large palette d'activités novatrices de l'organisation de l'Artisanat.

Au service des entreprises artisanales depuis 1924, la Chambre des Métiers, l'Institution représentative de l'Artisanat, qui le 7 mars 2024 a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire, constituée de 125 d'activités répertoriées dans les secteurs de l'alimentation, de la mode, de la santé et de l'hygiène, de la mécanique, de la construction et de la communication, des arts, multimédia et spectacles, a innové sur de nombreux plans en 2023.

L'Artisanat constituant le premier employeur du Grand-Duché de Luxembourg avec plus de 8.950 entreprises, occupant quelque 107.000 personnes, la Chambre des Métiers se félicite, en cette année difficile marquée par la crise économique, de la mise en œuvre de projets stratégiques.

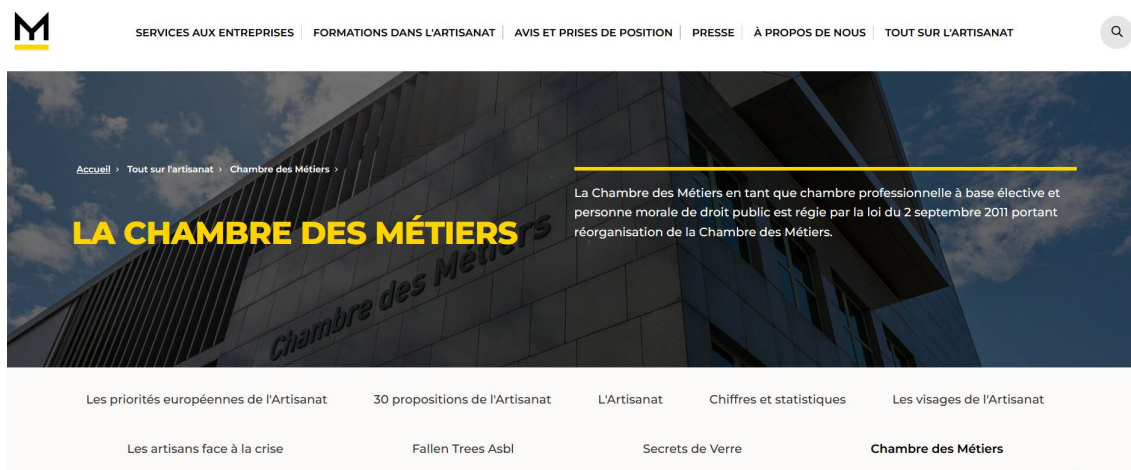
On peut citer notamment l'organisation du « Prix Créateur dans l'Artisanat », la troisième phase de la grande campagne à succès de #MakersOfLuxembourg, la campagne en vue des « Elections 2023 » avec un catalogue de 30 propositions politiques, l'extension de la hotline #EnergyHandwieri&Construction dans le cadre de crise énergétique et de celle de la construction, l'extension des activités du Service « eHandwieri » dans le cadre du « Pakt Pro Artisanat » (« Pakt 4.0 » avec le triptyque « digital – innovation – durabilité »), des actions nouvelles dans le domaine des affaires européennes (avec à l'horizon les « Elections Européennes 2024 »), une série d'initiatives innovatrices « Hallo Handwieri » (e.a. dans l'enseignement fondamental) du Service « Perspektiv Handwieri » promouvant l'image de marque de l'Artisanat, le lancement du nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Bois-Métal » dans le cadre de la réforme du Brevet de Maîtrise.

En 2023, le « développement durable » (et plus particulièrement la RSE) a été un sujet-phare à la base de nombreuses initiatives de la Chambre des Métiers. La « transmission & reprise d'entreprises » a également été un point fort des activités stratégiques développées par l'équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers.

La coopération interne entre conseillers se définit plus particulièrement par une approche par « équipes de compétences pluridisciplinaires » regroupant des conseillers en provenance de différents services liés par une même thématique et débouchant sur une approche stratégique proactive autour des sujets-clés pour l'Artisanat.

Le présent rapport d'activités 2023 donne une vue d'ensemble des nombreuses actions quotidiennes multiples et variées menées par les élus et par les collaborateurs de la Chambre des Métiers pour servir le secteur dans son intégralité.

Par ailleurs, un « Rapport annuel 2023 » synthétique « virtuel » consultable en ligne, résumant les initiatives-phares réalisées et présentant les chiffres-clés de l'activité de la Chambre des Métiers de l'année passée, est disponible sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu).



Informations sur l'institution de la Chambre des Métiers, ses activités et ses initiatives 2023 sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)

## **Politique en faveur des entreprises artisanales orientée autour de la devise « Imaginer et soutenir l'Artisanat dans l'univers de demain »**

L'Artisanat est un acteur compétent, fiable et dynamique. Un acteur qui sait s'affirmer dans un marché globalisé, qui est proactif et qui sait anticiper les mégatendances. L'Artisanat est ainsi une référence en matière d'innovation, de développement durable et de la digitalisation.

La politique en faveur des PME de l'Artisanat de la Chambre des Métiers se définit notamment par rapport aux objectifs stratégiques globaux intégrés dans le plan d'action de la Chambre des Métiers dont la vision tend à renforcer sa mission visant à : « **Imaginer et soutenir l'Artisanat dans l'univers de demain** ».



Cette vision prend son assise au travers des éléments-clés qui sous-tendent l'orientation stratégique de la Chambre des Métiers, à savoir :

- Favoriser le développement économique et social de l'Artisanat ;
- Pérenniser et développer le savoir-faire par la formation ;
- Sensibiliser, conseiller et accompagner les entreprises ;
- Soutenir la créativité et l'innovation.

La vision et les objectifs y relatifs chapotent les objectifs spécifiques assurés dans le cadre des différents services de la Chambre des Métiers mettant en œuvre sur le terrain le plan d'action annuel de l'organisation de l'Artisanat.

L'identité visuelle reflète les valeurs défendues par la Chambre des Métiers, à savoir la fiabilité, la créativité, l'intégrité et le professionnalisme, sachant que la Chambre des Métiers est « DE PARTNER VUM HANDWIERK ».

C'est autour de cette ligne directrice que le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis définit les travaux de l'institution représentative de l'Artisanat : « *La mission de la Chambre des Métiers se résume parfaitement dans les trois mots-clés suivants : MAKE. SHAPE. CREATE. Ces expressions fédératrices dynamisantes qui vont refléter les actions et initiatives de l'institution représentative du secteur.* »

« *MAKE (it happen)* » illustre la mission en lien avec la promotion de l'esprit d'entreprise et l'accompagnement dans le cadre de la création du développement et de la transmission d'entreprise.

« *SHAPE (a favourable environment)* » représente la mission visant à aider à concevoir un cadre favorable au développement et à l'innovation de l'Artisanat, acteur incontournable pour répondre aux mégatendances du monde d'aujourd'hui et de demain.

« *CREATE (performant learning opportunities)* » reflète la volonté de la Chambre des Métiers à créer des vocations en offrant aux personnes souhaitant faire carrière dans l'Artisanat des formations professionnelles performantes. »



30 propositions pour l'avenir de l'Artisanat, des artisans et de la société luxembourgeoise

### **Représentation des intérêts de l'Artisanat dans le cadre des « Elections 2023 »**

A l'approche des échéances électorales législatives et communales de 2023, la Chambre des Métiers a publié en janvier 2023 la version imprimée du catalogue de « 30 propositions »<sup>1</sup> concrètes (officialisées en novembre 2022) en faveur d'initiatives politiques futures visant à renforcer l'attractivité de l'Artisanat et poser le pays sur des bases solides. Ces propositions ont vocation à alimenter la construction des programmes électoraux, puis à trouver rapidement une traduction législative ou réglementaire sous l'égide d'un prochain Gouvernement pour produire des effets positifs en faveur des artisans et de la société luxembourgeoise.

Si le rôle de l'Artisanat dans la société luxembourgeoise est substantiel, surtout de par les activités enracinées et les emplois de proximité tout comme la réalisation de prestations individualisées et de produits de qualité, les défis structurels avec lesquels le secteur se voit confronté sont toutefois considérables : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, manque de sites d'implantation, augmentation de la concurrence sur les marchés nationaux, « complexification » du cadre légal et réglementaire, ressources limitées et perturbations des chaînes d'approvisionnements, intégration de nouvelles technologies (e.a. transition écologique et numérique) et prise en compte de la conciliation « vie professionnelle – vie familiale » et des changements dans le monde du travail.

<sup>1</sup> <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/communiquede-presse-elections-2023-zukunftshandwerk>



Conscient des défis, l'Artisanat voit dans la dynamique créée par l'innovation, notamment l'éco-innovation et le dossier énergétique, ainsi que les nouvelles technologies une chance réelle pour l'avenir, qu'il importe de favoriser via un cadre politique proactif.



Pot des Présidents 2023 : « Il est temps que la politique commence à s'intéresser aux entreprises » (28 mars 2023)<sup>2</sup>

Il s'agira de poser un cadre porteur d'avenir par des mesures incisives permettant aux entreprises du secteur de sortir de la crise profonde actuelle et de se développer, mesures qui devraient trouver leur fondement politique dans une roadmap « ZukunftHandwerk » s'inscrivant dans la logique d'un nouveau modèle économique durable pour le Luxembourg.

Pour positionner l'Artisanat dans le contexte des élections prévues en 2023, la Chambre des Métiers a formulé ses propositions politiques par rapport à 7 grands domaines, considérés comme prioritaire, à savoir : (1) Booster les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie ; (2) Renforcer l'attractivité de l'Artisanat dans un contexte de profondes mutations ; (3) Faire de la transition écologique un facteur de développement économique durable ; (4) Faire de l'innovation et de la transition numérique des leviers de compétitivité ; (5) Mieux gérer les effets secondaires de la croissance économique (aspects « aménagement du territoire ») ; (6) Faire évoluer l'organisation du travail face aux défis des PME quant au « monde du travail 4.0 » ; (7) Construire un Etat moderne, équitable, garant de l'égalité des chances.

La Chambre des Métiers a ainsi adressé un appel aux partis politiques d'adopter une approche proactive, de tenir compte des propositions du secteur dans les discussions menées en vue de la rédaction des programmes électoraux et d'y associer l'institution représentative du secteur.

---

<sup>2</sup> <https://www.cdm.lu/news/pot-des-presidents-2023-il-est-temps-que-la-politique-commence-a-s-interesser-aux-entreprises>

## Représentation des intérêts de l'Artisanat – Initiatives multiples et diverses en 2023

La Chambre des Métiers a mené des pourparlers réguliers avec le Ministre des Classes Moyennes / Ministre de l'Economie<sup>3</sup>, Monsieur Lex Delles en vue de la prise en compte de l'Artisanat dans l'approche stratégique du Ministère ayant l'économie et donc les PME artisanales dans ses attributions.



Réunion entre la Chambre des Métiers et le Ministre de l'Economie Lex Delles (15.12.2024)  
(source : MECO)

Ont ainsi été abordés les sujets prioritaires suivants : la crise économique et la situation spécifique du secteur de la construction, la crise énergétique, la transition et l'efficacité énergétique tout comme la décarbonation, le développement durable, la promotion de l'entrepreneuriat, le statut de l'indépendant, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la transmission d'entreprises, l'investissement et le financement, les zones d'activités et les infrastructures, les régimes d'aides étatiques, le manque de main-d'œuvre et les besoins en compétences, l'innovation et la digitalisation, la circularité, ainsi que l'internationalisation et la Grande Région.

Tout au long de la crise économique et énergétique des pourparlers ont été menés avec le Ministère de l'Economie et d'autres ministères compétents afin de défendre la cause de l'Artisanat et de discuter des propositions consécutives soumises au Gouvernement détaillant les revendications de l'Artisanat en faveur de mesures de soutien rapides et étendues en faveur du secteur de la construction et d'une relance économique tout en insistant auprès des différents membres du Gouvernement de la prise en compte des problèmes des PME artisanales (inflation, augmentation des charges salariales, hausse des prix énergétiques, manque de liquidités et de réserves, charges en hausse rapide, productivité réduite, rentabilité décroissante, rentabilité défallante, etc.).

---

<sup>3</sup> À partir de l'institution du Gouvernement issu des élections législatives du 8 octobre 2023



En date du 4 janvier 2023, le M. le Ministre de l'Énergie Claude Turmes a présenté les nouvelles mesures pour aider les ménages dans le contexte de la hausse des prix d'énergie. Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, a souligné que « l'Artisanat est prêt à jouer un rôle-clé dans la mise en œuvre de la transition énergétique, notamment dans le domaine de la photovoltaïque et de la rénovation énergétique ».

(source : [www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu))<sup>4</sup>

En date du 16 mars 2023, Lex Delles, Ministre des Classes moyennes, Tom Wirion, Directeur Général de la Chambre des Métiers, et Romain Schmit, Secrétaire général de la Fédération des Artisans, ont présenté le « Pakt Pro Artisanat 2023 ». Lancé en 2017 en tant qu'approche cohérente et concertée, associant la Direction générale des classes moyennes, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans, ce dispositif stratégique a été à la base de maintes initiatives innovatrices soutenant les entreprises artisanales.



« Pakt Pro Artisanat » : bilan positif et perspectives encourageantes (16 mars 2023)<sup>5</sup>

4

[https://meco.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes\\_actualites%2Bcommuniqués%2B2023%2B01-janvier%2B04-turmes-cdp.html](https://meco.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Bcommuniqués%2B2023%2B01-janvier%2B04-turmes-cdp.html)

<sup>5</sup> <https://www.cdm.lu/news/pakt-pro-artisanat-bilan-positif-et-perspectives-encourageantes>

Le « Pakt Pro Artisanat 2023 » poursuit cette approche et se focalise à l'avenir sur quatre axes de travail (Digitalisation ; Transmission d'entreprises ; Stratégie conséquente en matière de « Développement durable / RSE » ; Promotion et image de marque de l'Artisanat).



Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
Remise Brevets de Maîtrise (7 mai 2023)

Le partenariat de longue date avec le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Claude Meisch, s'est avéré être déterminant dans la mise en œuvre des différentes étapes dans la réforme du Brevet de Maîtrise et dans la formation professionnelle (initiale et continue). En septembre 2023, le projet de loi relatif à la réforme de la base légale du Brevet de Maîtrise a été déposé à la Chambre des Députés.



„Hallo Handwerk“ – « Begeisterung für das Handwerk in der Grundschule erleben » - Visite d'une classe du fondamental mettant en œuvre la semaine thématique « toiture » par M. le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude Meisch, (07.07.2023)

2023 a été une année intense en termes d'initiatives politiques, notamment dans le cadre de la crise économique et énergétique et de la crise dans le secteur de la construction.

Ainsi, un grand nombre d'entrevues a été réalisé que ce soit sur les sujets d'actualité ou sur des initiatives stratégiques ou partenariats à engager.

Dans l'ensemble, 20 rendez-vous politiques de haut niveau ont été organisés, dont :

- 12 entrevues avec des Ministres
- 8 rendez-vous avec des partis politiques

et des visites d'entreprises de haut niveau, dont :

- 7 visites d'entreprises en présence de SAR le Grand-Duc Héritier et de représentants du Gouvernement



En date du 27 avril 2023, le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, a, ensemble avec le président du Syvicol, Emile Eicher, le vice-président de la Chambre des métiers, Alexander Kieffer, le Chief Operating Officer de la Chambre de commerce, Marc Wagener, et le directeur de la Klima-Agence, Fenn Faber, dressé le bilan de la campagne nationale de réduction de la consommation énergétique "Zesumme spueren - Zesummenhalen".

(© www.gouvernement.lu)<sup>6</sup>

## Entrevues et initiatives dans le cadre de la crise dans la construction

Les indicateurs précurseurs alarmants observés en 2022 et au premier trimestre 2023 laissaient présager des temps difficiles dans le secteur de la construction. En se basant sur la baisse du volume du bâti autorisé, la réduction du carnet de commandes et la diminution tendancielle du nombre d'actes de vente, le secteur de la construction prévoyait le risque d'une crise aigüe après les congés collectifs d'été de 2023.

---

6

[https://meco.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes\\_actualites%2Bcommuniqués%2B2023%2B04-avril%2B27-turmes-bilan-economies-energie.html](https://meco.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Bcommuniqués%2B2023%2B04-avril%2B27-turmes-bilan-economies-energie.html)



Première réunion d'échange entre membres élus de l'Assemblée plénière de la Chambre des Métiers représentant le secteur de la construction et M. le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles (28 avril 2023)  
(source : MECO)

Dès lors, en avril et en mai 2023, la Chambre des Métiers avait soumis un catalogue de propositions au Ministre des Classes Moyennes Lex Delles, propositions qui ont été étudiées par la taskforce mise en place par le Gouvernement. Lors des entrevues ministérielles avec le ministre, les membres élus de l'Assemblée plénière de la Chambre des Métiers représentant le secteur de la construction ont défendu une série d'initiatives concrètes et urgentes en vue de l'instauration de mesures de soutien à court terme pour la construction.



Deuxième réunion d'échange (et de suivi) entre membres élus de l'Assemblée plénière de la Chambre des Métiers représentant le secteur de la construction et M. le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles (19 mai 2023)  
(source : MECO)

La Chambre des Métiers a par ailleurs participé aux réunions suivantes :

- ◆ Présentation par les Ministres Delles, Fayot et Kox des mesures de soutien au secteur décidées par la Task-Force Logement (20/06/2023)
- ◆ Réunion de concertation avec des représentants des ministères concernés (Classes moyennes ; Energie et Aménagement du territoire ; Logement) et la Klima Agence (05/07/2023)

Alors que le paquet des 13 mesures de la Task Force Logement était considéré un pas dans la bonne direction, l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers concluait en juillet 2023, après une analyse détaillée, que les décisions intervenaient tardivement et risqueraient de ne pas produire les effets voulus. Tout en plaidant pour une mise en œuvre rapide des mesures annoncées, la Chambre des Métiers avait réitéré son appel au Gouvernement à compléter le paquet par des mesures complémentaires fortes.

Tout au long de 2023, vu la situation désastreuse dans le secteur de la construction, de nombreuses interventions sur la place publique et dans la presse ont été programmées, dont certaines en concertation étroite avec la Fédération des Artisans.



Communiqué de presse : L'Artisanat tire la sonnette d'alarme : perspectives peu encourageantes dans la construction (27.03.2023)<sup>7</sup>



Communiqué de presse commun : Objectivons le débat ! La rentabilité moyenne d'une entreprise de la filière de la construction est de 5 à 9 pour cent avant impôts (31.03.2023)<sup>8</sup>

<sup>7</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiquede-presse-l-artisanat-tire-la-sonnette-d-alarme-perspectives-peu-encourageantes-dans-la-construction>

<sup>8</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiquede-presse-commun-objectivons-le-debat-la-rentabilite-moyenne-d-une-entreprise-de-la-filiere-de-la-construction-est-de-5-a-9-pour-cent-avant-impots>



Communiqué de presse : La nécessité de mesures fortes en vue d'éviter une crise dans la construction et une accentuation de la pénurie de logements (14.04.2023)<sup>9</sup>



Conférence de presse commune : La crise du bâtiment arrive au niveau des entreprises<sup>10</sup>



Communiqué de presse : Plaidoyer pour une implémentation concrète et rapide du paquet de la « Task Force Logement », à compléter par des mesures « investisseurs » fortes (03.07.2023)<sup>11</sup>

<sup>9</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-la-necessite-de-mesures-fortes-en-vue-d-eviter-une-crise-dans-la-construction-et-une-accentuation-de-la-penurie-de-logements>

<sup>10</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-commun-la-crise-du-batiment-arrive-au-niveau-des-entreprises>

<sup>11</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-plaidoyer-pour-une-implemation-concrete-et-rapide-du-paquet-de-la-task-force-logement-a-completer-par-des-mesures-investisseurs-fortes>





Tom Wirion - Chambre des Métiers: Et kann ee vun enger "historescher Kris" schwätzen (25. August 2024)<sup>12</sup>



Communiqué de presse : Crise dans le secteur de la construction : il est urgent de ne plus attendre (10.10.2023)<sup>13</sup>



Communiqué de presse commun: Propositions communes pour une revitalisation du secteur de la construction (24.10.2023)<sup>14</sup>

<sup>12</sup> <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/20230825pivdtom-wirion>

<sup>13</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-crise-dans-le-secteur-de-la-construction-il-est-urgent-de-ne-plus-attendre>

<sup>14</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-commun-propositions-communes-pour-une-revitalisation-du-secteur-de-la-construction>

Tout au long de 2023, la Chambre des Métiers a pris l'initiative de publier diverses autres prises de position d'envergure et d'actualité, notamment :

- Stratégie en matière de logement - Propositions de la Chambre des Métiers (février 2023)<sup>15</sup>
- Besoins en main-d'œuvre (février 2023)<sup>16</sup>
- Environnement (mars 2023)<sup>17</sup>
- Propositions relatives à certains dispositifs fiscaux (mai 2023)<sup>18</sup>
- Marchés publics (juin 2023)<sup>19</sup>
- Artisanat & « Luxembourg Stratégie »<sup>20</sup>
- Prise de position de la Chambre des Métiers relative à l'enquête sectorielle menée par l'Autorité de la Concurrence dans le secteur immobilier résidentiel (juillet 2023)<sup>21</sup>
- Développement durable (septembre 2023)<sup>22</sup>
- Digitalisation (décembre 2023)<sup>23</sup>



## LA RÉFORME DU DROIT D'ÉTABLISSEMENT DANS L'ARTISANAT



**M** CHAMBRE  
DES MÉTIERS  
LUXEMBOURG

<sup>15</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/strategie-en-matiere-de-logement-propositions-de-la-chambre-des-metiers>

<sup>16</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiqué-mutations-societales-et-technologiques-a-la-base-d-un-fort-besoin-en-main-d-oeuvre-dans-l-artisanat>

<sup>17</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/communiqué-de-presse-l-economie-circulaire-suscite-un-interet-croissant-dans-l-artisanat>

<sup>18</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/propositions-relatives-a-certains-dispositifs-fiscaux>

<sup>19</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/enquete-sur-les-marches-publics>

<sup>20</sup> Prise de position transférée au MECO en juillet 2023

<sup>21</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/prise-de-position-de-la-chambre-des-metiers-relative-a-l-enquete-sectorielle-menee-par-l-autorite-de-la-concurrence-dans-le-secteur-immobilier-residentiel>

<sup>22</sup> Analyse en voie de publication (mai 2024)

<sup>23</sup> Analyse en voie de publication (mai 2024)

La Chambre des Métiers a salué plus particulièrement l'entrée en vigueur de la réforme du droit d'établissement au 1<sup>er</sup> septembre 2023, réforme qui marque un pas décisif sur la voie de la modernisation et de la dynamisation de l'entrepreneuriat luxembourgeois, notamment dans le secteur de l'Artisanat.<sup>24</sup>

Cette réforme vise à la fois de garantir la qualité des services de l'Artisanat, notamment par :

- le maintien des exigences de qualification, tel le brevet de maîtrise pour les activités de la liste A et un diplôme d'aptitude professionnelle pour les activités de la liste B
- la limitation du nombre d'entreprises artisanales pour lesquelles un dirigeant peut être porteur d'autorisations à un maximum de deux, sauf si les entreprises font partie d'un groupe d'entreprises ; ou bien, si la personne désignée comme dirigeant porteur de l'autorisation détient, directement ou indirectement, plus de 25 % des parts sociales dans chacune de ces sociétés
- le renforcement du lien réel que le dirigeant doit avoir avec l'entreprise ; à savoir qu'il doit être, soit le propriétaire de l'entreprise lorsque l'activité est exercée en nom personnel, soit un mandataire de l'entreprise enregistré au registre de commerce et des sociétés (RCSL) lorsque l'activité est exercée sous forme d'une société
- le rajout des critères disqualifiants à l'appréciation de l'honorabilité professionnelle, p.ex. le non-respect répété des obligations de dépôt et de publication au RCSL
- L'élargissement du cercle des personnes dont l'honorabilité est contrôlée, p.ex. aux personnes en mesure d'exercer une influence significative sur la gestion ou l'administration de l'entreprise
- l'amélioration de la transparence vis-à-vis des consommateurs et de l'accès aux informations sur les entreprises par l'introduction d'un code QR en lien avec l'autorisation
- l'augmentation de la surveillance des entreprises à travers l'automatisation des échanges d'informations entre le ministre et les administrations et autorités

et une ouverture et une flexibilisation nécessaire au dynamisme entrepreneurial de l'Artisanat, notamment par :

- l'octroi d'un statut artisanal à certaines activités professionnelles qui jusqu'à présent sont autorisées en tant qu'« activités et services commerciaux » et qui sont dorénavant inscrites sur une **nouvelle liste C d'activités artisanales**
- la simplification de la transmission d'entreprise à un salarié par la diminution de l'exigence d'ancienneté, qui ne doit plus être que de 3 ans alors qu'elle devait être de 10 ans avant la réforme
- la possibilité d'obtention d'une nouvelle autorisation d'établissement après une faillite, dite « nouvelle chance ». Sous certaines conditions l'existence de dettes auprès des créanciers publics dans la cadre d'une faillite ou liquidation judiciaire n'affecte pas l'honorabilité des demandeurs d'une nouvelle autorisation
- la simplification des démarches administratives à travers l'automatisation des échanges inter-administratifs. Les notifications des changements (ouverture d'une succursale, changement de la résidence habituelle du dirigeant, changement du lieu d'exploitation de l'entreprise...) se font en ligne

---

<sup>24</sup> <https://www.cdm.lu/news/reforme-du-droit-d-etablissement>



Ensemble avec S.A.R. le Grand-Duc Héritier et M. le Ministre Lex Delles, une visite de la Marbrerie Bertrand a été organisée le 20 avril 2023.  
(© Cour Grand-Ducale)



Ensemble avec S.A.R. le Grand-Duc Héritier et M. le Ministre Lex Delles, Tom Oberweis et Tom Wirion ont visité l'entreprise Gabbana, une entreprise innovante, spécialisée dans l'équipement et la gestion énergétique du bâtiment (24 mars 2023).  
(© SIP/J-C. Verhaegen)



En date du 25 juillet 2023, le Ministre des Classes moyennes, Lex Delles, le Président de la Chambre des Métiers, Tom Oberweis et le Président de la Chambre de Commerce, Fernand Ernster ont présenté le 5e plan d'action national en faveur des PME<sup>25</sup>



Dans le cadre des négociations de coalition entre les parties CSV et DP, présidées par le Formateur Luc Frieden, la Chambre des Métiers était représentée par T. Wirion au sein de la délégation de l'UEL

---

<sup>25</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-le-5e-plan-d-action-national-en-faveur-des-pme-dix-priorites-promouvant-l-entrepreneuriat-et-la-resilience-des-pme>



« Leschte Stopp vun der Tournée des Ramoneurs war de Mëtte bei eis an der Chambre des Métiers wou Schaaarschtechbotzer eis, niert hiren Doleancen, vill Gléck matbruecht hunn. » (03.02.2013)



« Loosst Blumen schwätzen – d'Fédération Horticole an d'Jonggärtner hunn eis haut hir Doleancen virgedroen an eis mat engem floralen Valentinsgrouss eng grouss Freed gemaach. » (03.02.2023)

## Dynamisation de la coopération entre les chambres des métiers au sein du « Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région » (CICM)<sup>26</sup> sous la nouvelle présidence

Le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM), fondé en 1989 et composé actuellement de 8 membres, constitue une organisation de coopération institutionnalisée entre chambres des métiers de la Grande Région (Rhénanie-Palatinat, Sarre, Grand Est / Lorraine, Luxembourg, Wallonie) unique en son genre en Europe.

Le siège du CICM est à Luxembourg et le Secrétariat Général se situe auprès de la Chambre des Métiers de Luxembourg. Le Président de la Chambre des Métiers du Luxembourg Tom Oberweis est Vice-Président du CICM. Le CICM représente ainsi une plateforme d'échange à multiples facettes.



Philippe FISCHER, Président du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) et Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, a accueilli le 18 octobre 2023, la première assemblée générale de sa mandature à Metz. A cette occasion, l'ensemble des membres du CICM a pu faire un bilan de l'année passée et s'est échangé sur une question qui anime chacun de ses acteurs : « Quel artisanat voulons-nous pour demain ? ».



Assemblée Générale du CICM à Metz (18.10.2023)

---

<sup>26</sup> [www.cicm-irh.eu](http://www.cicm-irh.eu)

## Développement et consolidation du lobbying de la Chambre des Métiers sur les dossiers européens

Tout au long de 2023, une coordination et structuration des différents dossiers thématiques européens a été réalisée, avec pour objectif le développement et la consolidation du lobbying de la Chambre des Métiers sur ses sujets clés européens. Le réseau de contacts dans les milieux politiques luxembourgeois et européens, dans les représentations des institutions luxembourgeoises et européennes (e.a. membres du Parlement européen, Représentation de la Commission européenne) ainsi que des organisations professionnelles actives sur le parquet européen a été étendu.



La participation de la Chambre des Métiers dans les travaux de SMEUnited<sup>27</sup> sur le plan des dossiers thématiques ainsi que des dossiers institutionnels dans le cadre du dialogue social européen a été renforcé (notamment par le biais de sa participation dans différents groupes de travail (sustainable development, digitalisation, etc.) et « Permanent delegates' Meeting »). En décembre 2023, la Chambre des Métiers, membre fondatrice de UEAPME – l'organisation qui précédait SMEUnited - a été confirmée comme membre du Board de SMEUnited.

Par ailleurs, la coordination d'une équipe pluridisciplinaire composée de collaborateurs de la Chambre des Métiers concernés par les dossiers européens a pu être structurée.

En automne 2023, les travaux autour de la rédaction d'un « Memorandum » politique et technique reprenant les priorités de l'Artisanat et des PME du Luxembourg ont été lancés. Par ailleurs, les démarches en vue de la campagne dans le cadre des « Elections européennes 2024 » ont été planifiés.



<sup>27</sup> <https://www.smeunited.eu/>



## Actions dans la presse luxembourgeoise<sup>28</sup>

Vu la situation de multi-crisis, 2023 a connu de nombreuses initiatives sous la forme d'interviews voire des actions « presse » via des conférences de presse.

A titre illustratif, les deux paragraphes suivants mentionnent les initiatives principales réalisées :

### *Interviews et reportages (sélection) :*

rtl radio	Indextranche: Tom Wirion <sup>29</sup>	09/01/2023
100komma7	Panorama radio 100,7 <sup>30</sup>	10/01/2023
RTL	Carte Blanche: Onse Wuelstand ass keng Selbstverständlechkeet <sup>31</sup>	27/03/2023
rtl radio	D'Zukunft vun eise Beruffer <sup>32</sup>	28/03/2023
rtl radio	Invité vum Dag: Eng Kris am Bau steet virun der Dier <sup>33</sup>	28/03/2024
newsletter Maison Moderne	Campagne Make.Shape.Create. <sup>34</sup>	17/05/2023
100komma7	Hellefsmesure fir de Bausecteur wieren ee "Schrack an déi richteg Richtung" <sup>35</sup>	21/06/2023
rtl télé	Reportage par rapport à la conférence de presse commune de la CdM et FdA: Alerte Construction du 07/07/23 <sup>36</sup>	07/07/2023
rtl radio	Newsflash - Prise de position : Enquete Konkurrenzautorité am Bausecteur <sup>37</sup>	01/08/2023
100komma7	Panorama radio 100,7: Bausecteur: "Demande ass en chute libre" <sup>38</sup>	21/08/2023
100komma7	Invité vum Dag : Avis de tempete <sup>39</sup>	25/08/2023
revue	So geht nachhaltig <sup>40</sup>	27/09/2023
rtl.lu digital	30.303€ fir d'Fondation Cancer <sup>41</sup>	29/09/2023
100komma7	Tom Wirion: Claude Meisch ee kompetente Logementsminister <sup>42</sup>	21/11/2023
rtl radio	Un an après son lancement. ChatGPT a bel et bien révolutionné plusieurs secteurs <sup>43</sup>	05/12/2023
rtl radio	Meilleur Apprenti 2023 <sup>44</sup>	01/12/2023
rtl radio	D'Leier an der Täschen an elo geet et virun! <sup>45</sup>	01/12/2023

<sup>28</sup> <https://www.cdm.lu/medias?category=115>

<sup>29</sup> <https://play.rtl.lu/shows/lb/journal-radio/episodes/r/1948171>

<sup>30</sup> <https://www.100komma7.lu/program/episode/425323/202301100700-202301100710>

<sup>31</sup> <https://www.rtl.lu/meenung/carte-blanche/a/2044733.html>

<sup>32</sup> <https://www.rtl.lu/radio/reportage/s/4358069.html>

<sup>33</sup> <https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/2045825>

<sup>34</sup> <https://paperjam.lu/article/campagnes-recentes>

<sup>35</sup> <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/hellefsmesure-fir-de-bausecteur-wieren-ee-schrack-an-dei-richteg-richtung>

<sup>36</sup> <https://play.rtl.lu/sho>

<sup>37</sup> <https://play.rtl.lu/shows/lb/newsflash/episodes/r/2084955>

<sup>38</sup> <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/bausecteur-demande-ass-en-chute-libre>

<sup>39</sup> <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/20230825pivdtom-wirion>

<sup>40</sup> revue nr. 30 2023

<sup>41</sup> <https://www.rtl.lu/lifestyle/spenden/a/2119869.html>

<sup>42</sup> <https://www.100komma7.lu/news/Tom-Wirion-Am-Claude-Meisch-ee-kompetente-Logementsminister?pd=search>

<sup>43</sup> <https://www.rtl.lu/radio/reportage/s/4637244.html>

<sup>44</sup> <https://www.rtl.lu/radi>

<sup>45</sup> <https://www.virgule.lu/luxembourg/un-an-apres-son-lancement-chatgpt-a-bel-et-bien-revolutionne-plusieurs-secteurs/5068476.htm>



Conférence de presse : La Chambre des Métiers salue les différentes mesures sur la transition énergétique. Grâce à leur savoir-faire, les entreprises artisanales seront un acteur clé dans le développement durable de notre pays.  
(Communiqué du Ministère de l'Énergie – 05.01.2023)

### Conférences de presses (sélection)

Participation à la conférence de presse : 5e plan d'action national en faveur des PME <sup>46</sup>	25/07/2023
Conférence de presse: la crise du bâtiment arrive au niveau des entreprises <sup>47</sup>	07/07/2023
Participation à la conférence de presse: "Digitalskills.lu": la plateforme luxembourgeoise au service du développement des compétences et des talents du numérique <sup>48</sup>	06/06/2023
Conférence de presse: Pakt Pro Artisanat: bilan positif et perspectives encourageantes <sup>49</sup>	16/03/2023
Participation à la conférence de presse: Dernier sprint avant la phase finale de la loi sur la facturation électronique obligatoire: le ministère de la Digitalisation, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont fait le point <sup>50</sup>	27/02/2023
Conférence de presse: Mutations sociétales et technologiques à la base d'un fort besoin en main-d'œuvre dans l'Artisanat <sup>51</sup>	10/02/2023
Participation à la conférence de presse: Prix de l'énergie élevés : mesures pour aider les ménages et état des lieux des efforts de réduction de la consommation énergétique <sup>52</sup>	04/01/2023

<sup>46</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiquede-press-le-5e-plan-d-action-national-en-faveur-des-pme-dix-priorites-promouvant-l-entrepreneuriat-et-la-resilience-des-pme>

<sup>47</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiquede-press-commun-la-crise-du-batiment-arrive-au-niveau-des-entreprises>

<sup>48</sup> <https://www.cdm.lu/news/digitalskills-lu-la-plateforme-luxembourgeoise-au-service-du-developpement-des-competences-et-des-talents-du-numerique>

<sup>49</sup> <https://www.cdm.lu/news/pakt-pro-artisanat-bilan-positif-et-perspectives-encourageantes>

<sup>50</sup> <https://www.cdm.lu/news/dernier-sprint-avant-la-phase-finale-de-la-loi-sur-la-facturation-electronique-obligatoire-le-ministere-de-la-digitalisation-la-chambre-de-commerce-et-la-chambre-des-metiers-ont-fait-le-point>

<sup>51</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiquede-mutations-societales-et-technologiques-a-la-base-d-un-fort-besoin-en-main-d-oeuvre-dans-l-artisanat>

<sup>52</sup> <https://www.cdm.lu/news/conf-de-press-230104>



Conférence de presse : Mutations sociétales et technologiques à la base d'un fort besoin en main-d'œuvre dans l'Artisanat (10.02.2023)<sup>53</sup>



Communiqué de presse commun : Les chambres professionnelles s'opposent aux amendements gouvernementaux au projet de loi modifiant la loi sur le bail à usage d'habitation (13.02.2023)<sup>54</sup>



Communiqué de presse – Les assises du logement : un pis-aller pour couvrir les tergiversations politiques ? (16.02.2023)<sup>55</sup>

<sup>53</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiqué-mutations-sociétales-et-technologiques-a-la-base-d-un-fort-besoin-en-main-d-oeuvre-dans-l-artisanat>

<sup>54</sup> <https://www.cdm.lu/news/CDM-CC-bail-usage-habitation-news>

<sup>55</sup> <https://www.cdm.lu/news/communiqué-de-presse-les-assises-du-logement-un-pis-aller-pour-couvrir-les-tergiversations-politiques>



Conférence de presse : Naviguer dans les turbulences : l'Artisanat exposé à la polycrise (04.05.2024)<sup>56</sup>



Communiqué de presse : L'économie circulaire suscite un intérêt croissant dans l'Artisanat (26.07.2023)<sup>57</sup>

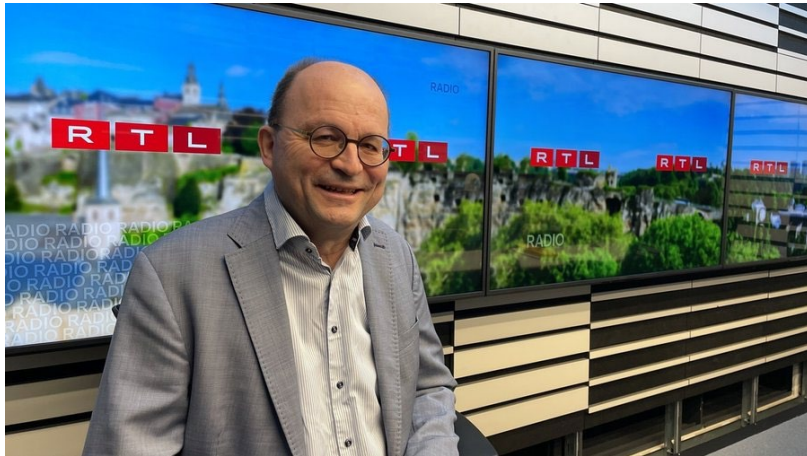


Communiqué de presse commun : Formation professionnelle en cours d'emploi : les chambres professionnelles soulignent les incohérences du projet de règlement grand-ducal et le manque de consultation (08.08.2023)<sup>58</sup>

<sup>56</sup> <https://www.cdm.lu/news/conference-de-presse-naviguer-dans-les-turbulences-l-artisanat-expose-a-la-polycrise>

<sup>57</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-l-economie-circulaire-suscite-un-interet-croissant-dans-l-artisanat>

<sup>58</sup> <https://www.cdm.lu/news/communique-de-presse-commun-formation-professionnelle-en-cours-d-emploi-les-chambres-professionnelles-soulignent-les-incoherences-du-projet-de-reglement-grand-ducal-et-le-manque-de-consultation>



Invité vun der Redaktioun - Tom Wirion "D'Weiße fir d'Zukunft mussen gestallt ginn" (19. Oktober 2023) <sup>59</sup>



La devise « d'Handwierk schafft d'Zukunft » confirmée dans l'Accord de coalition <sup>60</sup>

<sup>59</sup> <https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/2127691.html>

<sup>60</sup> <https://www.cdm.lu/news/la-devise-d-handwierk-schafft-d-zukunft-confirmee-dans-l-accord-de-coalition>

## Artisanat au Luxembourg

8.944 entreprises

107.144 emplois

1<sup>er</sup> employeur et 1<sup>er</sup> formateur au Luxembourg

### Quelques chiffres-clés de l'activité 2023 de la Chambre des Métiers

68 avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux (dont 22 avis de principe d'envergure concernant des sujets d'une importance essentielle pour l'Artisanat et 12 avis communs avec la Chambre de Commerce)

20 rendez-vous politiques de haut niveau ont été organisées, dont 12 entrevues avec des Ministres et 8 rendez-vous avec des partis politiques

7 visites d'entreprises en présence de SAR le Grand-Duc Héritier et de représentants du Gouvernement

1.161 dossiers regroupant les différents thèmes et sujets traités par le Service « Contact Entreprise » (création, reprise, transmission, internationalisation, label), dont 593 demandes d'autorisation

325 prises de contact dont plus de 120 mises en contact « cédant-repreneur » réalisées et environ 200 transmissions d'entreprises accompagnées par le Service « Contact Entreprise »

60 dossiers « Grande Région »

91 demandes labels « Made in Luxembourg » accordées

228 visites d'entreprises « transformation digitale et durable », 96 entretiens de suivi et 927 conseils à distance (dont 165 sur la facturation électronique) ; 166 entreprises accompagnées « SME Packages »

Conseil-assistances individuelles réalisées :

Économique : 816 assistances-conseils

- Juridique : 905 assistances-conseils juridiques
- Technologique : 140 assistances-conseils technologiques

1.681 apprentis et environ 4.700 entreprises formatrices gérés par le Service « Formation initiale » ; 862 postes d'apprentissage étaient offerts et 682 nouveaux contrats d'apprentissage conclus ; 422 apprentis diplômés en 2023.

494 candidats du Brevet de Maîtrise gérés au niveau des cours préparatoires (156 chargés de cours « théorie » et « gestion ») coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue », dont 215 nouveaux candidats en 2023 ; 87 diplômes Brevet de Maîtrise ont été discernés en 2023.

159 cours de gestion, d'organisation et techniques (organisés par secteur), soit environ 2.689 heures de formation (plus de 70 formateurs), pour 1.479 participants coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue »

7.782 contacts établis par le Service « Perspektiv Handwerk », dont 3.598 élèves participants à des ateliers « Artisanat » de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire

4.461 réceptions effectuées par le SCRIB (Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment) (installations à gasoil, au gaz, à combustibles solides, frigorifiques et pompes à chaleur, récupération d'eau de pluie)

173.739 visites/sessions réalisées par 41.362 visiteurs uniques sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)

192.000 pages vues sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)

121.288 visites/sessions ont été réalisées par 29.409 visiteurs uniques/utilisateurs sur [www.services.cdm.lu](http://www.services.cdm.lu)

121.000 pages ont été vues, avec une consultation moyenne de 4.12 pages par visite sur [www.services.cdm.lu](http://www.services.cdm.lu)

3.442 abonnés d'une newsletter mensuel informative Chambre des Métiers

7 conférences de presse

35 communiqués de presse

La Chambre des Métiers et l'Artisanat ont été thématiques dans environ 745 articles/reportages imprimés ou publiés en 2023.



## 2. Les 18 initiatives-phares réalisées en 2023

### 2.1. Initiatives dans le cadre des « Elections 2023 »

#### 2.1.1. Table ronde « Elections 2023 » du 23 mai 2023 : L'Attractivité de l'Artisanat de demain<sup>61</sup>



L'attractivité future et donc l'image de l'Artisanat en général, dépendra de nombreux facteurs décisifs qui nécessitent des initiatives politiques courageuses.

Un élément-clé d'une politique proactive sera la promotion de l'apprentissage artisanal et l'orientation scolaire et professionnelle positive. La promotion auprès des jeunes des métiers artisanaux en tant que « valeur » fondamentale de notre société et un moyen de « construire » l'avenir du pays qui subit des changements rapides (e.a. écologique et énergétique) sera essentiel. Rendre les activités artisanales plus attrayantes passe également par une valorisation du statut de l'indépendant et une réduction de la concurrence exercée par l'Etat et les communes. En outre, l'Artisanat a besoin d'une organisation (du temps) de travail plus flexible, adaptée aux besoins des entreprises, ce qui nécessitera une modernisation du code du travail.

Cette première table ronde qui s'est déroulée ce 23 mai 2023 s'est consacrée principalement à ces éléments-clés et a lancé les discussions autour des solutions concrètes des représentants des sept partis politiques présents au panel, à savoir Carlo Weber (LSAP), Lex Delles (DP), Semiray Ahmedova (déi Gréng), Claude Wiseler (CSV), Alex Penning (ADR), Jil Michels (Piraten) et Christian Turk (Fokus) et a été introduite par Paul Nathan, Vice-Président de la Chambre des Métiers et Luc Meyer, Président de la Fédération des Artisans.

---

<sup>61</sup> <https://www.cdm.lu/news/replay-de-la-table-ronde-des-elections-2023-l-attractivite-de-l-artisanat-de-demain>





La discussion a été enrichie par des témoignages exprimés par des chefs d'entreprises. Alexa Ballmann, membre du comité de la Chambre des Métiers et Vice-Présidente de la Fédération des Artisans, mettait l'accent sur la valorisation du statut de l'indépendant. Charel Roemen, Président de Jonk Handwierk se voyait inquiet par rapport au débauchage d'artisans formés dans des entreprises de formation et demandait une forme de compensation pour les entreprises formatrices.

#### 2.1.2. Table ronde « Elections 2023 » du 28 juin 2023 : Cadre propice au développement socio-économique<sup>62</sup>



La deuxième table ronde a été consacré au "cadre propice au développement socio-économique".

---

<sup>62</sup> <https://www.cdm.lu/news/comment-instaurer-un-cadre-favorable-pour-que-l-artisanat-puisse-se-developper-le-mieux-possible-sur-le-plan-socio-economique>

Le débat politique a été introduit par les évaluations d'Alexandre Kieffer, Vice-président de la Chambre des Métiers, et de Luc Meyer, Président de la Fédération des Artisans, concernant les défis actuels de l'Artisanat, un secteur hautement innovant qui a toujours été très diversifié et qui le sera encore plus avec la transition énergétique. Il s'agit maintenant de mettre en place le cadre nécessaire.

En ces temps de crises multiples, l'Artisanat se voit confronté à des défis extrêmes qu'il devra maîtriser à l'avenir. Pour surmonter ces crises, la politique est sollicitée et doit poser les jalons de manière déterminante et durable en prenant des décisions intelligentes et concrètes.

Les représentants de sept partis politiques ont ainsi discuté de vive voix et ont présenté leurs propositions de solutions sur les éléments clés, à savoir l'aménagement du territoire avec l'implantation de sites destinées aux entreprises de l'Artisanat, la simplification administrative, les défis dans le domaine du logement ainsi que la transition énergétique et ses conséquences voire opportunités pour l'Artisanat.



La table ronde était composée des politiciens Luc Frieden (CSV), Claude Meisch (DP), Tess Burton (LSAP), Meris Sehovic (Déi Gréng), Carole Thoma (Déi Lénk), Tommy Klein (d'Piraten), ainsi que Maksymilian Woroszylo (ADR) et modérée par la journaliste Annick Goerens.

### 2.1.3. Publication d'une série de blogs sous la devise « #ZukunftHandwierk »

Blog #1 - #ZukunftHandwierk – Le futur est notre chantier<sup>63</sup>

Blog #2 - #ZukunftHandwierk - Orientation « Lifelong » & Immigration : double clé de voûte d'une future « Skills Strategy »<sup>64</sup>

<sup>63</sup> <https://www.cdm.lu/news/zukunfthandwierk-le-futur-est-notre-chantier>

<sup>64</sup> <https://www.cdm.lu/news/orientation-lifelong-immigration-double-cle-de-voute-d-une-future-skills-strategy>

Blog #3 - #ZukunftHandwerk - Une organisation du travail plus adaptée aux défis du monde du travail de demain<sup>65</sup>

Blog #4 - #ZukunftHandwerk - Faire de la transition écologique un facteur de développement économique durable pour l'Artisanat<sup>66</sup>

Blog - Lettre ouverte aux futur(e)s élu(e)s à la Chambre des Députés<sup>67</sup>

## 2.2. Création d'entreprises

### 2.2.1. Prix « Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat »



Organisé par la Chambre des Métiers, en partenariat avec BGL BNP Paribas, le Prix « Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat » vise à encourager et récompenser celles et ceux qui se sont lancés dans une aventure entrepreneuriale soit en créant ou en reprenant une entreprise artisanale et cela depuis 2 années au moins et 5 années au plus.

En 2023, la 7<sup>ième</sup> édition du Prix Créateur a été organisé avec la BGL BNP Paribas.

47 Dossiers ont été introduits. Le gagnant de l'édition 2023 a été Monsieur Nazih Trad, dirigeant de l'entreprise Carstec. Monsieur Trad a su développer endéans une période relativement courte et sous des conditions difficiles au niveau de l'infrastructure de départ, une entreprise tournant avec un effectif de 8 personnes et ayant déjà lancé un projet de développement de son entreprise avec la construction de son propre immeuble d'exploitation.

<sup>65</sup> <https://www.cdm.lu/news/blog-3-une-organisation-du-travail-plus-adaptee-aux-defis-du-monde-du-travail-de-demain>

<sup>66</sup> <https://www.cdm.lu/news/blog-4-faire-de-la-transition-ecologique-un-facteur-de-developpement-economique-durable-pour-l-artisanat>

<sup>67</sup> <https://www.cdm.lu/blog/lettre-ouverte-aux-futur-e-s-elu-e-s-a-la-chambre-des-deputes>



Le coup de cœur du Jury a été attribué aux sœurs Liva et Linna Karklina (KARLI CONCEPT Sàrl) qui ont au plein milieu du confinement COVID-19 de 2020 créé leur entreprise spécialisée dans la couture de robes de mariage. Les deux sœurs ont su relever ce challenge et développer l'entreprise dans une activité de niche et engageant aujourd'hui, déjà 4 collaborateurs.



### 2.2.2. Partenariat avec Business Mentoring Luxembourg <sup>68</sup>



Un concept a été élaboré afin de développer une initiative « Artisanat » avec l'association « Business Mentoring Luxembourg » (BML), une association qui met gratuitement à disposition des mentors, afin d'accompagner des « jeunes » dirigeants d'entreprises pendant une certaine période (6 à 9 mois) et de les guider, orienter ou soutenir dans le cadre d'un projet de développement d'entreprise, de reprise ou autre.

<sup>68</sup> <https://www.cdm.lu/news/club-createur-schliesst-sich-mit-business-mentoring-luxembourg-zusammen>

L'aspect innovateur de l'initiative est que BML peut donner un feedback neutre à un dirigeant d'entreprise, soutenir et guider le dirigeant d'entreprise qui autrement risque, selon le cas, de se sentir « seul » dans le processus de reprise ou de développement d'une entreprise.

Le Business Mentoring est intervenu lors d'une séance du Club Créateur pour présenter aux membres du Club Créateur le soutien qu'il pourra leur offrir. Un événement de Matching dédiée aux artisans a été organisé en automne 2023 pour nos ressortissants.



Mme Barbara Stroup manager Business Mentoring Luxembourg et Joe Girst responsable du Club Créateur de la Chambre des Métiers

### 2.2.3. Club créateur

L'objectif du « Club Créateur » est d'aider les « nouveaux » dirigeants d'entreprises de créer leur propre réseau de networking (dirigeants d'entreprises, représentants d'institution, etc.) et de leur fournir des informations utiles et propices pour développer les activités de leurs entreprises. Les membres du « Club Créateur » se rencontrent tous les 3 mois lors d'un workshop organisé autour d'une thématique visant à aider les créateurs d'entreprises à se développer (sujets : déclaration d'impôt, aides étatiques, assurances obligatoires, etc.).

Le « Club Créateur », créé en 2018 et relancé après la crise sanitaire en 2022, a connu un franc succès en 2023. Quatre séances ont été organisées et 223 ressortissants y ont participé, ce qui est une augmentation de 65 % d'année en année.

Les sujets traités lors de ces séances ont été les suivants :

- 23.03.2023 : La capacité de résilience d'une entreprise face aux situations de crise
- 27.04.2023 : Les assurances obligatoires d'une entreprise
- 28.09.2023 : Les différentes institutions & initiatives qui peuvent soutenir un entrepreneur



### **2.3. Accompagnement « cédants / repreneurs »**

En 2023, **325 prises de contact et plus de 120 mises en contacts « cédant-repreneur »** ont été réalisées.

**200 dossiers de transmission d'entreprises ont été accompagnés en détail** par le « Contact Entreprise ».

Le Service « Contact Entreprise » a géré également la bourse de transmission commune ensemble avec la « House of Entrepreneurship » (HOE)<sup>69</sup> sous l'égide de l'Observatoire National des PME.

Les compétences du Service « Contact Entreprise », les résultats positifs des initiatives en cours tout comme les enseignements des assistances-conseils permettront à l'avenir d'engager des actions complémentaires au profit des repreneurs et des cédants.

Toute initiative dans ce domaine se centre, d'une part, sur la sensibilisation des chefs d'entreprises et gérants à préparer leur transmission à temps et, d'autre part, sur la motivation des créateurs d'entreprise potentiels à envisager la possibilité d'une reprise d'entreprise comme alternative à la création d'une activité complètement nouvelle.

#### **Organisation de workshops « transmission »**

En partenariat avec la Chambre de Commerce, 4 workshops au niveau de la transmission ont été organisés, ciblant surtout les cédants. 168 personnes ont participé :

- Mardi le 07 novembre 2023 : Le facteurs humains d'une transmission
- Jeudi le 16 novembre 2023 : Le cadre contractuel
- Mardi le 21 novembre 2023 : La fiscalité
- Jeudi le 30 novembre 2023 : La valorisation et la gouvernance d'une transmission

### **2.4. Panoplie de services offerts aux entreprises en 2023 via la hotline #EnergyHandwerk&Construction**

Le site de la Chambre des Métiers regroupe l'ensemble des « services à destination des entreprises artisanales » sous une rubrique spéciale<sup>70</sup>. Dans la continuité du parcours d'un artisan au sein de la Chambre des Métiers, cette page dédiée permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement gratuit de la part d'une équipe pluridisciplinaire de la chambre. Elle adapte ses conseils en fonction des besoins des artisans et tout au long du cycle de vie des entreprises. Ce service englobe la création d'entreprise, le développement et la gestion d'entreprise tout comme la transmission et reprise d'entreprise (avec au centre l'assistance-conseil spécifique du Service « Contact Entreprise », en coopération étroite avec les conseillers du domaine juridique, économique, digital, social et technologique)

<sup>69</sup> Plateforme développée sous [www.businessstransfer.lu](http://www.businessstransfer.lu)

<sup>70</sup> <https://services.cdm.lu/>

## Page Internet spécialisée #EnergyHandwerk&Construction et FAQ dédiés<sup>71</sup>

L'objectif de la hotline #EnergyHandwerk&Construction (Tel : +352 426767 – 550 ; Email : [energie@cdm.lu](mailto:energie@cdm.lu)) consiste à accompagner les entreprises du secteur artisanal dans le contexte de la crise énergétique et de la crise dans la construction. Elle doit permettre à chaque entreprise de définir ses meilleures options pour gagner en efficacité énergétique et entamer sa propre transition énergétique vers un fonctionnement décarbonisé.



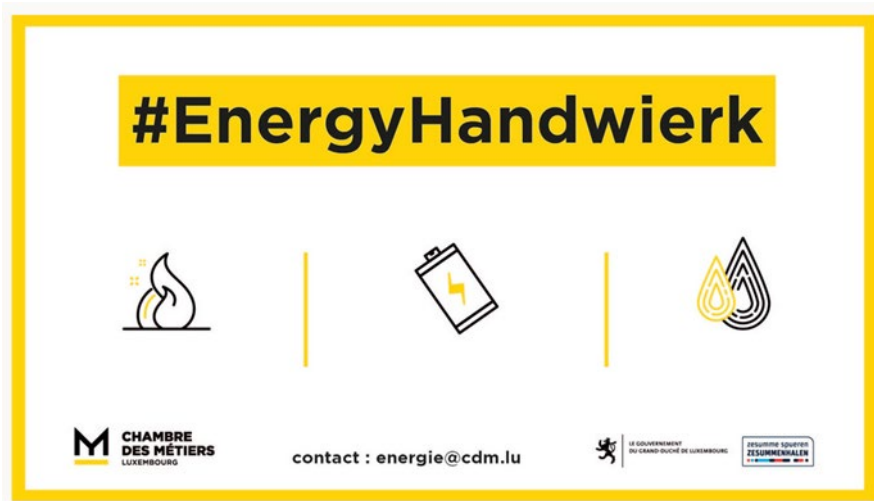
CRÉATION/REPRISE | GESTION D'ENTREPRISE | TRANSMISSION | LABELS & CLUBS | AIDES | GUIDES

Accueil > Gestion d'entreprise >

## #EnergyHandwerk&Construction

Aides étatiques Potentiels d'économies en énergie dans les entreprises artisanales Factsheets Construction/Chantier

La hotline #EnergyHandwerk&Construction propose une assistance personnalisée par les conseillers de la Chambre des Métiers autour des thématiques efficacité énergétique, décarbonisation, énergies renouvelables et conseils construction/chantiers.



<sup>71</sup> <https://services.cdm.lu/gestion-entreprise/energyhandwerk>

## Massmailings

- Massmailing « Marchés publics – Task-force Logement » pour informer les entreprises des 13 mesures présentées par le Gouvernement (juillet 2023)
- Massmailing « Impact environnemental, aides temporaires ... » pour informer les entreprises plus en détail sur certaines des 13 aides (août 2023)
- Massmailing : « Marchés publics – révision des prix » pour informer les entreprises sur les implications de la compensation par l'Etat de la 3e tranche indiciaire suite à un accord tripartite et suite à une communication du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (octobre 2023)

### **2.5. Fiches pratiques « Aides étatiques » & sensibilisation sur le volet « financement » d'une PME artisanale**

La complexité et le nombre croissant des aides existantes au Grand-Duché de Luxembourg ont motivé la Chambre des Métiers à mettre à disposition des chefs d'entreprises, ainsi que des créateurs d'entreprises, un outil électronique<sup>72</sup> qui leur permet d'avoir une vue d'ensemble sur toutes aides qui peuvent leur être attribuées.



En effet, la Chambre des Métiers entend compléter son assistance en facilitant autant que possible la tâche aux entreprises du secteur artisanal. Grâce à cet outil, le chef d'entreprise et le créateur d'entreprise trouveront ainsi plus facilement les aides auxquelles ils peuvent avoir droit, ainsi que toutes les conditions à remplir et toutes les démarches à accomplir afin de pouvoir en bénéficier.

Cette rubrique constitue un outil précieux permettant aux chefs d'entreprises et aux créateurs d'entreprises de s'informer immédiatement sans passer par des recherches parfois fastidieuses, et ainsi, envoyer et compléter leur demande au plus vite.

Les aides regroupées dans cet outil s'adressent à différents types de bénéficiaires et les entités et personnes concernées varient donc selon le type d'aide.

---

<sup>72</sup> <https://services.cdm.lu/aides/aides-aux-entreprises>



# Les aides

Annuler filtres

Aides fiscales

Aides temporaires

Apprentissage

Calamités naturelles

Chômage

Conseil externe

Création d'entreprise

Crédit/Prêt/Garantie

Culture

Demandeur d'emploi

Digitalisation

Egalité de traitement

Energie

Environnement

Exportation

Foires et Expositions

Foires et Expositions à l'étranger

Formation

Innovation

Investissement

Label

PME

Propriété intellectuelle

R&D

Reclassement

Reprise

Ressources humaines

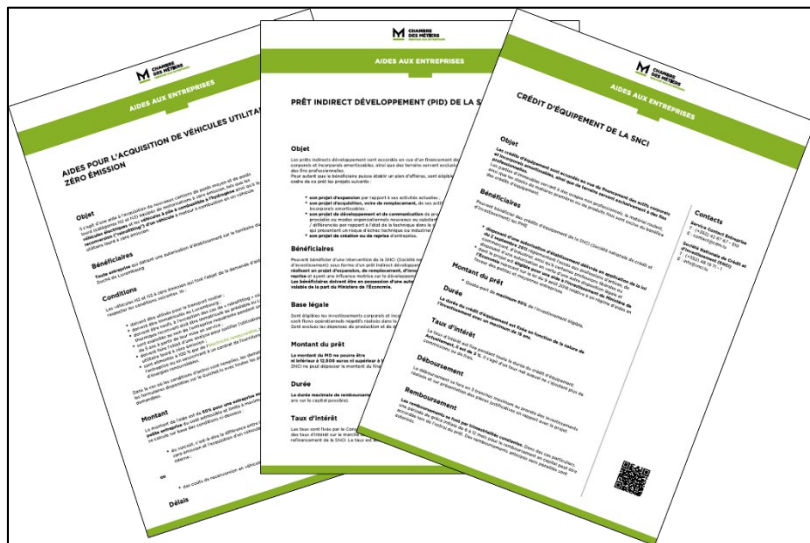
Sécurité / Santé

SME Packages

Ainsi, sont proposées des aides qui soutiennent les PME dans leurs projets d'investissements, d'internationalisation mais également de développement qui se fait soit à travers des procès d'innovation ou bien à travers d'autres moyens qui ont besoin d'un conseil. Il existe également des aides spécifiques pour les entreprises qui veulent former des jeunes ou bien soutenir et engager des personnes qui sont actuellement en chômage.

## Réalisation de fiches sur les aides : mise à jour des crédits SNCI, nouvelle aide véhicules utilitaires lourds à zéro émission

Par ailleurs, jusque fin 2023, 59 différentes fiches spécialisées sur des aides étaient élaborées.



## Organisation d'un cycle de séances sur « Financement des entreprises artisanales » en 3 modules (nombre des participants : 115)

- ◆ Module 1 : « Les aides étatiques aux PME et produits de financement SNCI » (partenaires : Ministère des Classes Moyennes & SNCI)



- ◆ Module 2 : « Les produits et services MPME » (partenaire : Mutualité des PME)



- ◆ Module 3 : « Les banques et étapes importantes vers un crédit pour vos projets » (partenaire : ABBL avec présentations par BCEE, BGL, BIL, ING, Raiffeisen)



## 2.6. « Nouveau Label : Nohalteg an d'Zukunft+ »

Après le lancement du nouveau label « Nohalteg an d'Zukunft + » en septembre 2022, l'année 2023 était dédiée à la promotion de ce dernier, à la fois auprès des entreprises artisanales qu'auprès du grand public.

- Démarches réalisées en direction des **entreprises** :
    - ◆ Conseil aux entreprises concernant la transcription et prolongation du label
    - ◆ Création d'un guide interactif pour faciliter la compréhension du fonctionnement du label dans son intégralité
    - ◆ Création d'une brochure d'information
    - ◆ Envoi de massmailing aux entreprises labellisées pour promouvoir les nouveaux modules de formation
  - Démarches réalisées en direction du **grand public** :
    - ◆ Etablissement d'un contenu sponsorisé et d'une publicité au journal L'Essentiel destiné au Grand public
    - ◆ Campagne publicitaire sur les réseaux sociaux
- Promotion dans le cadre de l'émission « Wusst der schon » sur la rénovation durable et le label « Nohalteg an d'Zukunft + »<sup>73</sup>
- Promotion du Label dans infogreen (Dossier du mois Décarbonation) – « Chambre des Métiers Luxembourg : les formations de la (...) » (infogreen.lu)<sup>74</sup>



**NOHALTEG AN D'ZUKUNFT**

### Bâtissez Durable & Sain

Choisissez l'excellence en durabilité

Le label **Nohalteg an Zukunft +**, créé et encadré par la **Chambre des Métiers** du Luxembourg, guide vers des artisans qualifiés pour des projets de construction et de rénovation éco-responsables.

**Pourquoi choisir une entreprise labellisée?**



**Expertise en Durabilité**

Artisans formés et approuvés aux meilleures pratiques d'efficacité énergétique et d'utilisation de matériaux sains et durables.



**Tradition et Innovation**

Savoir-faire artisanal traditionnel combiné avec l'utilisation de nouveaux matériaux plus durables



scannez moi

**Votre partenaire pour un habitat durable**

Avec le label **Nohalteg an d'Zukunft +**, faites le choix d'une construction qui respecte l'environnement et votre bien-être.

<sup>73</sup> <https://replayaudio.rtl.lu/2023/10/06/295c7fa05f7908842116399cda502784.mp3>

<sup>74</sup> <https://www.infogreen.lu/chambre-des-metiers-luxembourg-les-formations-de-la-decarbonation-22157.html>

## 2.7. 3<sup>ème</sup> année de la « Campagne #MakersOf Luxembourg »

L'objectif de cette initiative-phare, lancée en 2021, est d'améliorer l'image globale de l'Artisanat afin de rendre le secteur plus attractif, de motiver plus de jeunes de choisir une carrière en tant qu'artisan et in fine de « renverser la vapeur » au niveau de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Une campagne #MakersOfLuxembourg avait été créée en été 2020 sous le label « Made in Luxembourg ». La campagne avait mis au focus l'être humain, l'artisan derrière un produit, une entreprise et a été déroulée principalement sur les réseaux sociaux ce qui a engagé beaucoup de personnes à y participer activement. L'outil principal de cette campagne était le storytelling/création de contenu.

En raison du grand succès de cette campagne axée sur les entreprises labellisées, qui s'est achevée en décembre 2020, il a été décidé de continuer à utiliser le hashtag (#) à partir de 2021 pour les initiatives de promotion des artisans. Une « image campagne » pour l'Artisanat du Luxembourg – comme « Das Handwerk » en Allemagne – a pu prendre forme.

La campagne lancée en 2021 sous le titre « MAKE.SHAPE.CREATE. » sur les médias classiques et médias sociaux a permis de regrouper tous les contenus développés en termes de promotion de l'image de marque sur une seule plateforme à savoir le site [www.handwierk.lu](http://www.handwierk.lu).

### 2023 – Campagne « MAKE.SHAPE.CREATE. »

Le Luxembourg se trouve aujourd'hui dans une situation où, avec la transition énergétique, la crise du logement, la digitalisation, un besoin urgent d'artisans qualifiés se manifeste. Afin d'inspirer les jeunes, la Chambre des Métiers a renouvelé en 2023 la campagne #MakersOfLuxembourg. Après son lancement en 2021, cette campagne d'image à grande échelle, s'adresse directement aux enfants et jeunes adultes ainsi qu'à leurs parents avec son slogan "Grow older, not lamer" et se veut une source d'inspiration pour réfléchir concrètement à une carrière dans l'Artisanat.



La promotion de la campagne "Grow older, not lamer" s'est traduit par un spot publicitaire en cinémas, une campagne d'affichage digitale dans les grandes surfaces ainsi que par de l'affichage "lenticulaire" dans les abri-bus. A savoir que la technologie lenticulaire est une nouveauté qui fait basculer les images avec un effet holographique et que la Chambre des Métiers a été le premier annonceur au Luxembourg à utiliser cette technologie. Afin d'avoir un impact encore plus conséquent, la campagne a été menée en deux vagues : soit en avril-mai 2023 avec une répétition en novembre-décembre 2023.



Cette campagne a été appuyée par une campagne sur les médias sociaux, afin d'interpeller les jeunes, principalement sur les plateformes qu'ils utilisent, comme Instagram et Facebook. La campagne s'est déroulée tout au long de l'année et a mis en avant les différents métiers de l'Artisanat. L'outil principal de la campagne est le storytelling, c'est-à-dire la création de contenus, montrant les aspects positifs de ces métiers, la passion des artisans pour leur profession et l'épanouissement que les différents métiers peuvent offrir.

La campagne a eu un tel succès qu'elle a été nommée « campaign of the year » auprès de « adada » dans les catégories film et print.

## 2.8. Outil de monitoring digital « Check Résilience d'une entreprise artisanale »<sup>75</sup>

L'objectif du projet était de développer un instrument facilement applicable qui permet de fournir aux entreprises artisanales des réponses et solutions simples pour les rendre plus résilientes face aux crises futures et in fine plus durables. Cet outil permet à l'utilisateur de mettre en place un plan d'action personnalisé en fonction des résultats obtenus.



Un guide d'auto-évaluation<sup>76</sup> pragmatique pour les entreprises artisanales a été développé qui peut les aider à devenir plus résilientes à d'autres crises à court/moyen et à long terme.

10 modules ont été programmés avec des questions-clés dans chaque domaine, des recommandations et des explications spécifiques.

<sup>75</sup> <https://www.cdm.lu/news/le-check-resilience-de-la-chambre-des-metiers-un-autocontrole-pour-les-entreprises-afin-d-augmenter-leur-resistance-face-aux-crisis>

<sup>76</sup> <https://services.cdm.lu/resilience>

## Choisir un thème

- Contrôle complet**
- Thème 1 : Leadership et culture d'entreprise
- Thème 2 : Processus internes et planification du travail
- Thème 3 : Liquidités et évaluation des risques
- Thème 4 : Connaissances et compétences
- Thème 5 : Matériaux et fournisseurs
- Thème 6 : Produits et services
- Thème 7 : Clients et marchés
- Thème 8 : Durabilité et ressources
- Thème 9 : Numérisation et innovation
- Thème 10 : Domaines d'avenir et stratégie

### Thème 1 : Leadership et culture d'entreprise

En principe, de nombreuses entreprises artisanales – généralement petites et familiales – se caractérisent par une grande cohésion sociale et une atmosphère de travail plus personnelle que dans les grandes entreprises. Grâce à des structures claires, une participation directe des employés est possible à un coût raisonnable. Une production globale et une faible division du travail ainsi que des horaires de travail flexibles contribuent à la satisfaction et à la productivité des employés.

Ce thème est en lien avec les principes de développement durable 1. Raison d'être, 3. Gouvernance ESG et 10. Inclusion des collaborateurs, décrits dans la boussole de la House of Sustainability.

 Fidélisation du personnel, climat de travail positif	+
 Enquête auprès des collaborateurs, valorisation	+
 Numérisation, convivialité	+
 Personnalité entrepreneuriale	+
 Leadership et durabilité	+
 Vers les checkpoints	+
 Informations supplémentaires	+

Après les travaux préparatoires menés en 2022, le « Check Résilience » a été présenté aux ressortissants de la Chambre des Métiers lors de la grande conférence « Festival vum Handwierk » le 27 avril 2023. Un discours « key-note » de Dr. Uta Cupok et Andreas Ihm du ITB Karlsruhe (Institut für Betriebsforschung im Handwerk) a arrondi cet événement en rajoutant des informations utiles.

Par la suite, un atelier pratique « Check Résilience » a été organisé le 24/10/2023 à la Chambre des Métiers et l'outil a été promu via divers canaux de communication (news site web, webinaire, Magazine Handwierk).

## **Développement d'une approche pragmatique de l'outil « Check résilience » avec les « 10 Luxembourg Sustainable Business Principles » pour les entreprises artisanales (dans le cadre de la collaboration au sein de la House of Sustainability)**

Le 21 avril 2023, la Chambre des Métiers a lancé avec la Chambre de Commerce et en partenariat avec l'INDR et les fédérations professionnelles la « House of Sustainability ».

Sur le site internet [www.houseofsustainability.lu](http://www.houseofsustainability.lu) les « 10 Luxembourg Sustainable Business Principles », développés par la Chambre de Commerce, forment un élément pivot pour guider les entreprises comme « boussole » afin d'agir pour le développement durable. Ces principes sont répartis sur 4 chapitres (governance, prosperity, planet et people) ainsi que 4 piliers (nord, est, sud, ouest).

Ces 10 principes décrivent chacun quatre à cinq étapes à suivre et semblent à première vue être un guide pratique. Cependant, une lecture détaillée a montré qu'il s'agit d'une approche plutôt théorique et abstraite qui n'est que peu acceptée par les PME artisanales en raison de son manque de praticabilité.

C'est dans un esprit pratique proche de besoins de ses ressortissants que la Chambre des Métiers avait développé en 2022 l'outil en ligne « Check Résilience », qui permet aux artisans de bénéficier d'une plateforme d'autoévaluation en ligne pragmatique sur des sujets de gestion d'entreprise et de la RSE. Il s'avérait intéressant de rendre les « 10 Luxembourg Sustainable Business Principles » plus pratiques en identifiant les liens de correspondances existants avec les stratégies pratiqués dans les PME artisanales et de les compléter par des éléments et/ou textes. Ainsi, les deux modèles peuvent co-exister avec pour objectif de couvrir tous les principes relevés par des cas pratiques au niveau de l'outil « Check Résilience » de la Chambre des Métiers.

Il a été décidé de compléter le « Check Résilience » également avec des points supplémentaires, afin de couvrir l'intégralité des sujets du développement durable.

Par conséquent, la Chambre des Métiers a coopéré avec l'entreprise Deveco en vue d'adapter le « Check Résilience » et ce projet a été finalisé en juillet 2023.



## 2.9. Offensive dans le domaine du « développement durable », de la « RSE » et de la « construction durable »

La Chambre des Métiers est consciente que le développement durable et sa mise en application dans les entreprises (appelée RSE - « Responsabilité Sociétale des Entreprises ») seront l'un des sujets marquants de cette décennie. La considération des aspects sociaux et environnementaux dans la stratégie d'entreprise ne devrait pas être perçue comme une contrainte imposée par les réglementations européennes et internationales, mais comme une opportunité d'améliorer la compétitivité et l'image de marque de l'entreprise dans l'esprit du concept de valeur partagée (« shared value »).

### 2.9.1. Initiatives nouvelles engagées par la Chambre des Métiers – 2 volets

En 2023, la Chambre des Métiers a structuré ses actions suivant deux volets :

#### Développement durable

- Suivi et analyse de la législation européenne en matière de CSRD
- Revue des projets de ESRS élaborés par EFRAG et analyse de leurs impacts sur l'Artisanat
- Organisation de 6 workshops dans le cadre des Sustainability Cycles (coorganisés avec le service eHandwerk) :
  - ◆ D'Strategie vun engem nohaltegen Handwierksbetrib
  - ◆ Die CO2-Bilanz – ein erster Schritt in Richtung Nachhaltigkeit
  - ◆ Neue EU-Entwaldungsverordnung für den Holzsektor und das Lebensmittelhandwerk
  - ◆ Identification et gestion des risques pour la santé et la sécurité
  - ◆ Réduction des déchets et économie des ressources dans la construction
  - ◆ Fit für die Nachhaltigkeitsberichterstattung (CSRD)?
- Organisation de 3 webinaires durabilité (coorganisés avec le service eHandwerk)
  - ◆ 3 étapes vers une entreprise artisanale durable
  - ◆ Comment intégrer votre entreprise dans l'économie circulaire ?
  - ◆ L'importance des critères ESG lors du financement
- Organisation d'un workshop "Check Résilience"
- Entrevues avec différents partenaires pour élaborer une offre d'évènements dans le domaine du développement durable (qui sera déployée en 2024)
  - ◆ + Impakt : Economie circulaire dans le secteur de la construction
  - ◆ Devecó : Bilan carbone, CSRD
  - ◆ IMS : Feedbacks efficaces, Supply Chain et décarbonation, Supply Chain et droits humains, Achats durables et responsables, Le Handicap en entreprise, La RSE en entreprise
- Participation à l'élaboration des SME Packages Sustainability avec le Ministère de l'Economie et la Chambre de Commerce
- Participation à la mise en place du Starter Kit RSE
- Réalisation d'une enquête au sujet du développement durable (en collaboration avec le Service Affaires économiques)
- Mise en place de la « House of Sustainability » (plateforme fédératrice pour les sujets du développement durable) ensemble avec la Chambre de Commerce et en partenariat avec l'INDR

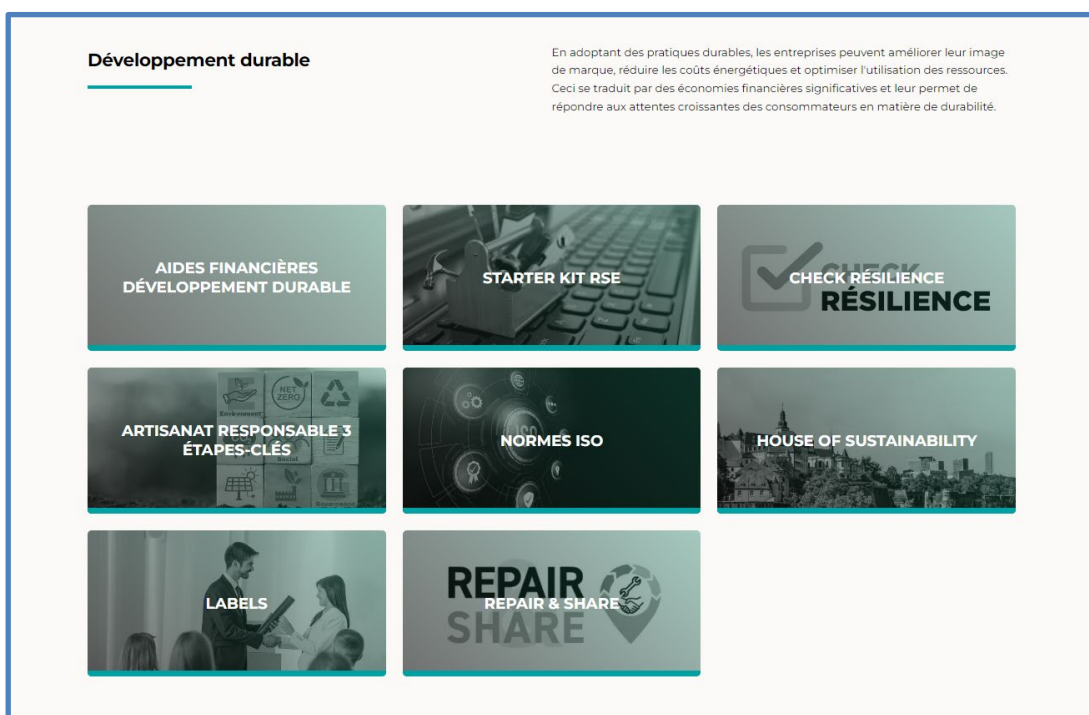
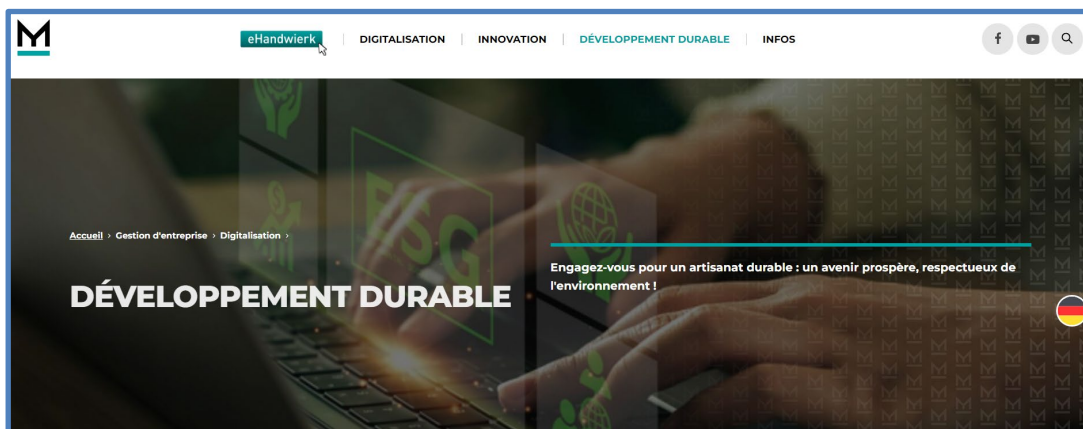


## Construction durable

- Collaboration avec myconnectivity pour l'élaboration d'un flyer d'information sur le câblage vertical dans les bâtiments d'habitation
- Organisation d'un forum au sujet de la construction durable lors de la mission économique du Luxembourg à Lisbonne (PT)
- Participation au groupe de travail de Luxinnovation en vue de la création d'un flagship project : « Productivity improvement in the construction sector »
- Promotion du Label « Nohalteg an d'Zukunft + »
- Participation à la conférence « #Décarbonation du secteur luxembourgeois de la construction » organisé par le CNCD
- Participation au Woodcluster Forum dans le cadre de la visite d'Etat de la Slovénie au GDL et présentation de l'Artisanat et des initiatives en matière de construction durable

### 2.9.2. Mise en place d'une plateforme « Développement durable » en ligne

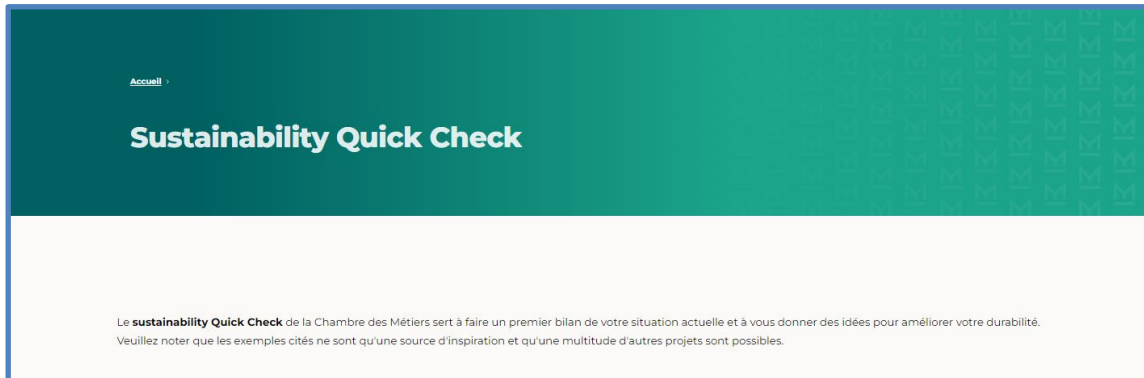
En 2023, le site web du Service eHandwierk a été élargi en y rajoutant une rubrique en y mettant à disposition aux ressortissants de la Chambre des Métiers des contenus adaptés à leurs besoins en matière de développement durable.



### 2.9.3. Sustainability Quick Check

La Chambre des Métiers a mis en place un outil d'auto-évaluation, le « Sustainability Quick Check », qui permet au requérant de faire un état des lieux au sujet des éléments importants en matière de transition écologique de son entreprise.

Une évaluation dans la matière, accompagnée d'un conseil personnalisé, en l'occurrence des collaborateurs du Service eHandwierk, permet de mettre en place une stratégie, un plan d'action ou encore de faire le bon choix au niveau des SME Packages Sustainability.



#### Package Energy - Renovation de l'éclairage

**Dans le domaine de l'éclairage des bâtiments, des mesures de rénovation visant à améliorer l'efficacité de l'éclairage des bâtiments sont encouragées, comme par ex. :**

- L'installation de détecteurs de mouvement dans des pièces peu fréquentées
- L'installation de réflecteurs
- L'installation d'éclairages LED

---

#### Package Energy - Renovation du système de chauffage

**Dans le paquet rénovation du système de chauffage, des mesures individuelles visant à augmenter l'efficacité de l'installation de chauffage sont encouragées, comme par ex. :**

- L'équilibrage hydraulique de l'installation de chauffage
- Le remplacement des pompes de circulation obsolètes par des pompes à haut rendement à vitesse variable
- L'isolation des conduites de distribution de chaleur
- Le remplacement des vannes thermostatiques
- L'installation d'une régulation en fonction de la température extérieure

---

#### Package Energy - Renovation de l'enveloppe du bâtiment

**Dans le paquet rénovation de l'enveloppe du bâtiment, des mesures individuelles de rénovation énergétique de l'enveloppe du bâtiment sont encouragées, comme par ex. :**

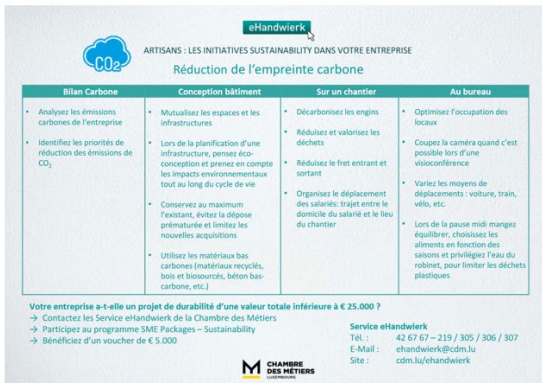
- L'isolation du toit ou du plafond de l'étage supérieure
- Le remplacement des fenêtres et des portes
- Le remplacement des portes de hangar par des portes à ouverture rapide
- L'isolation de la façade

## 2.9.4. Fiches d'information - SME Packages Sustainability

La Chambre des Métiers a élaboré des supports divers, afin de promouvoir de manière accrue les SME Packages Sustainability auprès de ses ressortissants.

Ainsi des fiches pratiques sur les sujets suivants ont été créés en français et en allemand :

- Réduction de l'empreinte carbone
- Réduction de la consommation de l'eau
- Meilleure gestion des déchets
- Réduction de la consommation d'énergie en entreprise




**ARTISANS : LES INITIATIVES SUSTAINABILITY DANS VOTRE ENTREPRISE**  
Réduction de l'empreinte carbone

Bilan Carbone	Conception bâtiment	Sur un chantier	Au bureau
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analysez les émissions carbonées de l'entreprise</li> <li>Identifiez les priorités de réduction des émissions de CO<sub>2</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mutualisez les espaces et les infrastructures</li> <li>Lors de la planification d'une infrastructure, pensez éco-conception et prenez en compte les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie</li> <li>Conservez au maximum l'existant, évitez la dépose prématurée et limitez les nouvelles acquisitions</li> <li>Utilisez les matériaux bas carbone (matériaux recyclés, bois et biosourcés, béton bas-carbone, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décarbonisez les engins</li> <li>Réduisez et valorisez les déchets</li> <li>Réduisez le fret entrant et sortant</li> <li>Organisez le déplacement des salariés: trajet entre le domicile du salarié et le lieu du chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimisez l'occupation des locaux</li> <li>Coupez la caméra quand c'est possible lors d'une visioconférence</li> <li>Variez les moyens de déplacements : voiture, train, vélo, etc.</li> <li>Lors de la pause midi mangez équilibré, choisissez les aliments en fonction des saisons et privilégiez l'eau du robinet, pour limiter les déchets plastiques</li> </ul>

Votre entreprise a-t-elle un projet de durabilité d'une valeur totale inférieure à € 25.000 ?  
 → Contactez le Service eHandwerk de la Chambre des Métiers  
 → Participez au programme SME Packages – Sustainability  
 → Bénéficiez d'un voucher de € 5.000

**Service eHandwerk**  
 Tél. : 42 67 67 – 219 / 305 / 306 / 307  
 E-Mail : ehandwerk@cdm.lu  
 Site : cdm.lu/ehandwerk

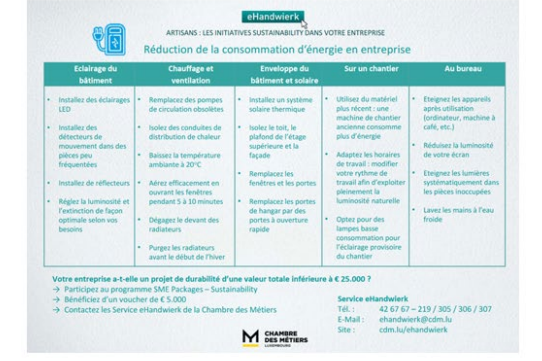


**ARTISANS : LES INITIATIVES SUSTAINABILITY DANS VOTRE ENTREPRISE**  
Meilleure gestion des déchets

Mise en place du tri des déchets	Améliorer le recyclage et valoriser les déchets	Au bureau
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographiez les déchets de l'entreprise en procédant à un inventaire complet</li> <li>Traitez-vous sur les techniques et services de gestion des déchets</li> <li>Réduisez la production de déchets à la source</li> <li>Triez et stockez les déchets d'entreprise</li> <li>Organisez la collecte des déchets</li> <li>Assurez la valorisation des déchets</li> <li>Organisez un suivi des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repensez la conception des produits pour faciliter leur recyclage</li> <li>Perfectionnez le recyclage du plastique</li> <li>Développez le tri des déchets</li> <li>Transformez les déchets en matériaux de construction</li> <li>Recyclez les déchets pour produire de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduisez la consommation d'objets à usage unique et privilégiez les produits à usage multiple</li> <li>Installez des systèmes de récupération</li> <li>Mettez en place des mesures de prévention proposées par des conseillers (SuperDecksKäsch für Betriber, etc.)</li> </ul>

Votre entreprise a-t-elle un projet de durabilité d'une valeur totale inférieure à € 25.000 ?  
 → Contactez le Service eHandwerk de la Chambre des Métiers  
 → Participez au programme SME Packages – Sustainability  
 → Bénéficiez d'un voucher de € 5.000

**Service eHandwerk**  
 Tél. : 42 67 67 – 219 / 305 / 306 / 307  
 E-Mail : ehandwerk@cdm.lu  
 Site : cdm.lu/ehandwerk




**ARTISANS : LES INITIATIVES SUSTAINABILITY DANS VOTRE ENTREPRISE**  
Réduction de la consommation d'énergie en entreprise

Éclairage du bâtiment	Chauffage et ventilation	Enveloppe du bâtiment et solaire	Sur un chantier	Au bureau
<ul style="list-style-type: none"> <li>Installez des éclairages LED</li> <li>Installez des détecteurs de mouvement dans des pièces peu fréquentées</li> <li>Installez des réflecteurs</li> <li>Régulez la luminosité et l'extinction de façon optimale selon vos besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacez des pompes de circulation obsolètes</li> <li>Isoler des conduites de chaleur</li> <li>Baissez la température ambiante à 20°C</li> <li>Aérez efficacement en ouvrant les fenêtres pendant 5 à 10 minutes</li> <li>Dégagez le devant des radiateurs</li> <li>Purgez les radiateurs avant le début de l'hiver</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installez un système solaire thermique</li> <li>Isoler le toit, le plafond de l'étage supérieur et la façade</li> <li>Remplacez les fenêtres et les portes</li> <li>Remplacez les portes de hangar par des portes à ouverture rapide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisez du matériel plus récent : une machine de chantier ancienne consomme plus d'énergie</li> <li>Adaptez les horaires de travail afin d'exploiter pleinement la luminosité naturelle</li> <li>Optez pour des lampes basse consommation pour l'éclairage provisoire du chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éteignez les appareils après utilisation (ordinateur, machine à café, etc.)</li> <li>Réduisez la luminosité de votre écran</li> <li>Éteignez les lumières systématiquement dans les pièces inoccupées</li> <li>Lavez les mains à l'eau froide</li> </ul>

Votre entreprise a-t-elle un projet de durabilité d'une valeur totale inférieure à € 25.000 ?  
 → Participez au programme SME Packages – Sustainability  
 → Bénéficiez d'un voucher de € 5.000

**Service eHandwerk**  
 Tél. : 42 67 67 – 219 / 305 / 306 / 307  
 E-Mail : ehandwerk@cdm.lu  
 Site : cdm.lu/ehandwerk



**ARTISANS : LES INITIATIVES SUSTAINABILITY DANS VOTRE ENTREPRISE**  
Réduction de la consommation d'eau

Bilan eau	Sur un chantier	Au bureau
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analysez votre consommation d'eau (compteurs, les mens (quantité, qualité, capacités de traitement, etc.) ainsi que l'impact (cycle de l'eau, pollution, etc.)</li> <li>Identifiez les sources d'approvisionnement (réseau public, eau de pluie, eau souterraine, etc.) pour mieux orienter les efforts de conservation</li> <li>Assurez la prévention (sensibilisation, surveillance, détecteur de fuite et détachables, etc.) et le traitement des pollutions incompressibles et la gestion des pollutions accidentelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Privilégiez les travaux et équipez les travaux d'eau de raccords rapides qui occupent l'eau automatiquement après déconnexion</li> <li>Équipez les lances des travaux d'eau d'un système d'ouverture permettant un réglage du débit</li> <li>Prévoyez des cernes d'eau de pluie ou réhabilitez des cernes existants pour les besoins du chantier</li> <li>Privilégiez les modes de construction secs : secs (constructions en bois, cloisons légères, chapes sèches, etc.) qui permettent de réduire la consommation d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installez des robinets avec un débit d'eau réduit et des robinets avec interrupteur à pression ou détecteur de mouvement avec une durée de fonctionnement limitée de l'eau</li> <li>Placez des lave-vaisselles, des lave-vettes et des lave-linge avec programme d'économie d'eau ou de vapeur</li> <li>Installez un système de collecte des eaux grises</li> <li>Mettez en place un système intelligent de gestion des fuites</li> <li>Utilisez du papier 100% recyclé et limitez vos impressions</li> </ul>

Votre entreprise a-t-elle un projet de durabilité d'une valeur totale inférieure à € 25.000 ?  
 → Contactez le Service eHandwerk de la Chambre des Métiers  
 → Participez au programme SME Packages – Sustainability  
 → Bénéficiez d'un voucher de € 5.000

**Service eHandwerk**  
 Tél. : 42 67 67 – 219 / 305 / 306 / 307  
 E-Mail : ehandwerk@cdm.lu  
 Site : cdm.lu/ehandwerk

Ces fiches d'information sont mises à disposition des ressortissants de la Chambre des Métiers, notamment par le biais des conseillers eHandwerk lors de leurs visites en entreprises.

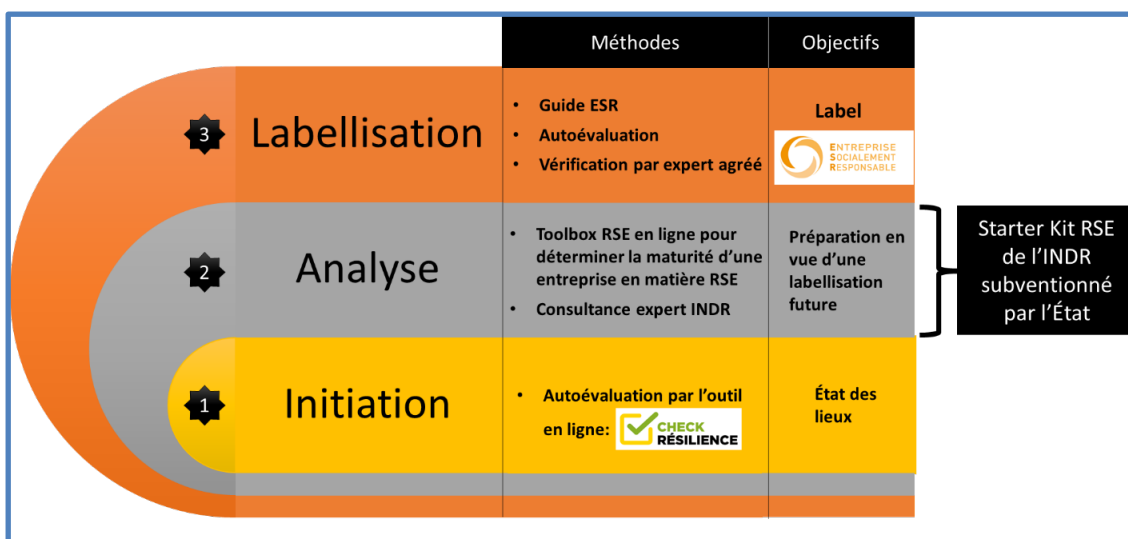
## 2.9.5. Développement de l'approche « RSE en 3 étapes » pour les entreprises artisanales

Dans les TPE et PME artisanales, les dirigeants sont très souvent impliqués dans les activités de production et des affaires courantes, afin d'assurer une gestion efficace et efficiente de l'entreprise. Dans la pratique, on constate que les concepts RSE proposés sont souvent théoriques et trop sophistiqués pour une mise en œuvre directe et concrète au sein des PME artisanales. Pour cette raison, la Chambre des Métiers a développé

une approche PME artisanale simplifiée et assistée qu'elle considère comme plus appropriée pour ses ressortissants afin de satisfaire leurs ambitions en matière de RSE.

Pour la transition vers un développement durable, une « approche PME artisanale » doit être une approche progressive. Elle doit avoir vocation à être pragmatique et facilement compréhensible, efficiente et efficace, et surtout adaptable aux différents secteurs artisanaux, ne nécessitant pas de connaissance approfondie en matière de RSE de la part des décideurs d'entreprise au préalable. Afin de motiver les participants à la démarche et de maintenir leur motivation, il convient de fixer, pour chaque étape, des objectifs concrets pouvant être atteints dans un délai raisonnable. Chaque étape doit présenter aux entreprises des points de départ concrets, des mesures et des possibilités de solutions pour atteindre les objectifs. Les différentes phases doivent se succéder, présenter le moins de redondances possibles et préparer et motiver les participants à travailler sur la phase suivante. L'objectif final des entreprises pourrait être la valorisation de leur démarche RSE par une labellisation. En l'occurrence le label ESR de l'Institut national pour le développement durable et la RSE (INDR) est le label de référence en matière RSE au Luxembourg.

En vue de soutenir les PME dans leur démarche RSE, l'approche PME artisanale prévoit trois étapes successives : l'initiation, l'analyse et la labellisation.



### Approche PME artisanale en trois étapes

L'approche « RSE en 3 étapes » a été promue via divers canaux de communication (news site web, webinaire, magazine Handwierk).

## 2.10. Développement d'une « culture qualité » au sein des entreprises artisanales

Afin de stimuler les entreprises artisanales dans leurs démarches en matière de qualité et de soutenir surtout les PME et TPE, la Chambre des Métiers a souhaité mettre en avant le sujet de la qualité, afin de développer une « culture qualité » plus structurée auprès de ses ressortissants.

Des fiches pratiques sur différentes normes ISO ont été élaborées et publiées en ligne sur le site web de la Chambre des Métiers.

La Chambre des Métiers a lancé en 2023 et en partenariat avec ESCM un projet afin de créer un label de qualité dans l'Artisanat.

Une démarche de certification peut être ou paraître une approche trop lourde pour les TPE-PME. Ainsi, afin de promouvoir les démarches qualité et soutenir les PME et TPE du Grand-Duché du Luxembourg une démarche de labellisation simplifiée et plus souple pourrait être un outil de promotion de la démarche qualité. Un label Qualité permettrait à toutes les entreprises de faire leurs premiers pas en management de la qualité, de mesurer leur maturité et de valoriser leurs actions et progression.

## NORME ISO 50001 SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE - LUXEMBOURG

QUESTION	EXPLICATION
<p><b>C'est quoi la norme ISO 50001 et comment se procurer la norme ISO 50001 au Luxembourg ?</b></p>	<p><b>Norme ISO 50001</b></p> <p>La norme ISO 50001 spécifie les exigences pour établir, mettre en œuvre, entretenir et améliorer un système de management de l'énergie (SME). Le SME aide les entreprises à mieux gérer leur usage énergétique et à améliorer leur productivité.</p> <p><b>Contact</b></p> <p>ILNAS - Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (Achat en ligne des normes : E-SHOP DE L'ILNAS)</p>
<p><b>Pourquoi mettre en place la norme ISO 50001 dans son entreprise ?</b></p>	<p>L'énergie est indispensable au fonctionnement des entreprises et représente de plus en plus un coût significatif. Selon l'agence internationale de l'énergie (<a href="http://www.iea.org/neo/2017">www.iea.org/neo/2017</a>), la consommation mondiale d'énergie a plus que doublé en l'espace de 40 ans et devrait encore augmenter de 30% d'ici à 2040. L'énergie constitue la principale cause du changement climatique et représente près de 80% des émissions de gaz à effet de serre. Les mesures visant à mieux gérer notre consommation énergétique telles que décrites dans la norme ISO 50001 ne contribuent pas seulement à préserver la planète, elles aident également les entreprises, de même que la société dans son ensemble, à faire des économies.</p>
<p><b>Quels sont les principes de management de l'énergie de la norme ISO 50001 ?</b></p>	<p><b>Principes (modèle PDCA)</b></p> <p>1: Planification et de soutien 2: Activités opérationnelles 3: Évaluation de la performance 4: Amélioration 5: Leadership</p> <p>Dans le contexte du management de l'énergie, le cycle PDCA peut être décrit succinctement comme suit.</p> <p><b>Planifier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comprendre le contexte de l'entreprise ;</li> <li>mettre en place une politique énergétique et une équipe de management de l'énergie ;</li> <li>anticiper les actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités ;</li> <li>réaliser une revue énergétique ;</li> <li>identifier les usages énergétiques significatifs (UES) ;</li> <li>définir les indicateurs de performance énergétique (IPE), les situations énergétiques de référence (SER), les objectifs, les cibles énergétiques et les plans d'actions nécessaires pour obtenir des résultats qui permettront d'améliorer la performance énergétique en cohérence avec la politique énergétique de l'entreprise.</li> </ul> <p><b>Réaliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en œuvre les plans d'actions, les contrôles opérationnels et de maintenance et la communication ;</li> <li>assurer la compétence et prendre en considération la performance énergétique dans le cadre de la conception et des achats.</li> </ul> <p><b>Vérifier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>surveiller, mesurer, analyser, évaluer, auditer et mener des revues de management de la performance énergétique et du SME.</li> </ul> <p><b>Agir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mener les actions pour traiter les non-conformités et améliorer en permanence la performance énergétique et le SME.</li> </ul>

Il s'agit de créer une méthodologie pour rendre pérenne et performante la démarche qualité selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 pour les PME et TPE du Grand-Duché du Luxembourg et de positionner l'entreprise au centre de la démarche qualité par une approche métier pour faciliter la compréhension, l'adhésion et la promotion de la démarche qualité pour progresser.

Un questionnaire a été élaboré servant de base pour mener un audit qualité par la suite. En 2024, des audits pilotes seront menés auprès d'entreprises-pilotes, afin d'affiner les paramètres de contrôle et le label sera lancé suite aux tests concluants.

## 2.11. Webinaires « Gudde Moien ! » (5 séances)



180 participants ont été enregistrés dans le cadre de 4 webinaires et d'une séance en présentiel (dans le cadre du « Festival vum Handwerk ») organisés en 2023.

Cet intérêt a montré l'importance des thématiques de la Grande-Région :

27.04.2023 : Les marchés publics en Grande-Région (séance en présentiel dans le cadre du Festival vum Handwerk)

Après la crise du COVID, il a été important de mettre le focus sur les possibilités de diversification qui s'offrent aux entreprises artisanales. D'où la thématique traitée des marchés publics dans la Grande Région. Les différentes procédures ainsi que les plateformes disponibles pour la recherche d'offres au niveau des marchés publics ont été présentées et expliquées de manière pratique aux participants.

19.06.2023 : Un client à l'étranger ? Limitez le risque d'impayés

La problématique des impayés dans le contexte de prestations de services à l'étranger est une question récurrente au quotidien. Durant cette séance, les outils et les procédures disponibles aux entreprises quant au recouvrement de créances au niveau transfrontalier ont été présentés.

09.10.2023 : Prester en Allemagne

10.10.2022 : Prester en Belgique

17.10.2022 : Prester en France

Le besoin en information des entreprises souhaitant élargir leur clientèle au-delà des frontières du Luxembourg est réel. Non seulement les différentes démarches administratives nécessaires telles que les déclarations de détachement, les notifications auprès des institutions étrangères, l'application de la TVA ont été expliquées mais également les différences au niveau des législations des pays de la Grande-Région tels que le droit du travail, etc.



## 2.12. « Make.Shape.Create. A better place to work »

### 2.12.1. Vision Zéro sectorielle - projet-pilote « activités et entreprises artisanales du domaine de la « Fermeture du bâtiment »

**MAKE  
SHAPE  
CREATE**

**A BETTER PLACE TO WORK**

Sur base d'une analyse approfondie des accidents survenus dans le milieu professionnel ces dernières années dans les différents secteurs d'activités au Luxembourg (« accidentologie »), la Chambre des Métiers a été décidé pour 2023-2030 de porter une attention particulière sur les secteurs à risques à travers la mise en place d'un **ensemble d'actions plus ciblées**.

L'accidentologie réalisée en 2023 en ce qui concerne l'Artisanat, qui sert de base pour l'approche sectorielle dans la VISION ZERO, a permis d'identifier une série de tendances accidentogènes dans les secteurs artisanaux qui méritent une nouvelle prise de conscience vis-à-vis de l'importance de la sécurité et de la santé au travail.

En collaboration avec les autres partenaires nationaux de la VISION ZERO, la Chambre des Métiers a ainsi décidé de mettre en valeur l'importance de la prévention des accidents dans l'Artisanat et de s'engager dans une action d'« assistance-conseil » destinée aux entreprises artisanales.

La Chambre des Métiers, partenaire de la VISION ZERO sectorielle, a lancé une campagne de promotion envers tous ses ressortissants issus du domaine « Fermeture du bâtiment » (en tant que projet-pilote) à saisir l'opportunité de participer à l'action prestations d'aide-conseil, engagée ensemble avec le Service Prévention de l'AAA.

L'aspect innovateur de l'initiative constitue dans la conception d'une toolbox à mettre à disposition des chefs d'entreprise via une « landing page »<sup>77</sup> dédiée.

L'initiative a été présentée aux entreprises intéressées et au grand-public via une campagne sur les médias sociaux et lors du Forum Vision Zéro le 11 mai 2023 à la Chambre de Commerce (stand d'exposition).



### 2.12.2. Campagne dédiée aux métiers de l'Artisanat : Série de Podcasts « Craft your balance - Fir ee bessert Handwierk »<sup>78</sup>

Une série de podcast a été élaborée en collaboration avec « Lëtzebuerger Journal » qui se concentre sur les 5 piliers de l'initiative à savoir: Calm, Safe, Fit, Sharp et Well qui se veut comme inspiration en termes de comment:

- Sensibiliser les employeurs et employés aux enjeux de prévention santé/bien-être pour les amener à être tous acteurs de la prévention en entreprise ;
- Améliorer la qualité de vie au travail en proposant un temps de bienveillance et de convivialité commun ;
- Préserver le capital santé des collaborateurs – leur santé est la santé de l'entreprise ;
- Agir sur le climat collectif afin de gagner en performance en réduisant les risques psychosociaux et autres maux professionnels fréquents.

<sup>77</sup> [www.cdm.lu/better-place-to-work](http://www.cdm.lu/better-place-to-work)

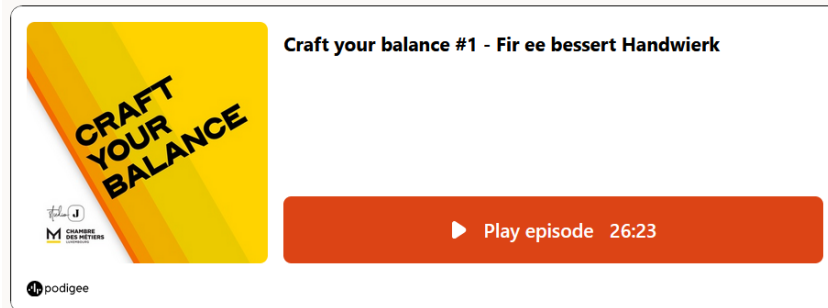
<sup>78</sup> <https://www.cdm.lu/news/craft-your-balance-fir-ee-bessert-handwierk>



## Craft your balance #1

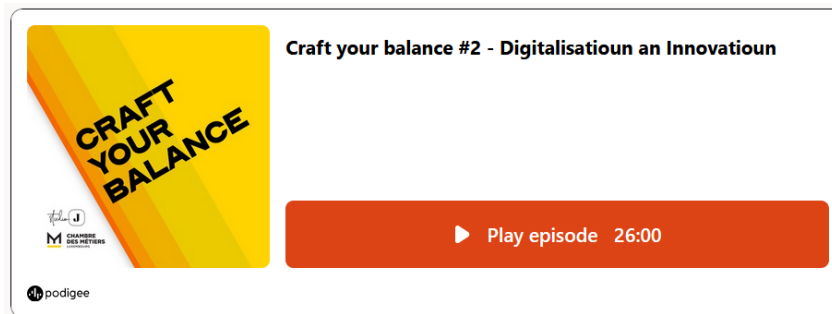
« Ecoutez dès aujourd'hui notre podcast mensuel intitulé « Craft your balance - Fir ee bessert Handwierk » et branchez-vous pour découvrir des conversations enrichissantes, des conseils pratiques et des histoires inspirantes qui transformeront votre approche de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Créons ensemble un environnement sain où chacun peut s'épanouir ! »



## Craft your balance #2

« La Chambre des Métiers a conçu une approche en cinq piliers dans le cadre de sa campagne 'Make. Shape. Create. A Better Place to Work', afin de réduire les éléments ayant un impact négatif sur le travail des artisans, et ainsi augmenter la sécurité et le bien-être. Dans cet épisode, nous nous concentrons sur le pilier SHARP : le rôle de la digitalisation et de l'innovation dans le domaine de l'organisation dans l'artisanat. »



La série de podcasts sera continuée en 2024.

### 2.13. Festival vum Handwerk<sup>79</sup>



Le 27 avril 2023, un évènement majeur a été organisée sous le label « Make.Shape.Innovate. » en vue de préparer les entreprises artisanales aux exigences futures. Cette « journée »<sup>80</sup> a pour objectif de faire découvrir aux chefs d'entreprises les différentes offres de services de la Chambre des Métiers.

Après une cérémonie d'ouverture en présence du Ministre des Classes Moyennes Lex Delles<sup>81</sup>, et une keynote expliquant comment « Renforcer la durabilité de l'Artisanat par la résilience », plusieurs ateliers thématiques ont eu lieu traitant les sujets suivants :

Digitalisation ; Droit du travail ; Marketing en ligne ; Impayés ; Cybersécurité ; Assurances obligatoires ; Durabilité ; Marchés publics ; Responsabilité sociale ; Aides financières ; etc.



<sup>79</sup> <https://www.cdm.lu/news/27-04-2023-festival-vum-handwierk-eng-geschierkescht-fir-d-zukunft>

<sup>80</sup> <https://www.cdm.lu/festival> (programme 2023)

<sup>81</sup> <https://www.cdm.lu/news/festival-vum-handwierk>

## 2.14. Remise des diplômes de fin d'apprentissage 2023<sup>82</sup>



Le 30 novembre 2023, en présence de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel, l'Artisanat a mis à l'honneur les lauréats de la formation professionnelle, promotion 2023. La cérémonie festive, organisée par la Chambre des Métiers, la Chambre des salariés et le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a eu lieu le 30 novembre 2023 dans le Grand Auditorio de la Maison du Savoir sur le Campus de l'Université du Luxembourg à Esch-Belval.



Remise du Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2023 et du Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2023 dans le secteur de l'Artisanat

440 jeunes et adultes ont réussi leur formation professionnelle et ont obtenu leur diplôme ou certificat de fin d'apprentissage.

Lors de la cérémonie, deux prestigieux prix ont également été remis : le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2023 » et le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2023 ». Ces deux prix mettent en lumière les efforts et les mérites respectivement d'un apprenti et d'une entreprise dans le cadre de la formation professionnelle.

---

<sup>82</sup> <https://www.cdm.lu/news/remise-des-diplomes-de-fin-dapprentissage-lartisanat-fete-les-laureats-de-la-promotion-2023>

Le Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2023, parrainé par le Rotary Club Esch Bassin Minier, a été décerné à Pierre Geimer pour les résultats exceptionnels obtenus dans le cadre de sa formation menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) de mécatronicien de cycles. En tant que coureur cycliste et passionné de bicyclette, il a pu profiter de ses connaissances en mécanique de vélo, qui lui ont servi de bonne base pour ce métier. Pendant son apprentissage, il a pu acquérir une formation à l'atelier, mais a complété ses connaissances par les bases de la vente et du service à la clientèle au magasin. Il apprécie beaucoup le fait que son patron lui ait déjà confié de nombreuses responsabilités et prévoit de poursuivre sa carrière auprès de son patron afin d'acquérir davantage d'expérience et de se former en permanence.



Le Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2023 a été attribué à l'entreprise Au pain de Mary S.à r.l. représentée par Madame Maryline et Monsieur Ramiro Manuel Dias da Costa, boulanger-pâtissier depuis 1979 et passionnée par ce métier il s'était installé à Reims avant de débarquer au Luxembourg. Créée il y a dix ans, Au pain de Mary a commencé avec 4 salariés et en compte aujourd'hui 24 dont deux apprentis. Spécialisée dans les métiers de la bouche plus précisément dans la boulangerie-pâtisserie, cette boulangerie artisanale prête attention à la qualité et surtout à la façon artisanale dont leur pâtisserie est façonnée.

La remise solennelle des prix a été un des moments forts de la cérémonie comme l'était la projection de deux vidéos qui ont su révéler les personnalités des lauréats et dévoiler les mérites et les « best practices » qui ont menés aux décisions pour l'attribution des prix 2023.

## 2.15. Remise solennelle des Brevets de Maîtrise 2023



Le 7 mai 2023, à l'occasion d'une cérémonie solennelle au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg, 77 aspirantes et aspirants se sont vu remettre leur Brevet de Maîtrise. Organisée par la Chambre des Métiers, cette remise s'est tenue en présence du Grand-Duc Héritier et de nombreuses personnalités du monde politique et du monde économique.

Ce moment fort dans la vie des maîtres artisans s'est déroulé dans le contexte de polycrise qui met les chefs d'entreprises à rude épreuve : navigant dans les turbulences, ils sont amenés à fonctionner en mode « crise » tout en construisant l'avenir de leurs entreprises. « Grâce à la qualification polyvalente que représente le Brevet de Maîtrise, les maîtres artisans sont bien outillés pour relever les nombreux défis », a souligné le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis dans son discours d'ouverture.

Outre la remise des diplômes de Brevet de Maîtrise, plusieurs diplômés du Brevet de Maîtrise et de l'apprentissage artisanal, s'étant distingués par des résultats exceptionnels (Promotion du Travail), ont également été honorés. Les récompenses ont cette fois été décernées aux 15 meilleurs lauréats du Brevet de Maîtrise, ainsi qu'à 39 candidats de l'apprentissage artisanal.

Le Grand-Duc Héritier Guillaume a tenu à exprimer, dans un message éminemment personnel à l'attention des nouveaux maîtres artisans, son intense admiration devant leur engagement et leur persévérance ainsi que son profond respect devant leur succès.

Le film spécialement conçu pour l'occasion mettait le focus sur les partenaires, chargés de cours et les membres des commissions d'examens, en guise de reconnaissance pour leur engagement dans le bon déroulement des cours et des examens du Brevet de Maîtrise.

Dans ses propos Tom Oberweis a souligné que « le choix d'une carrière dans l'Artisanat est un excellent choix. Car plus que tout autre secteur, l'Artisanat, en tant qu'acteur du développement durable et de la transition verte, offre une panoplie de métiers dans lesquels les jeunes peuvent trouver du sens dans leur vie professionnelle ».



**2.16. „Hallo Handwierk“ – « Semaines thématiques visant à faire découvrir aux jeunes du fondamental leur passion pour l'Artisanat »**



La semaine thématique « Hallo Handwierk »<sup>83</sup> développée par la Chambre des Métiers en coopération avec le SCRIPT et la Maison de l'Orientation a pour but d'enthousiasmer les élèves du cycle 4.1 de l'école fondamentale pour le monde de l'Artisanat. Ainsi, les enfants peuvent développer un intérêt pour une série de métiers artisanaux. Des activités et des idées d'apprentissage autour de certains métiers ont été développées et intégrées dans une semaine de cours ordinaire - qu'il s'agisse de l'enseignement des langues (français, allemand), des sciences, du calcul, de l'histoire ou des arts.

A la fin de la semaine thématique, une visite d'un artisan en classe est organisée<sup>84</sup>. Tout au long de la semaine, les enfants auront préparé des questions qu'ils pourront poser à l'artisan.

<sup>83</sup> <https://www.handsup.lu/fr/perspektiv-handwierk/aktivites/decouvrez-la-passion-pour-l-artisanat-pendant-la-semaine-thematique-hallo-handwierk>

<sup>84</sup> <https://www.cdm.lu/news/hallo-handwierk-begeisterung-fuer-das-handwerk-in-der-grundschule-erleben>



« **Hallo Handwierk – les métiers de la toiture** » a été la **première semaine thématique** de ce genre réalisée avec le soutien actif des artisans du secteur de la construction et de l'habitat. Par le biais de l'activité pratique (toiture miniature), les artisans ont pu éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour les métiers de la toiture.

En classe, les couvreurs, les charpentiers et les ferblantiers-zingueurs ont fait preuve de leur savoir-faire en construisant une toiture miniature tout en assemblant les pièces avec les élèves. Chaque enfant est invité à y participer activement et à utiliser une visseuse sans fil et d'autres outils. Le but est ainsi de rapprocher les élèves du monde de l'Artisanat.

Cette **première semaine thématique « Toiture »** a été organisée avec 11 classes et 147 élèves au total.

La **deuxième semaine thématique « Hallo Handwierk - Mécanique »** portait sur les métiers de la mécanique (domaine des véhicules), avec en tout 14 classes et 202 élèves. Le projet pratique consiste en une culasse de voiture qui est travaillée par les enfants des différentes classes.

La **troisième semaine thématique** a été lancée autour du **secteur « Mode, santé et hygiène »** et réunissait 14 classes avec 195 élèves au total. Les tendances de la mode, du stylisme, de la beauté ou de la fonctionnalité ainsi que les métiers de ce secteur ont été présentés aux élèves dans le cadre d'un projet pratique adapté au métier concerné. (coiffures créées, barbes rasées, ongles embellis, lunettes vissées et tissus travaillés).

La **quatrième semaine thématique** a été lancée autour des métiers « **Alimentation** » et « **Fleuriste (en cycle 1)** » et réunissait 5 classes avec 70 élèves au total.

Depuis le dernier trimestre 2023, un **nouveau projet Hallo Handwierk – Electricien, génie technique du bâtiment** » a été lancé (organisation des groupes de travail, coordination et élaboration des documents de travail).

L'objectif des différentes semaines thématiques est ainsi de permettre aux enfants de découvrir, d'apprendre et d'apprécier l'Artisanat.

L'intervention des artisans dans les écoles est volontaire.



„Hallo Handwerk“ – « Begeisterung für das Handwerk in der Grundschule erleben » (07.07.2023)

## 2.17. 4<sup>ème</sup> édition de la Biennale Internationale des Métiers d'art « De Mains De Maîtres »<sup>85</sup>

Depuis 2016, la Biennale De Mains De Maîtres, manifestation d'envergure européenne, créée à l'initiative de LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière, en partenariat avec la Chambre des Métiers et Spuerkeess, a pour vocation de valoriser le réservoir de talents créatifs du Luxembourg et de souligner l'importance de la transmission des savoir-faire auprès des jeunes générations.



<sup>85</sup> <https://www.cdm.lu/news/4e-edition-de-la-biennale-internationale-des-metiers-dart-de-mains-de-maitres>



Pour la quatrième édition de la Biennale, plus d'une centaine d'artisans luxembourgeois ou résidant au Grand-Duché ont répondu à l'appel à candidature (dont 40% postulant pour la première fois). Dans le cadre du processus de sélection, le comité de sélection, composé de sept personnes et présidé par S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire, a retenu 76 projets mettant en valeur l'incroyable diversité de savoir-faire appliqué à des matériaux aussi variés que le bois, la paille, la céramique, le verre ou le feutre, ...

Interroger « Le Geste et le Territoire », telle était l'ambition de cette édition qui s'est tenu du 23 au 26 novembre 2023. Le thème a été choisi afin de célébrer une fois encore le geste et l'esprit, mais aussi et surtout de questionner les créateurs sur cette notion d'identité artistique, de patrimoine culturel lié à l'histoire de chaque pays.

La Biennale a accueilli au 19 Liberté les artisans d'art luxembourgeois sélectionnés par le jury. Pour la première fois, un seul pays a été invité à l'honneur, le Portugal. Cette nouvelle formule, préparée en étroite collaboration avec la DG-Artes et le Centre Culturel Portugais – Camoes du Luxembourg, a permis de découvrir les talents et savoir-faire de ce pays à la fois éloigné du Grand-Duché par la distance et proche par sa communauté (17% de la population luxembourgeoise). Le public a ainsi pu découvrir les œuvres de plus de 120 artistes du Luxembourg et du Portugal. Et pour la première fois, une œuvre collective a pris place dans un des salons du 19 Liberté. «Hommage au sureau» de Pitt Brandenburger, en collaboration avec plusieurs artistes a été la première œuvre de la série « Fallen Trees ».

L'exposition centrale s'est prolongée, comme les années précédentes, avec un parcours hors les murs dans différents musées, institutions culturelles, galeries en ville de Luxembourg.

## **2.18. Nouvelle série de conférences juridiques**

Une nouvelle série de conférences à valeur ajoutée et sur des sujets d'actualité a été réalisée en 2023, que ce soit en droit du travail, dans le domaine de la protection des données personnelles, des questions de responsabilités et des obligations des sous-traitants dans les marchés privés ou les marchés publics.

En 2023, le Service Affaires Juridiques & Avis a organisé 7 conférences, qui ont généré 382 inscrits :

- Droit du travail (07.03.2023) : Panorama d'actualité en droit du travail (en langue française) (89 personnes)
- Droit du travail (09.03.2023) : Panorama d'actualité en droit du travail (en langue allemande) (43 personnes)
- Droit du recouvrement (27.04.2023) : Comment limiter le risque d'impayés ? Les bonnes pratiques et le rôle de l'huissier de justice (Festival vum Handwierk / 30 personnes)
- Droit du travail (27.04.2023) : Les incontournables du droit du travail pour l'employeur : les bons réflexes au moment de la conclusion d'un contrat de travail ou pour résilier un contrat (Festival vum Handwierk / 30 personnes)
- Droit du travail (9.11.2023 et redite 15.11.2023) : Actualité en droit du travail : la prévention et la gestion du harcèlement moral, la mise en place d'un canal de signalement interne, et autres actualités (165 personnes)
- Droit des sociétés (12.12.2023) : Les nouvelles mesures de sauvegarde et la modernisation du droit de la faillite (50 personnes).

### 3. Evolution de l'Artisanat en 2023<sup>86</sup> : « Une évolution ralentie face à une incertitude économique »

#### 3.1. Evolution des entreprises et de l'emploi dans l'Artisanat en 2023

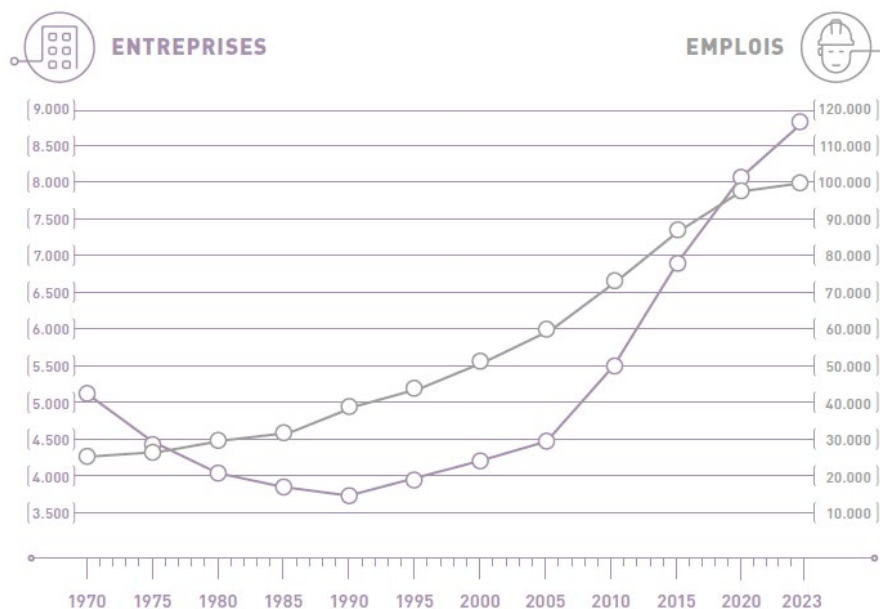
##### I. Analyse systématique de l'évolution « structurelle » de l'Artisanat

Depuis les années 90, le nombre d'entreprises artisanales augmente constamment. En 2023, l'Artisanat compte environ 8.900 entreprises, soit une progression de 4% sur une année, progression moindre que les années précédentes.

L'évolution favorable au niveau de la création d'entreprises revêt une réalité complexe. Cette réalité se caractérise notamment par le désir d'entreprendre de la part des demandeurs d'emploi, par l'effort de diversification de chefs d'entreprises d'autres secteurs qui créent une entreprise dans l'Artisanat ou par l'intérêt de personnes étrangères confrontées à des difficultés sur leurs propres marchés et qui s'établissent comme artisan au Luxembourg.

Alors que l'Artisanat contribue à construire l'avenir du pays, notamment en matière de transition écologique et de logement, et continue ainsi à faire preuve de sa résilience structurelle, l'enquête de conjoncture montre toutefois que le secteur reste fortement impacté sur le court terme par la crise économique.

Les chiffres-clés de 2023 (photo de l'Artisanat à la mi-2023 ; voir ci-après) montrent que, malgré les crises multiples qui ont frappé de plein fouet la majorité des entreprises artisanales depuis 2020, l'Artisanat n'a cessé de créer des emplois, même si la progression a connu un ralentissement pendant ces années difficiles. Si l'Artisanat occupait en 1970 quelque 25.000 personnes, il en emploie environ 107.000 en 2023, soit une hausse annuelle de près de 2,8% en moyenne. Il en résulte une augmentation de la taille moyenne des entreprises de 5 personnes en 1970 à 12 en 2023.



Source : Chambre des Métiers

<sup>86</sup> Chiffres clés publiés en mai 2024, se basant sur les données concernant l'Artisanat de mi-2023

En 2023, côté emplois, le secteur connaît dès lors comme en 2022 un rythme de croissance ralenti (+2.212), par rapport à la moyenne 2014-2023, s'établissant à +2.722. Bien que le secteur de la construction soit parvenu à stabiliser son niveau d'emploi entre juillet 2022 et juin 2023, notamment à travers une réduction des heures supplémentaires et le recours à des travailleurs intérimaires, les données de l'IGSS montrent que ce secteur a subi une perte de plus de 2.000 salariés entre juin et décembre 2023.

L'évolution de l'emploi et du nombre d'entreprises n'a pas été non plus homogène au sein des différents clusters artisanaux.

Les données structurelles détaillées dans l'annuaire « les chiffres clés de l'Artisanat 2022 »<sup>87</sup> ainsi que les résultats de l'enquête de conjoncture<sup>88</sup> (voir ci-après) montrent partant que l'Artisanat se trouve dans une phase de turbulences.

### Photo de l'Artisanat à la mi-2023 (« Chiffres-clés 2023 »)

	1990	2000	2010	2020	2023	2022-23
<b>Nombre d'entreprises</b>	3.724	4.153	5.499	8.031	8.944	+ 356
<b>Salariés</b>	34.146	46.756	68.261	92.724	99.412	+ 1.997
<b>+ Non-salariés <sup>1</sup></b>	4.705	4.409	4.727	7.083	7.732	+ 215
<b>= Emploi total <sup>2</sup></b>	38.851	51.165	72.988	99.807	107.144	+ 2.212
<b>Taille moyenne</b>	10	12	13	12	12	-

<sup>1</sup> **Non-salariés** = Indépendants + Aidants Familiaux

<sup>2</sup> **Emploi total** = Salariés + Non-salariés

Source : Chambre des Métiers

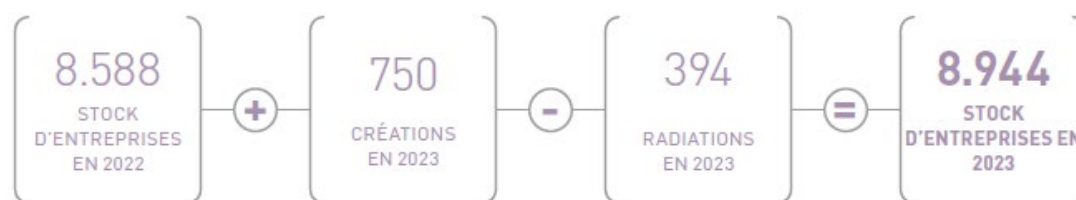
Par rapport à l'économie dans son ensemble, l'Artisanat représente :

- 20% de l'emploi
- 21% des entreprises

Les statistiques régulières et successives réalisées par la Chambre des Métiers montrent qu'au cours de la dernière décennie, l'Artisanat a offert des emplois nouveaux à plus de 20.000 personnes, couvrant l'ensemble du spectre des qualifications, depuis le salarié non-qualifié aux universitaires, en passant par les détenteurs d'un DAP, d'un Brevet de Maîtrise ou d'un BTS.

<sup>87</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/chiffres-cles-de-l-artisanat-2022>

<sup>88</sup> <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/situation-economique-au-4e-trimestre-2023>



Source : Chambre des Métiers

La création nette d'entreprises est le résultat de 750 créations et de 394 radiations d'entreprises au cours de l'année 2022.

La régénération du tissu économique constitue un sujet essentiel pour l'Artisanat. En effet, c'est à travers la création d'entreprises nouvelles et la transmission / reprise d'entreprises existantes qu'il pourra à terme assurer sa pérennité.

A l'aide de données reçues de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), la Chambre des Métiers a pu présenter une vision plus dynamique de l'emploi dans l'Artisanat.



Source : IGSS. **La divergence entre ces données et celles des autres pages est due au fait que l'échantillon des entreprises considérées est différent**; calculs : Chambre des Métiers (plusieurs entreprises ont dû être omises de la sélection car ces dernières ne sont pas exclusivement actives dans le secteur artisanale.)

Source : Chambre des Métiers

Le premier constat que nous pouvons tirer de cette statistique réside dans les mouvements importants observés dans les deux sens : l'augmentation nette de 1.997 salariés en 2023 résulte en effet de 32.249 recrutements et de 30.252 fins de contrats. Ainsi, plus d'un tiers (34 %) des contrats est renouvelé au cours d'une année. Ce taux s'élève uniquement à 26 % pour l'économie en général.

En revanche, ce flux de main-d'œuvre n'a pas été épargné par le ralentissement de l'économie suite à la crise énergétique. Par rapport à l'année 2022, les recrutements diminuent de 2 %. Or, la situation de polycrise a eu aussi un effet modérateur sur les fins de contrats. En effet, il y en a eu 2 % de moins pendant la période allant de juillet 2022 à juin 2023 que sur les 12 mois précédents.

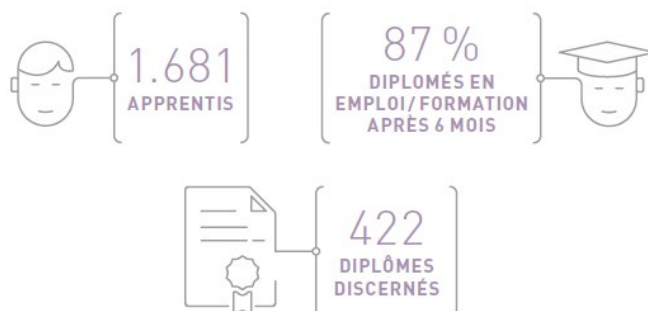
Cette baisse du rythme de contrats arrivés à terme n'a cependant pas eu d'impact sur les départs en retraite. Les données montrent qu'en 2023, 1.675 salariés sont partis à la retraite. La pyramide des âges des salariés montre le défi structurel de la régénération de la main-d'œuvre.

Un autre constat intéressant concerne la proportion de contrats à durée déterminée (CDD) et de contrats à durée indéterminée (CDI) dans les recrutements. Si en 2019, 29 % des embauches ont été à durée déterminée, ce pourcentage a légèrement diminué pour s'établir à 27 % en 2023. Les données de l'IGSS montrent également que les entreprises artisanales sont responsables pour 22 % des recrutements effectués en 2023 dans l'ensemble de l'économie.

### Importance du volet formation et Lifelong Learning

1.681 apprentis (sans candidats DT qui évoluent en milieu scolaire avec périodes de stage sous le statut d'élève) étaient inscrits en 2023 au rôle de l'apprentissage artisanal de la Chambre des Métiers, formés par environ 4.700 entreprises formatrices. 862 postes d'apprentissage étaient offerts et 682 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année. 422 diplômes étaient discernés. L'Artisanat est ainsi la « 1<sup>ère</sup> Entreprise formatrice » du pays.

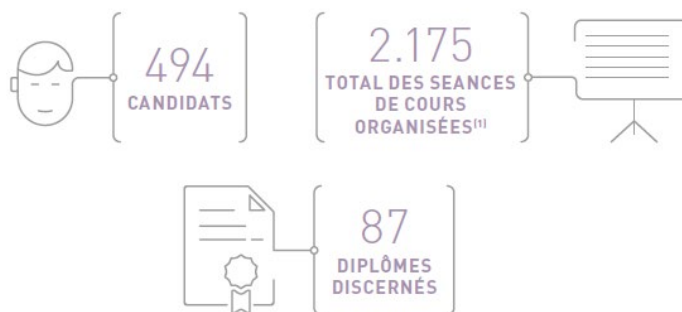
#### CHIFFRES-CLÉS DE L'APPRENTISSAGE



87 % des diplômés de l'apprentissage artisanal trouvent un emploi endéans 6 mois ou continuent leur formation. 61 % des diplômés de l'apprentissage artisanal trouvent leur premier emploi auprès de leur entreprise formatrice.

494 candidats du Brevet de Maîtrise gérés au niveau des cours préparatoires coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue », dont 215 nouveaux candidats en 2022. 87 diplômés étaient discernés.

#### CHIFFRES-CLÉS DU BREVET DE MAÎTRISE

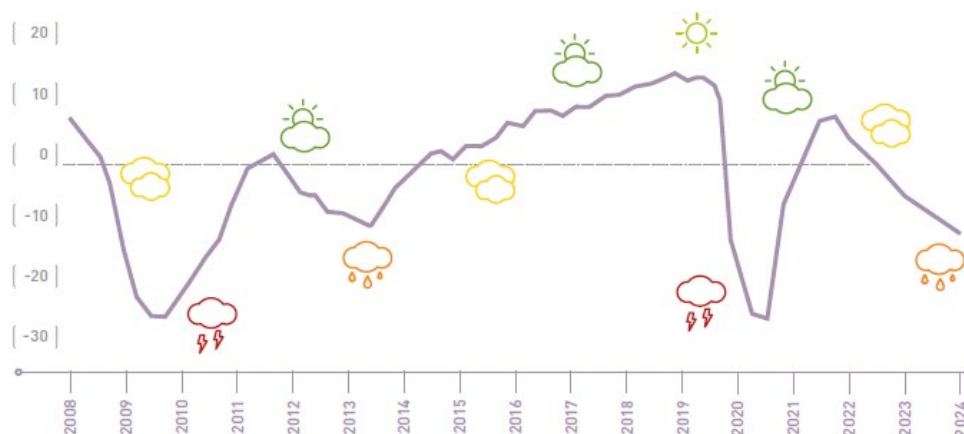


## II. Analyse systématique de l'évolution « conjoncturelle » de l'Artisanat et enquêtes spécifiques réalisées

La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès de ses ressortissants. L'un des principaux indicateurs est le niveau d'activité qui permet de situer la marche des affaires.

En 2023, les enquêtes conjoncturelles ont été complétées par quatre enquêtes spécifiques sur les sujets suivants : Environnement (mars 2023) ; Marchés publics (juin 2023) ; Développement durable (septembre 2023) ; Digitalisation (décembre 2023).

### INDICATEUR DE L'ACTIVITÉ DE L'ARTISANAT



Source : Chambre des Métiers

Le graphique ci-dessus montre l'impact significatif de la crise sanitaire sur l'activité artisanale à partir du 1er trimestre 2020. Bien que le secteur ait connu une légère reprise par après, les perturbations persistantes liées à la pandémie, telles que les interruptions des chaînes d'approvisionnement, l'ont entravé. Par après, la crise énergétique a contribué à une hausse rapide du taux d'inflation, conduisant la Banque Centrale Européenne à relever les taux d'intérêts de manière significative. Ceci a créé un climat d'incertitude généralisée, impactant le moral des consommateurs et des investisseurs.

Les incertitudes quant à l'évolution des coûts, notamment des prix de l'énergie et des frais de personnel, n'ont cessé d'inquiéter les entreprises. Le mécanisme d'indexation automatique des salaires, avec l'échéance effective de trois tranches indiciaires au cours de la seule année 2023, n'a guère contribué à l'amélioration de l'environnement économique.

Même si la situation diffère d'un secteur à l'autre, c'est le secteur de la construction en particulier qui se retrouve confronté au risque d'une crise historique s'expliquant tout d'abord par la hausse rapide et importante des taux d'intérêts qui a conduit à une réduction significative des ventes au niveau de l'immobilier résidentiel.

Par ailleurs, les groupes de Métiers « Alimentation », « Mode, Santé & Hygiène et « Mécanique » indiquent éprouver des difficultés conjoncturelles fin 2023 et début 2024. Ainsi, pour l'Artisanat pris dans son ensemble, l'indicateur de l'activité a fortement baissé en 2023 et les chefs d'entreprise prévoient un nouveau recul au début de l'année 2024, confirmé par les enquêtes les plus récentes.

### **3.2. Rôle, activités et missions**

La Chambre des Métiers en tant que chambre professionnelle et personne morale de droit public est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers.

La Chambre des Métiers regroupe toutes les entreprises de l'Artisanat, à savoir celles du secteur de l'alimentation, du secteur mode, santé, hygiène, du secteur de la mécanique, du secteur de la construction – gros-œuvre – parachèvement, du secteur de la construction – équipement technique, du secteur communication, multimédia, art et autres activités.

La Chambre des Métiers conçoit sa mission et son rôle dans la défense, la représentation et l'articulation des intérêts de ses ressortissants, ceux du secteur de l'Artisanat et des petites et moyennes entreprises luxembourgeoises.

Les activités de la Chambre des Métiers consistent notamment à :

- promouvoir un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'Artisanat et de ses ressortissants
- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'assistance et le conseil dans le cadre de la création et de la transmission d'entreprise
- assister et conseiller ses ressortissants au niveau économique, technologique, juridique et de l'innovation, ainsi que dans leurs efforts d'internationalisation
- établir des statistiques concernant l'Artisanat et réaliser des études et des analyses sur l'Artisanat et les petites et moyennes entreprises
- promouvoir la formation professionnelle initiale et continue, de même que l'assistance et le conseil y afférent
- participer à la formation et au perfectionnement professionnel des jeunes et des adultes dans le cadre des dispositions légales concernant la formation professionnelle initiale et le Brevet de Maîtrise
- exécuter des missions spécifiques qui lui sont déléguées sur base d'une loi ou d'une convention
- informer et sensibiliser à l'observation de la législation concernant l'Artisanat et les petites et moyennes entreprises

La Chambre des Métiers dispose de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie financière et administrative. Pour faire face à ses dépenses, elle est autorisée à percevoir des cotisations ainsi que des droits et rétributions en rémunération des services qu'elle rend.

### **3.3. Composition et organisation de la Chambre des Métiers**

L'assemblée plénière de la Chambre des Métiers est composée de 25 membres effectifs élus et de 3 membres effectifs désignés par la Fédération des Artisans pour une durée de 5 ans. Les membres élus sont répartis dans 6 groupes électoraux.

L'assemblée plénière définit la politique générale de la Chambre des Métiers, définit son organisation interne et désigne son Directeur Général dont la nomination est soumise à l'approbation du Gouvernement.

L'assemblée peut déléguer certains de ses pouvoirs au Président et au Comité de la Chambre des Métiers.

### 3.4. Législation et réglementation

La Chambre des Métiers est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et par les règlements grand-ducaux suivants pris en exécution de la loi du 2 septembre 2011 :

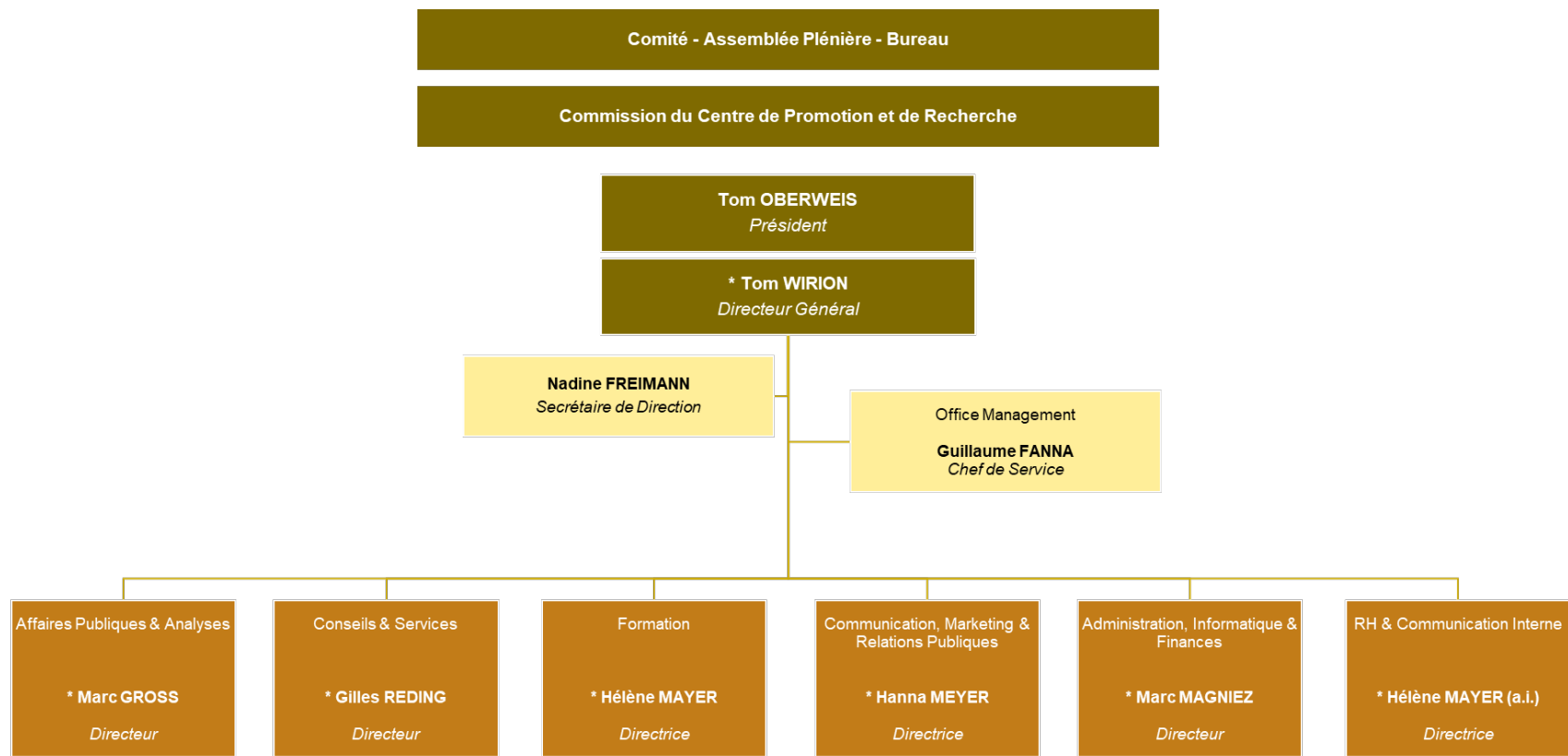
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 fixant le mode d'établissement du répertoire et les modalités de communication des données tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 déterminant le nombre de membres effectifs et suppléants de l'assemblée plénière de la Chambre des Métiers à élire, la composition numérique des groupes électoraux et le nombre de sièges réservés à chaque groupe électoral
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce (abrogé par le règlement grand-ducal du 29 mai 2020 – voir ci-après)
- Règlement grand-ducal du 29 mai 2020 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et modifiant le règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception (date de prise d'effet : 2 juin 2020)
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 portant organisation de la procédure électorale pour la Chambre des Métiers
- Règlement d'ordre interne de la Chambre des Métiers

2023 que le statut des chambres professionnelles et partant le statut de la Chambre des Métiers, fût institutionnalisé avec son intégration au 1er juillet 2023 dans la Constitution luxembourgeoise.





**3.5. Organigramme de la Chambre des Métiers (version 01/12/2023)**



(\* ) Membre du Comité de Direction

### Organigramme :

L'organigramme de la Chambre des Métiers définit la structure interne de cette dernière basée principalement sur les six grandes divisions suivantes :

- Conseils & Services, regroupant les initiatives orientées vers les « entreprises » (Service « eHandwerk » ; Service « Contact Entreprise » ; Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment - SCRB)
- Affaires Publiques & Analyses, regroupant les services « Affaires juridiques & Avis », « Affaires sociales, Emploi & Formation », « Affaires Européennes », « Affaires Economiques » et « Affaires Environnementales & Technologies »
- Formation, regroupant les initiatives orientées vers les « jeunes » et « jeunes adultes » voire en matière de formation (Service « Perspektiv Handwerk » ; Service « Formation initiale » ; Service « Brevet de Maîtrise & Formation continue »)
- Administration et Finances, regroupant les services « Comptabilité », « Print » et « Informatique »
- Communication, Marketing et Relations Publiques
- Ressources humaines & Communication interne

### Coopération pluridisciplinaire horizontale :

La coopération interne entre conseillers est marquée par une approche par « équipes de compétences pluridisciplinaires » regroupant des conseillers en provenance de différents services liés par une même thématique et débouchant sur une approche stratégique proactive autour de sujets-clés pour l'Artisanat.

Ce modèle de coopération horizontal interne regroupe les conseillers des différents services concernés dans un « centre de compétence » au profit de l'Artisanat, dénommé « Centre de Promotion et de Recherche de la Chambre des Métiers » (CPR).

Le CPR est placé sous l'autorité de la « Commission du Centre de Promotion et de Recherche » (Commission CPR) composée de représentants du secteur de l'Artisanat (Président de la Chambre des Métiers, Directeur Général de la Chambre des Métiers, quatre membres élus de la Chambre des Métiers, Secrétaire Général de la Fédération des Artisans, Directeur de la Mutualité des PME) et d'un représentant du Ministère ayant dans ses compétences le département des Classes Moyennes.

Le Centre de Promotion et de Recherche (CPR) a été créé en vertu d'une convention conclue entre le Gouvernement et la Chambre des Métiers.

### **3.6. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers**

L'Assemblée plénière est l'organe souverain de la Chambre des Métiers ; elle est élue à l'issue d'élections organisées tous les cinq ans. Elle est composée de membres effectifs et de membres suppléants. Trois de ses membres sont délégués de la Fédération des Artisans. Les autres membres sont désignés au scrutin secret pour un terme de cinq ans et sont rééligibles.

Lors de l'assemblée plénière constituante du 13 juin 2022, Monsieur Tom OBERWEIS a été élu Président de la Chambre des Métiers ; Messieurs Alex KIEFFER et Paul NATHAN ont été élus Vice-Présidents.

Sa composition était la suivante au 31 décembre 2023 :

Section 1 – Alimentation

Membres effectifs

MEYER Luc  
OBERWEIS Tom

Membres suppléants

1. KAIFFER Anne  
2. MULLER Patrick

Section 2 – Mode, Santé, Hygiène

Membres effectifs

BALLMANN Alexa  
SCHMIT Romain  
COLLUCI Guisepe  
ALLIAUME Claude

Membres suppléants

1. VALENTE SIMOES Ana  
2. FIS Nancy  
3. FUZIO Vincenza  
4. SCHUTZ Markus

Section 3 – Mécanique

Membres effectifs

ROEMEN Daniel  
DOSTERT François  
BEFFORT Thierry  
DOSTERT Jean-Claude

Membres suppléants

1. DIEDERICH René  
2. KRETTELS Ben  
3. GALLE Olivier

Section 4 – Construction – Gros œuvre – Parachèvement

Membres effectifs

KUHN Roland  
BERTRAND Martine  
NATHAN Paul  
RECKINGER Georges  
NILLES Christian  
ANTONY Marin  
HOSTERT Stephan  
SCHMIT Christophe  
DELLI ZOTTI Christoff

Membres suppléants

1. ZEPPONI Fränz  
2. BIEVER Paul  
3. ELSEN Patrick  
4. BONENBERGER Serge  
5. MAJERUS Serge  
6. BERNABO Sarah  
7. KOCH Christian  
8. MASSETER François  
9. BUR Christian

### Section 5 – Construction – Equipements techniques

#### Membres effectifs

KIEFFER Alex

SCHREIBER Claude

KOPPES Pol

#### Membres suppléants

1. WATRIN Olivier

2. REYLAND Gilbert

3. D'ANGELO Stéphano

### Section 6 – Communication, Multimédia, Arts et autres activités

#### Membres effectifs

WILLEMS Danielle

STEFFES Sébastien

DERNOEDEN Roland

#### Membres suppléants

1. GRAAS Mike

2. WESTER Patrick

#### Délégués de la Fédération des Artisans

MAJERUS Serge

RECKINGER Michel

DI BARI Tun

Les 6 groupes de métiers composant l'Assemblée Plénière sont représentés par Luc Meyer (Groupe « Alimentation »), Alexa Ballmann (Groupe « Mode, Santé, Hygiène »), Fränz Dostert, (Groupe « Mécanique »), Georges Reckinger, (Groupe « Construction - Gros-œuvre - Parachèvement »), Pol Koppes (Groupe « Construction - Equipements techniques »), Sébastien Steffes (Groupe « Communication, Multimédia, Art et autres activités »)<sup>89</sup>. Roland Kuhn est représentant coopté avec voix consultative.



<sup>89</sup> Le Président, les deux Vice-Présidents et les six porte-paroles sont représentés au Comité de la Chambre des Métiers, auxquels s'ajoute le Président de la Fédération des Artisans appelé à siéger au Comité comme membre coopté et avec voix consultative.

## 4. Les activités des Services de la Chambre des Métiers en 2023

### 4.1. Service « Formation initiale »

#### 4.1.1. Missions

Le Service Formation initiale (y inclus les conseillers à l'apprentissage) a réalisé en 2023 les missions et tâches suivantes :

##### Gestion de la Formation initiale

- Actions de promotion de l'apprentissage e.a par la mise à jour permanente des sites Internet [formations.cdm.lu/apprentissage](http://formations.cdm.lu/apprentissage) et [www.beruffsausbildung.lu](http://www.beruffsausbildung.lu)
- Conseil et information en matière d'apprentissage (à l'intention des apprentis, des parents, des entreprises, etc.)
- Gestion des convocations/résultats obtenus dans le contexte de la formation professionnelle (DAP et CCP) et assurance d'un service clé en main aux entreprises formatrices de la formation initiale (obligation légale)
- DAP - Clôture de la session PII / PIF 2023 (ordinaire et de rattrapage) ; information aux entreprises formatrices des convocations ; communication aux entreprises des résultats obtenus ; gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus
- CCP – Clôture de l'année scolaire 2022/2023 ; communication aux entreprises des résultats obtenus ; gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus ; campagne d'information continuation du contrat avec DAP
- Gestion des contrats d'apprentissage entre l'entreprise formatrice et l'apprenti - Assurance d'un service clé en main aux entreprises (obligation légale)
- Attribution et suivi du droit de former (alternance apprentissage et stage) - Etablissement et mise à jour de la liste des entreprises ayant le droit de former ; campagnes pour les postes d'apprentissage et de stages ; développement de nouveaux métiers à former ; définition des différents métiers pouvant être formés par les entreprises formatrices
- Promotion - Conseil et information sur la formation initiale - « Les Journées de l'Apprentissage », Journée nationale de placement en apprentissage (RTL Jobdag, RTL Leierplazendag e.a.), moovijob, Schoulfoire, etc
- « Helpline apprentissage » - Aide structurelle aux démarches administratives des entreprises en matière d'apprentissage, exploitation d'une adresse mail et d'un numéro téléphonique spécifique à l'apprentissage

##### Surveillance de la Formation initiale

- Surveillance journalière de la formation en entreprise par une présence permanente sur le terrain ou à distance
- Offre d'information structurée aux entreprises ayant obtenu le droit de former ;
- Offre d'information aux apprentis sur tout ce qui est en rapport avec la formation professionnelle
- Accompagnement des entreprises et des apprentis dans le processus de formation en entreprise
- Gestion de conflits, médiation, commission de litige
- Organisation des tâches diverses dans le cadre de la surveillance : Collecte et traitement des évaluations patronales ; participation aux conseils de classe, aux réunions des différentes commissions, etc
- Organisation de coaching (en collaboration avec LSC Asbl)

## Encadrement de la Formation initiale

- Participation active au processus curriculaire
- Participation aux travaux des équipes curriculaires par une présence active et permanente
- Mobilisation et encadrement des représentants de la Chambre des Métiers dans les différentes commissions, dont les équipes curriculaires

## Relation et convention

- Organisation et gestion de l'apprentissage transfrontalier (Erasmus+)
- Etudes supérieures en alternance (cf. Duales Studium) (Bachelor/BTS) : Offrir aux entreprises l'opportunité de recruter et de former du « highly qualified personnel » qui disposent des compétences aussi bien intellectuelles que technico- manuelles ; Offrir aux candidats ayant un accès aux études supérieures, l'opportunité de faire une formation de type études supérieures en alternance
- Organisation conjointe avec le MENJE et la Chambre des Salariés de la « Remise des Diplômes et Certificats de fin d'apprentissage »
- Implication dans le projet national Léierboard coordonné par l'ADEM

### 4.1.2. Activités 2023

#### Révision et uniformisation des contrats d'apprentissage

Dû à une nouvelle directive UE en faveur de conditions de travail plus transparentes et prévisibles, une adaptation des contrats d'apprentissage devait être faite. La Chambre des Métiers a profité de cette occasion pour organiser un groupe de travail avec la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des salariés et le Service de la Formation professionnelle du MENJE pour réviser les différents contrats d'apprentissage et les uniformiser. A partir du 16 juillet 2023, à savoir le début de la période où les nouveaux contrats d'apprentissage sont conclus, ces nouveaux modèles uniformisés de contrat d'apprentissage ont été utilisés.

#### Nouvelle formation : diplôme de technicien en mobilité électrique



Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, la nouvelle formation pour l'obtention du diplôme de technicien en mobilité électronique est proposée. Les compétences de ce diplôme sont axées sur le fonctionnement des moteurs électriques. Ce diplôme de technicien est organisé en concomitant pour les deux dernières années. Ceci pour assurer une passerelle directe aux détenteurs d'un DAP mécatronicien d'autos et motos qui souhaitent élargir leurs

connaissances sur les moteurs électriques sous contrat d'apprentissage. Une quinzaine d'apprentis ont signé un contrat d'apprentissage en 2023 dans le cadre du DT en mobilité électrique.

## **YEP Foire de l'éducation**

Du 24 au 26 avril 2023 a eu lieu la 2<sup>ème</sup> édition de la « YEP Schoulfoire ».

Sur une surface totale de 17.000 m<sup>2</sup> à la LuxExpo The Box répartie sur 3 halls, la Schoulfoire repose sur 5 axes :

- les lycées du Luxembourg
- les partenaires de la formation professionnelle
- les ateliers de découverte
- les univers des formations
- le Léierplazendag, une bourse aux contrats d'apprentissage.

La foire de l'éducation a permis de promouvoir le monde du travail en général et la formation professionnelle en particulier afin d'orienter et de recruter des jeunes dans les formations artisanales et ainsi pallier au manque de main-d'œuvre qualifiée. Les chambres professionnelles étaient regroupées sur un grand stand commun afin de conseiller les visiteurs sur toutes les questions relatives à la formation professionnelle des différents secteurs.



## **Erasmus+**

La Chambre des Métiers a soumis un projet dans le cadre de « Erasmus+ » en 2022, d'une durée de 18 mois. Le projet a été accordé par l'UE et offre un support financier aux apprentis qui font un apprentissage transfrontalier, dans le but de les encourager dans cette voie de l'Artisanat.

Trois mobilités ont été réalisées et subventionnées sous ce programme durant l'année 2023.

## **Remise des diplômes et certificats de l'Artisanat 2023**

Le 30 novembre 2023 les lauréats de l'apprentissage artisanal tout comme les lauréats du « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2023 » et du « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2023 » ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie festive à la Maison du Savoir organisée conjointement par la Chambre des Métiers, la Chambre des salariés et le MENJE.

Réhaussée par la présence du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude MEISCH, l'évènement a permis à environ 270 personnes de recevoir leurs diplômes et certificats en main propre et de fêter ensemble avec leurs familles et proches la réussite de leur formation.





Le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2023 » a été décerné à Monsieur Pierre GEIMER qui a réussi son DAP en mécatronicien de cycles.



### **Campagne commune Berufsberatung.lu**

Chaque année au Grand-Duché, quelque 2.000 jeunes se lancent dans l'apprentissage et font ainsi leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

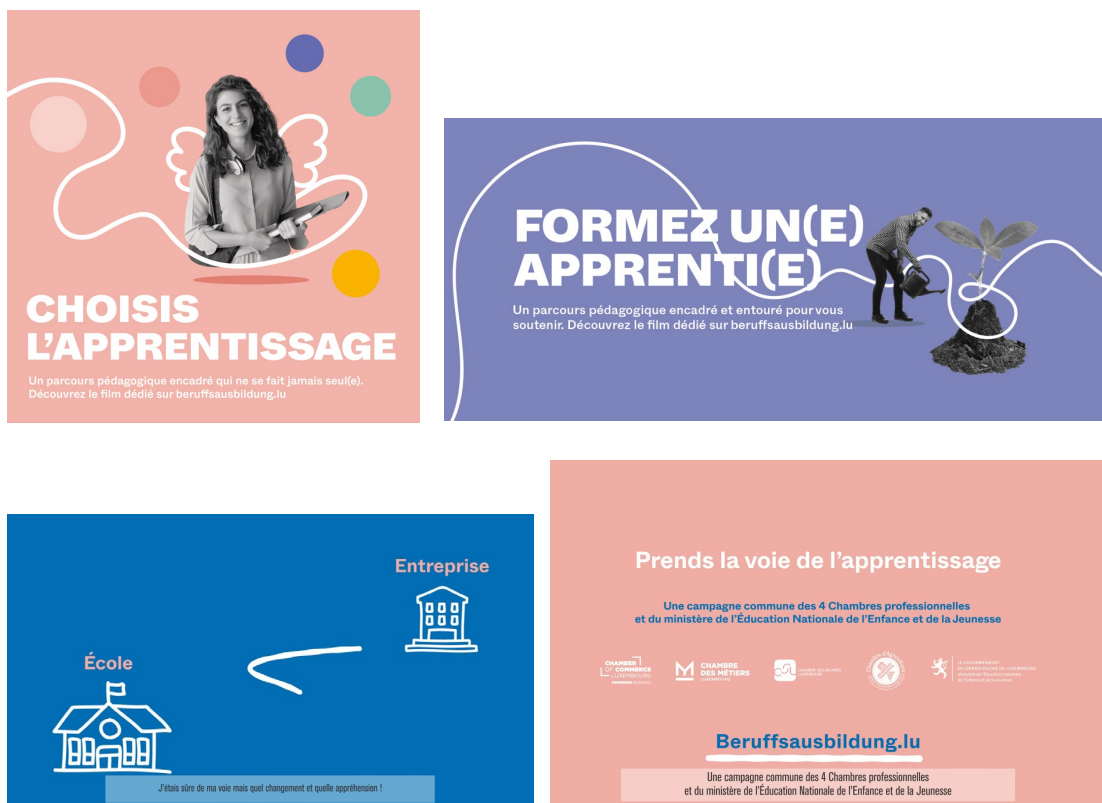
Au Luxembourg, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la Chambre des Salariés et la Chambre d'Agriculture assurent avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) l'organisation et la surveillance de l'apprentissage dans les professions commerciales et administratives, l'artisanat, l'industrie et l'agriculture.

Chaque partenaire s'efforce de promouvoir les apprentissages dans les métiers qu'elle représente. Pour la rentrée scolaire 2023, les quatre chambres professionnelles et le MENJE ont décidé d'unir à nouveau leurs forces pour lancer une campagne de communication commune qui vise à promouvoir l'apprentissage comme l'un des moteurs de la société. Cette campagne a un double objectif : rappeler aux entreprises l'importance de l'apprentissage pour former ses futurs collaborateurs, et surtout, convaincre davantage de jeunes à se lancer dans l'aventure de l'apprentissage.

Afin d'atteindre cet objectif, les partenaires ont opté pour une campagne axée sur le digital, dans le but d'optimiser et d'élargir leur communication grâce à un ciblage qualitatif, proposer une interaction forte avec l'audience et décupler les points de contact.



Toutes les informations utiles ou encore la campagne actuelle avec le film dédié sont disponibles sur le site commun : [www.berufsausbildung.lu](http://www.berufsausbildung.lu)



### **Brochures Hands Up Patron/Apprenti, Gadgets et Campagne**

Notre brochure a été distribuée en allemand et en français lors de différents événements. Elle s'adresse aux jeunes/adultes/parents et regroupe toutes les informations importantes pour les futurs apprentis de la formation professionnelle initiale.

Dans le même cadre, une brochure à destination des futures entreprises formatrices a été également mise à disposition.

Des brochures et des gadgets ont été distribués lors des journées de placement, Schoulfoire, foires d'orientation, etc. et ce dans le but d'avoir une visibilité plus jeune et attractive.

Courant juin-juillet 2023, une campagne de communication ciblée sur les réseaux sociaux, dans le tram et à la radio (RTL) a été développée, pour promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises formatrices.

### 4.1.3. Chiffres-clés 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021**	2022**	2023
Offre Postes Apprentissage	844	810	918	762	817	765	788	1068	976	862
Nouveaux Contrats Apprentissage	742	797	657	770	726	776	740	778	698	682
Total Apprentis	1.736	1.725	1.736	1.738	1.779	1.829	1.813	1.756	1.711	1.681

\* Prolongation exceptionnelle de la date de conclusion de nouveaux contrats du 01.11.20 au 31.12.20 (Covid-19).

\*\* Prolongation exceptionnelle de la date de conclusion de nouveaux contrats du 01.11.21 au 30.11.21 respectivement du 01.11.22 au 30.11.22. (Covid-19).

Comparabilité avec les années précédents est à prendre avec précaution (cf. résiliation période d'essai)

	Apprentissage 2022	Apprentissage 2023
Candidats	1.711	1.681
Classes/Cours	p.m.	p.m.
Apprentissage : Entreprises formatrices	760	760
Equipes curriculaires/évaluation	69	57
Membres équipes curriculaires/évaluation	158	137

	DT	DAP	CCP	TRF	Total	Date
Postes déclarés	6	688	121	47	862	15.09.23
Nouveaux contrats	16	497	132	37	682	31.12.23
Contrats en gestion	17	1.241	317	106	1.681	31.12.23
Diplômes et certificats	2	318	84	18	422	31.12.23

TRF – Apprentissage transfrontalier

En 2023, la Chambre des Métiers gérait 1.681 apprentis et environ 4.700 entreprises formatrices (dont 760 qui font valoir leur droit de former). 862 postes d'apprentissage étaient offerts et 682 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année.

## 4.2. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »

### 4.2.1. Missions

Dans le cadre de la réforme pluriannuelle du Brevet de Maîtrise, la Chambre des Métiers a poursuivi ses efforts avec le lancement du groupe de travail visant à réformer ou à réviser le domaine d'activité suivant :

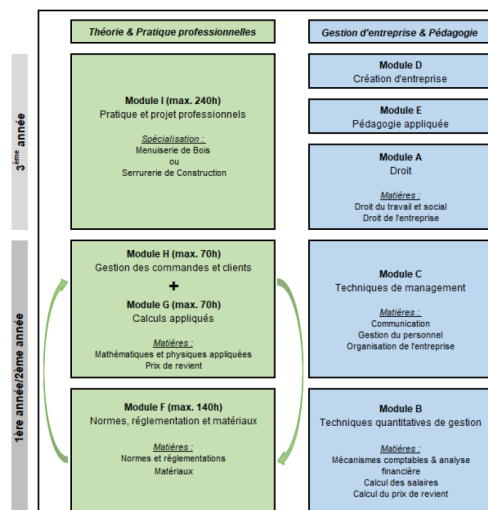
- Métiers de la finition (métiers marbrier-tailleur de pierres, carreleur, plafonneur-façadier, peintre-décorateur)

En parallèle 2 projets de révision ont été clôturés en 2023 à savoir :

- Instructeur de natation
- Mécanicien dentiste

Les cours y relatifs débiteront à la rentrée 2024-2025.

Le nouveau Brevet de Maîtrise « artisan en bois-métal » regroupant les métiers de menuisier et d'entrepreneur de constructions métalliques a été lancé à la rentrée 2023/24. Ce dernier constitue le 5<sup>e</sup> projet de réforme mis en place depuis le début de la réforme en 2016.



Le premier cycle du projet de réforme en génie technique du bâtiment a été clôturé en décembre et 20 candidats ont été diplômés. 17 dans la spécialisation « technique d'exploitation électrique » et 3 dans la spécialisation « technique d'installations »



#### 4.2.2. Activités relatives au Brevet de Maîtrise en 2023

- Organisation de la nouvelle campagne d'inscription au Brevet de Maîtrise
- Conseils individualisés aux candidats
- Organisation et gestion des cours préparatoires et des examens au Brevet de Maîtrise
- Lancement du Brevet de Maîtrise réformé « artisan en bois-métal » (regroupement des métiers de menuisier et d'entrepreneur de constructions métalliques)
- Mise en place d'une nouvelle commission d'examen pour le domaine du bois-métal, recrutement, formation et encadrement des chargés de cours et des membres des commissions d'examen
- Planification et organisation des classes avec 494 candidats et 156 chargés de cours « théorie » et « gestion ». Une légère hausse des nouvelles inscriptions a été constatée : 215 nouveaux candidats en 2023 par rapport à 205 en 2022 (+5%). Le total des candidats inscrits dans la formation (cours et/ou examens) s'élève à 554 pour l'année scolaire 2022/2023
- Conception, planification, organisation, surveillance et gestion de deux sessions d'examens (printemps et automne) de gestion, de la théorie professionnelle et de la pratique professionnelle (obligation légale)

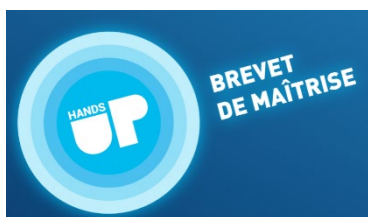


- Examens au Brevet de Maîtrise – session de printemps
  - 424 candidats en théorie de gestion
  - 417 candidats en théorie professionnelle (26 métiers)
  - 146 candidats en pratique professionnelle (24 métiers)
- Examens au Brevet de Maîtrise – session d'automne 2023 :
  - 84 candidats en théorie de gestion
  - 47 candidats en théorie professionnelle (18 métiers)
- Organisation de la remise solennelle des diplômes et promotion du travail avec mise en place d'un live streaming (07/05/2023)

#### Projets - Brevet de Maîtrise en 2023

- Projet informatique : développement de l'extranet formateurs, saisie en ligne des présences, agenda pour formateurs, déclaration des frais via extranet en vue du dépôt de la facture électronique via PEPPOL
- Adaptations des dashboards de reporting (BI)
- Définition workflows et flux de travail internes
- Documentation des procédures
- Refonte des conventions et des conditions générales

- Plusieurs séances d'information par domaine pour les nouveaux candidats au Brevet de Maîtrise (méthodes pédagogiques « comment me préparer au parcours et aux examens », clarification attentes et objectifs) ont été organisées
- Organisation de 2 séances d'informations généralisées
- Développement d'un cours de mise à niveau en mathématiques pour les candidats qui n'ont pas le niveau requis
- Organisation de la « soirée de la formation » en date du 25 octobre 2023. Présentation des services de la division formation
- En septembre 2023, les collaborateurs du service BMFC ont effectué un passage dans toutes les « cours de gestion d'entreprise »
- Adaptation des contenus relatifs au Brevet de Maîtrise en vue de la migration du site Handsup sur le site de la Chambre des Métiers



- Tournage d'un film « derrière les coulisses du BM » (mise en valeur de nos partenaires, surtout lycées, formateurs, commissions) film destiné à remercier nos partenaires
- Renforcement de la médiatisation sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn, etc.)
- Interview « 3x eng Fro » sur le Brevet de Maîtrise diffusé sur RTL Radio
- Projets de loi Brevet de Maîtrise : contributions et suivi en vue du dépôt du projet de loi

### **Réforme du Brevet de Maîtrise :**

- Continuation de la mise en place de nouveaux concepts pédagogiques et didactiques
- Intégration de 3 nouveaux collaborateurs dans le service
- Prise en charge de la fonction « relais avec les commissions d'examen » par les conseillers de la CdM pour les brevets réformés

### **Projets de réforme**

- **Artisan en génie technique du bâtiment**
  - ◆ Recrutement de formateurs pour la direction du cours du module I
  - ◆ Organisation des premiers examens dans le cadre des modules M et I
  - ◆ Lancement des cours du module I en juillet 2023
  - ◆ Elaboration d'une procédure détaillée pour l'organisation de l'examen pratique à destination des commissions d'examen et des formateurs
  - ◆ Elaboration de consignes pour l'examen pratique par spécialisation pour les candidats
  - ◆ Établissement et gestion du budget et coordination des réunions de travail
- **Artisan dans le domaine de la toiture**
  - ◆ Travaux d'élaboration des contenus par spécialisation des cours du module I
  - ◆ Lancement des cours module I
  - ◆ Traduction en français des supports de cours des modules H et M

- ◆ Recrutement de formateurs pour la direction des cours
- ◆ Établissement et gestion du budget et coordination des réunions de travail
- **Artisan en beauté**
  - ◆ Organisation des premiers examens du module F
  - ◆ Développement des supports de cours du module G en langue allemande et française
  - ◆ Recrutement de formateurs pour la direction des cours du module G
  - ◆ Lancement des cours du module G en automne 2023
  - ◆ Établissement et gestion du budget et coordination des réunions de travail
- **Artisan en bois-métal**
  - ◆ Arrêté du programme-cadre
  - ◆ Organisation d'une séance kick-off pour le nouveau brevet de maîtrise artisan en bois-métal
  - ◆ Travaux d'élaboration du contenu des cours du module F
  - ◆ Recrutement des formateurs pour la direction des cours du module F
  - ◆ Mise en place et recrutement pour la commission d'examen
  - ◆ Lancement des cours du module F en automne 2023

### **Projets de révisions**

- **Mécanique / Mobilité (révision)**
  - ◆ Poursuite des travaux.
- **Entrepreneur de construction (révision)**
  - ◆ Poursuite des travaux.
- **Instructeur de natation (révision)**
  - ◆ Dépôt du programme-cadre
- **Prothésiste dentaire (révision)**
  - ◆ Dépôt du programme-cadre
- **Instructeur de la conduite automobile (révision)**
  - ◆ Arrêté du programme-cadre
  - ◆ Organisation d'une séance kick-off
  - ◆ Travaux d'élaboration du contenu des cours du module F
  - ◆ Recrutement des formateurs pour la direction des cours du module F
  - ◆ Adaptation de la commission d'examen
  - ◆ Lancement des cours du module F en automne 2023
- **Participation et contribution considérables aux travaux préparatoires du projet de réforme du cadre légal relatif au Brevet de Maîtrise**
- Organisation d'une la formation train the trainer en allemand/luxembourgeois avec 10 participants
- Organisation de 2 formations Moodle.

### **Participation à des groupes de travail**

- Intégration et collaboration taskforce skills
- Intégration commission formation

### 4.2.3. Activités relatives à la Formation continue en 2023

#### Conception de l'offre de formation continue

- Analyse et conception de formations selon les besoins des différents secteurs de l'Artisanat
- Planification, organisation et suivi de 305 formations (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques)
- Encadrement de plus de 70 formateurs (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques)
- Promotion de l'offre de formation
- Elaboration et mise en place d'une nouvelle catégorisation des formations : intégration de cette logique en ce qui concerne la présentation web des formations
- Adaptation du processus de publication de l'offre de formations
- Campagne promotionnelle Formation continue
- Développement d'une formation autour de la thématique de la 'Déconstruction et démolition sélective en vue du réemploi ou du recyclage'
- Mailings personnalisés aux différents secteurs et métiers via l'outil calendriers personnalisés
- Mise à jour de l'offre sur le site internet [Chambre des Métiers - Formations \(cdm.lu\)](http://Chambre des Métiers - Formations (cdm.lu))
- Mise à jour de l'offre sur le portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)
- Conseil et assistance personnalisés aux clients de la Chambre des Métiers en matière de formation, de congé de formation, etc.
- Représentations externes
- Interviews, entrevues, articles et dossiers presse
- Collaborations importantes :
  - ♦ Collaboration commune au niveau de l'offre de cours du secteur de la construction entre Chambre des Métiers et les Centres de Compétences Génie Technique du Bâtiment et Parachèvement et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)
  - ♦ Continuation de la collaboration avec l'ADEM
  - ♦ Collaboration et concertation CNCD - OAI – IFSB – CdC - CRTI-B, IMS, SuperDrécksKesch
  - ♦ Nohalteg an d'Zukunft + : Coopération et collaboration de la Chambre des Métiers - Energieagence – Passivhausinstitut Darmstadt – Lycée Josy Barthel Mamer - Attert Lycée Rédange
  - ♦ Collaboration dans le cadre du programme « Investir dans le futur » (fonds pour une transition juste) avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (FSE)
- Organisation de la formation « Tuteur en entreprise »
- Organisation de formations « Building Information Modeling (BIM) »
- Renforcement de la présence médias via réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, etc.)

## **Formation continue – Certifications :**

Planification et organisation des certifications suivantes :

- Nohalteg an d'Zukunft +
- Lancement du label « Nohalteg an d'Zukunft + » pour remplacer le label « Energie fir d'Zukunft + », qui a été attribué depuis 2012 par la Chambre des Métiers comme preuve de qualification particulière dans la construction de maisons passives.



- Travailleur désigné
- Cours pour contrôleurs de chauffage au gasoil - Règlement du 7 octobre 2014
- Cours pour contrôleurs d'installations de combustion à gaz - Règlement du 27 février 2010
- Assemblage de tuyaux en cuivre ou en acier inoxydable pour conduites à gaz naturel à l'aide de raccords à sertir
- Certification « Installateur de systèmes solaires thermiques »
- Certification « Installateur de pompes à chaleur »
- Certification « Installateur de systèmes solaires photovoltaïques »
- Certification « Installateur de chaudières et de fourneaux à biomasse »
- Cours accéléré pour la création d'entreprise dans l'activité artisanale « Manucure-maquilleur »

## **Formation continue - Projets**

- Convention ADEM - Chambre des Métiers : Aider à sensibiliser les entreprises sur les mesures de soutien proposées aux employeurs, mais aussi à soutenir les efforts en matière de formation des demandeurs d'emploi // Développement d'un concept et établissement des modalités générales de collaboration ; Optimisation workflow et procédures ; Suivi et accompagnement personnalisé en ce qui concerne les demandes d'inscription aux formations
- Mise en place des modalités de prolongation en collaboration avec le Passivhausinstitut (documentation détaillée, caractéristiques des matériaux et, suivant les corps de métiers, un test d'étanchéité à l'air ou un protocole de régulation ; Mise en place d'un système alternatif via des points obtenus à travers de formations continues). Communication aux entreprises labélisées ; Accompagnement personnalisé ; Suivi et contrôle ; Mises à jour des données et du répertoire dédiés aux entreprises labélisées
- Développement de 4 formations en collaboration avec la confédération hair, beauty and tatoos guild (pédicure, maquillage permanent, ongles et extension de cils)
- Développement d'un workshop autour de la thématique de l'achat du textile durable



## **Elaboration de nouvelles formations continues**

- Conception et organisation de formations pour travailleurs désignés pour le secteur de la Mode Santé Hygiène (MSH) -> Objectif : Répondre à une demande du secteur afin d'avoir des compétences spécifiques relatives aux risques des métiers de la MSH
- Conception de 2 formations en « smart home » et « smart energy »
- Conception de 3 formations dans le domaine la gestion durable
- Conception d'une formation « l'écologie dans mon assiette »
- Conception d'une formation pour salariés détachés vers la France (Cycle de formation "Grande Région")
- Conception d'un cycle de 3 formations en médiation
- Conception de la nouvelle formation pour tuteurs
- Conception d'une formation au sujet de la digitalisation des processus
- Conception d'un nouveau cycle de formation en droit de la construction
- Conception d'une formation « Passivhaussanierer »
- Lancement de nouveau catalogue de formations autour de la thématique de l'alimentation durable
- Conception d'un cours de mathématique pour préparer les candidats à intégrer les cours préparatoires menant au Brevet de Maîtrise ou à acquérir les prérequis en mathématiques utiles à la fréquentation des cours du Brevet de Maîtrise

## **Manifestations « Brevet de Maîtrise et Formation continue » 2023**

- Remise des diplômes Brevet de Maîtrise : le 7 mai 2023 a eu lieu la remise des Brevets de Maîtrise et de la Promotion du Travail dans l'Artisanat
- Séances d'information pour les nouveaux candidats au Brevet de Maîtrise
- Participation à la journée REELCD au Lycée classique à Diekirch
- Campagne Brevet de Maîtrise
- Campagne Formation continue
- Présence dans différents lycées (journées d'information et d'orientation; ateliers de sensibilisation)
- Présentations de l'offre de formation et de nos services auprès de l'ADEM aux sites de Hamm, Diekirch et Esch-Belval
- Lycée Attert Lycée Rédange : Présentation du projet Artisan Certifié Maison Passive et organisation de l'examen pour la délivrance du certificat afférent
- Organisation de la soirée de la formation avec 125 participants (formateurs, membres des commissions d'examen)
- Participation à la journée nationale le Radon en collaboration avec le Ministère de la Santé et l'IFSB
- Visite du « Campus Handwerk » et échange sur certaines analyses de qualification en vue de reconnaissances des diplômes étrangers à la Handwerkskammer Trier
- Participation au salon Educatech à Paris avec le focus sur la thématique de l'intelligence artificielle dans l'éducation

#### 4.2.4. Brevet de Maîtrise (BdM) – Chiffres clés

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nouveaux Candidats BdM	316	295	277	275	239	238	216	155	182	199	205	215
Total Candidats BdM	808	785	756	727	725	650	619	551	542	560	552	554
Désistement candidats					74 10,2%	77 11,8%	4 0,7%	8 1,5%	10 1,8%	7 1,25%	18 3,3%	16 2,9%

#### 4.2.5. Formation continue – Chiffres clés

Année 2023	Nombre de cours	Heures de cours	Participants
<b>Webinaires</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>18</b>
<b>Cours de gestion et d'organisation d'entreprise</b>	<b>38</b>	<b>450</b>	<b>319</b>
<b>Cours techniques organisés par secteur dont :</b>			
Alimentation	20	234	120
Mode, Santé, Hygiène	13	435	90
Mécanique	14	491	75
Construction	72	1.071	857
Communication et multimédia	0	0	0
Métiers de l'art et métiers divers	0	0	0
<b>Sous-Total</b>	<b>119</b>	<b>2.231</b>	<b>1.142</b>
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	<b>2.689</b>	<b>1.479</b>

**4.3. Service « Perspektiv Handwerk »**

**4.3.1. Missions**

Les principales activités pour l'année 2023 se sont articulées autour de deux axes :

- le développement de la promotion de l'Artisanat (pour le public cible « jeunes ») à travers des actions existantes du secteur, diverses collaborations et des partenariats dans la mission de valorisation des métiers de l'Artisanat.
- le développement de nouvelles initiatives de promotion permettant de faire connaître la diversité et les atouts des métiers et de la carrière de l'Artisanat et s'inscrivant dans un contexte d'adaptation en continue, afin de prendre en compte l'évolution des tendances jeunes.

**4.3.2. Activités 2023**

**Découverte de l'Artisanat et de ses métiers au sein de l'enseignement fondamental**

Projet « Hallo Handwerk » : Initiative-phare  
 Développement des semaines thématiques autour des métiers de l'Artisanat dans l'école fondamentale afin de permettre aux enfants de découvrir la passion des métiers de l'Artisanat et d'apprécier les perspectives dans ce secteur.



**Description et aspect(s) innovateur(s) de l'initiative**

« Hallo Handwerk » est la première semaine thématique sur l'Artisanat développée depuis 2018/2019 pour l'enseignement fondamental par la Chambre des Métiers en collaboration avec le SCRIPT et la Maison de l'Orientation. Le projet de l'élaboration des contenus pour les différentes branches du cycle 4.1 est complété par une activité pratique d'un artisan qui intervient en classe et qui éveille ainsi la curiosité et l'intérêt des enfants pour le savoir-faire des différents métiers de l'Artisanat. Le grand atout du projet réside dans le fait de permettre le développement de la notoriété de l'Artisanat, de manière authentique et directe, auprès des publics cibles enseignants, élèves et parents.

En 2023, le projet des métiers de l'alimentation a vu le jour et le projet pratique du prothésiste dentaire a été développé et ajouté pour les métiers de la mode-santé-hygiène.

Une visite du ministre Claude Meisch a été planifiée lors des ateliers pratiques dans deux classes de Belvaux-Poste.

Réalisation d'une campagne photos sur les réseaux sociaux des différentes visites par la Chambre des Métiers et d'une vidéo du projet par le MENJE.

En plus un projet a été mené en ce qui concerne l'éducation préscolaire, cycle 1 avec une visite d'un artisan fleuriste.

En 2023/2024, une 5<sup>ème</sup> semaine thématique est développée.



### **« Hallo Handwierk – les métiers de la toiture »**

Le projet « Hallo Handwierk – les métiers de la toiture » (première semaine thématique qui a été développée depuis la rentrée 2028/2019) propose une découverte de l'Artisanat et de ses métiers de manière transversale.

Projet 2023 : Mise à disposition des documents sur la plateforme Moodle dédiée au projet ; préparation des coffres de matériaux et du projet pratique pour les classes participantes ; coordination des ateliers pratiques qui consistent en la construction de petits modèles de toits destinés à être assemblés par les élèves des classes participantes.



### **« Hallo Handwierk – les métiers de la mécanique des véhicules »**

Une deuxième semaine thématique, focalisée sur les métiers de la mécanique des véhicules a été développée (depuis la rentrée 2020/2021). Le projet pratique, animé avec des artisans de la mécanique (des véhicules) consiste en un travail sur les composants d'une culasse de voiture.

En 2023 le projet pratique a été complété par la procuration de chariots pour enfants qui ont des pneus démontables à l'aide d'une boulonneuse.



### **« Hallo Handwierk – les métiers de la Mode-Santé-Hygiène »**

La semaine thématique « Hallo Handwierk – les métiers de la Mode-Santé-Hygiène » est la troisième semaine thématique qui a été développée pour l'école fondamentale. Les projets pratiques développés et organisés pour ce secteur sont très variés et dépendent de la spécialisation de l'intervenant (p.ex : coiffeur, esthéticien, couturier, opticien). En 2023, le projet pratique du prothésiste dentaire a été ajouté et développé par le secteur de la mode-santé-hygiène.



### **« Hallo Handwierk – les métiers de l’Alimentation »**

La semaine thématique, Hallo Handwierk – les métiers de « l’Alimentation » est la quatrième semaine thématique du projet.



Le projet pratique consiste (selon la spécialité de l’artisan : traiteur, boucher, boulanger-pâtissier ou pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier) en la création d’amuses-bouches et de pains surprises, l’organisation d’un barbecue ou la confection de petites souris en massepain.



### **« Hallo Handwierk – électricien, génie technique du bâtiment »**

Depuis le dernier trimestre 2023, développement en cours du nouveau projet Hallo Handwierk – électricien, génie technique du bâtiment. Organisation des groupes de travail, coordination et élaboration des documents de travail.

Chiffres-clés 2023 (44 classes, 614 élèves)

- Semaine thématique les métiers de la « Toiture » : 11 classes, 147 élèves
- Semaine thématique les métiers de la « Mécanique » (des véhicules) : 14 classes, 202 élèves
- Semaine thématique les métiers de la « Mode, Santé Hygiène » : 14 classes, 195 élèves
- Semaine thématique, les métiers de l’« Alimentation » et « Fleuriste » (en cycle 1) », projet-pilote : 5 classes, 70 élèves

### **Plateforme Informatique**

Mise en pratique de l’outil informatique matching tool pour la gestion des semaines thématiques (gestion des rendez-vous entre les artisans et les enseignants/classes inscrites au projet « Hallo Handwierk »).

En 2023, des adaptations de la plateforme informatique ont été faites permettant d’améliorer le flux de la planification des visites par région, thème et date.

### **Projets lycées**

Projet lycée « Meet the maker » : Projet-pilote

Kick-off d’un nouveau projet-pilote afin d’élaborer plusieurs sessions de travail créatives et pratiques pour les élèves des classes de 6<sup>ième</sup> / lycée sur la thématique de l’Artisanat. Pour les sessions pratiques, des défis pour les élèves sont introduits directement par des artisans via vidéos où ils s’adressent directement aux élèves pour les défier (= aspect innovateur).

### **Promotion et sensibilisation dans les lycées :**

Contacts, informations, présence du service dans plusieurs lycées ainsi que sur des foires d’orientation grâce à un stand et/ou dans le cadre d’animation d’un atelier.

- Lënster Lycée international school, Junglinster
- Lycée technique de Bonnevoie, Luxembourg
- Lycée Robert Schuman, Luxembourg
- Lycée Edward Steichen, Clervaux
- Nordstadlycée, Diekirch, Journée des entreprises
- Lycée du Nord, Wiltz, Matinée de l’orientation
- Lycée Aline Mayrisch, Luxembourg

- Lycée des Arts et Métiers, Luxembourg
- Ecole privée Marie Consolatrice, Esch/Alzette
- Lycée Guillaume Kroll, Esch/Alzette
- Lycée Nic Bever, Dudelange
- Lycée Vauban, Luxembourg, Salon des métiers
- Lycée Technique du Centre, Luxembourg
- Lycée Josy Barthel, Mamer
- Atert Lycée, Redange
- Lycée Technique de Lallange, Esch/Alzette
- Maacher Lycée, Grevenmacher, Handwierkerdeeg
- ECG, Luxembourg, Jobfaire
- Lycée Technique Agricole, Gilsdorf, workshop avec les collaborateurs du Sepas et de la Cellule d'orientation
- Lycée Michel Lucius, Limpersberg
- Lycée des garçons, Limpersberg, Journée d'orientation
- Ecole Privée Fieldgen
- Ecole Privée Ste Sophie
- St Georges International School
- Accueil de différentes classes du Lycée Privé Emile Metz à la Chambre des Métiers (en collaboration avec le service Brevet de Maîtrise) en vue de présenter les différentes possibilités de formations menant au diplôme de Brevet de Maîtrise pour les élèves en année terminale du DAP et technicien.
- Collaboration avec le service de la scolarisation des enfants étrangers (SECAM) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) qui accueille les élèves âgés à partir de 12 ans nouvellement arrivés dans le pays.
- Sensibilisation sur les métiers de l'Artisanat pendant la période d'été au Lycée Michel Lucius.
- Conseil personnalisé pour certains lycées et proposition d'un parcours programmé pour les classes de 5<sup>ième</sup> p.ex. : afin de sensibiliser aux métiers de l'Artisanat sur plusieurs périodes durant l'année scolaire.

### **Autres projets de sensibilisation aux métiers de l'Artisanat**

#### Projet « Yep-Schoulfoire »



Animation d'ateliers pratiques de découverte des métiers de l'Artisanat et mise à disposition d'informations à la "YEP- Schoulfoire" du 24 au 26 avril 2023 à la LUXEXPO. Les ateliers pratiques ont été organisés pour les enfants du cycle 4 de l'école fondamentale ainsi que pour les lycéens du cycle inférieur. Les enseignants et les parents ont aussi été invités et ont pu se faire une idée sur les différents perspectives et métiers.



Présentation du projet (3ième place au pitch) du Hackathon « Définir le futur de l'éducation – Comment réinventer l'enseignement national secondaire aujourd'hui et demain » au Ministre de l'Education @ Schoulfoire 2023.



#### Projet Entrepreneurial schools :

Offre de sensibilisation aux métiers de l'Artisanat au projet « Sustainable Entrepreneurial Schools », une plateforme qui met en relation les lycées qui s'engagent dans le programme « Sustainable Entrepreneurial Competence » avec les partenaires de l'économie.



Participation du service au Quiz Rallye du Sustainable Entrepreneurial School Day le 23.10.2023 aux Rives de Clausen.

#### Participation au Gaplo Minilënster, le Village des enfants :

Participation avec un challenge à l'Université de Minilënster ainsi qu'avec un atelier pratique pour les enfants dans une entreprise de l'Artisanat au village des enfants.

#### Participation au Makerfest 2023 :

Participation avec des ateliers pratiques au Makerfest 2023 organisé au Forum Geesseknäppchen par le Service National de la Jeunesse.

#### Collaboration avec Schola Nova :

Organisation des ateliers pratiques en différentes langues sur les métiers de l'Artisanat à la Schola Nova (école de langue).

#### Propositions pour la campagne Equall du Mega et Menej :

Coordination des artisans potentiels souhaitant participer à la campagne sur les stéréotypes et l'égalité des chances au marché du travail.

#### Offre de formation continue à l'IFEN :

Sensibilisation et promotion de l'Artisanat, de ses métiers et de ses perspectives de carrière dans le cadre des formations continues à l'IFEN. Proposition de cours pour le personnel enseignant, éducatif et psycho-social impliqué dans le processus d'orientation sur les différents projets du service « Perspektiv Handwierk ».

#### Partenariat « dayCare Hands-On », projet en collaboration avec Care asbl et la Maison de l'orientation :

Un autre projet de découverte pratique des métiers de l'Artisanat a été adapté pour la première fois en 2023 et ce spécialement pour les métiers de l'Artisanat.

Le dayCARE (journée découverte dans une entreprise) est une initiative organisée depuis 2008. À travers le « dayCARE Hands-on » organisé en 2023, le dayCARE s'ouvre pour la première fois depuis son lancement, aux lycéens et lycéennes âgés de 14 à 16 ans (= aspect innovateur) et leur permet de faire un stage pratique dans une entreprise artisanale.

Lors du « dayCARE Hands-on » les jeunes ont pu se faire une meilleure idée des perspectives professionnelles d'avenir dans les métiers de l'Artisanat.



Chiffres-clés 2023 :

50 entreprises participantes, 76 jeunes participants auprès de 10 écoles sensibilisées

#### Partenariat conventionné avec Jonk Entrepreneuren Luxembourg Asbl (JEL) :

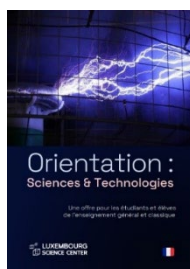
- Représentation au conseil d'administration des JEL
- Membre de différents groupes de travail JEL, stratégie 2024-2029
- Promotion du Job Shadow Day, une initiative commune de la FEDIL et la JEL, avec la participation de la Chambre des Métiers, de la Chambre de Commerce et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE). Accueil de 2 élèves à la Chambre des Métiers ; engagement dans le domaine « Corporate Social Responsibility » et transmission de l'expérience professionnelle aux jeunes entrepreneurs de demain.



- Contributions à la promotion de l'entrepreneuriat (création de l'entreprise) lors des interventions du Diplôme +
- Volontariat dans le programme « Notre communauté » dans l'enseignement fondamental
- Parrainage et remise de prix à la finale des « Mini-entreprises »
- Contributions aux JEL News (articles, annonces)
- Intervention coaching lors d'un « Innovation Camp »
- Intervention et membre du jury du programme « Entreprises d'entraînement – CLEE », « Junior Project Awards », « My first enterprise »

#### Partenariat avec le Luxembourg Science Center :

Partenariat de la découverte pratique des métiers technologiques et techniques, via des ateliers/workshops, pour des jeunes élèves de 13 à 17 ans (participation des classes de 5ème à 1ère de plusieurs lycées du pays).





Ateliers :

- Transformation des métaux
- Electricité et domotique
- Optique et télécommunication
- Plastique et recyclage
- Microorganismes et science de la cuisine
- Géométrie et 3D Design
- Mécatronique et mobilité autonome
- Vidéo et montage

Partenariat avec le Musée national d'histoire naturelle et le Fonds National de la Recherche dans le cadre du Science Festival

Organisation d'un stand avec un atelier pratique (construction d'une structure en bois de toiture) lors du Science Festival le 11 et 12 novembre 2023 à l'Abbaye de Neumünster.

Partenariat conventionné avec l'ACEL (Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois)

Présentation du secteur, des métiers, des carrières de l'Artisanat et de l'institution Chambre des Métiers dans les guides de l'ACEL (Guide du futur étudiant et guide du futur diplômé) ainsi que publication de l'annonce « Toutes les routes mènent à l'Artisanat ». Participation par du matériel de promotion pour le Brevet de Maîtrise au « Student fir en Dag » et informations sur l'Artisanat à travers la ACEL newsletter.

Collaboration avec différents services de la Chambre des Métiers

Par exemple : diffusion de la campagne « Make.Shape.Create » dans les écoles, ainsi que les brochures du service formation initiale et Brevet de Maîtrise ; organisation et remise de « Goodies » lors de la remise du DAP; stand lors de la journée Festival de l'Europe ; participation à la Studenteifore en collaboration avec les services de la Formation de la CDM ; participation à la soirée de la Formation, (organisation commune des services de la formation pour mettre à l'honneur les volontaires artisans participants aux différents projets), etc.

BusinessRun 2023

Coordination de la participation de la Chambre des Métiers à la 9ème édition du Luxembourg Times BusinessRun 2023 et organisation du prix « Team Handwierk – Let'z run » que la Chambre des Métiers a remis à l'équipe mixte (homme - femme) la plus rapide faisant partie d'une entreprise artisanale. Les collaborateurs de la Chambre des Métiers étaient aussi bel et bien au rendez-vous avec 34 coureurs et coureuses. La Chambre des Métiers a également soutenu (lors de cet évènement) l'action de solidarité des dons pour la Fondation Cancer et a contribué avec 1.000 € supplémentaires aux dons totaux. Ainsi, la Chambre des Métiers a souhaité être à l'origine d'un moment de partage et d'échanges entre collègues.



Développement d'un réseau d'artisans-volontaires en élaboration via des contacts et des membres des groupes de travail, ambassadeurs du secteur e.a.

Dans le cadre de son travail de promotion le service "Perspektiv Handwerk" sensibilise à la diversité et aux perspectives des métiers de l'Artisanat et organise divers projets au cours desquels les élèves peuvent vivre une expérience pratique des métiers de l'Artisanat. À cet effet, le service fait appel et engage des artisans-volontaires pour soutenir ces actions de sensibilisation.

Promotion de la « juste valeur de l'Artisanat » face aux partenaires politiques et stratégiques

### Développement d'une communication adaptée au public-cible jeune

Création de divers news, posts, articles de presse et contributions aux réseaux sociaux notamment via Facebook Perspektiv Handwerk.

Ex : campagne photo sur le projet « Hallo Handwerk », promotion de l'Artisanat, annonces « le chemin vers l'Artisanat dans différents supports, ...



### Campagne de promotion du jeu « Hallo Handwerk » sur RTL, Wort, Virgule, Contacto

- Participation à la Game-On « Educators Day », évènement pour enseignants et éducateurs intéressés aux possibilités d'intégrer des jeux pour l'apprentissage dans l'enseignement formel et non formel.
- Distribution du jeu en collaboration avec le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) dans toutes les classes du cycle 4.1 et 4.2 de l'enseignement fondamental.
- Convention de vente et distribution du jeu « Hallo Handwerk » à travers les magasins Ernster et Domino.
- Campagne de communication sur RTL, Wort, Virgule et Contacto pour le jeu de société « Hallo Handwerk » pour les périodes de Pâques et de Noël.



- Intégration de la commande du jeu sur la page Heydoo.lu
- Mise en place d'un formulaire de commande sur notre site pour les écoles.

L'objectif du jeu est de faire découvrir les métiers de l'Artisanat et d'en discuter afin de découvrir un secteur diversifié et moderne avec des métiers, perspectives et carrières valorisantes tout en jouant (jeu de famille de communication).



### Campagne lycée



Campagne d'information aux lycées du pays sur les atouts de l'Artisanat dans le but de transporter des messages-clés vers les écoles, enseignants, élèves, parents : Prise de contact et envoi de divers matériels d'informations du service « Perspektiv Handwerk » et des autres services de la Formation en rapport avec les carrières et perspectives dans l'Artisanat. Organisation d'interventions en classe du cycle inférieur et supérieur de l'enseignement général et classique.

### Production d'article de promotion

- Divers gadgets pour les diplômés de l'apprentissage

Afin de célébrer les lauréats de la promotion 2023 et de mettre en valeur leur réussite et ainsi renforcer l'esprit d'équipe et l'esprit d'appartenance au secteur de l'Artisanat (#TeamHandwerk), des gadgets ont été développés et distribués pour l'occasion de la remise des diplômes de fin d'apprentissage.



- Production d'articles de promotion comme les tabliers pour le projet « Hallo Handwerk Alimentation », goodie bags et des nouveaux roll-ups pour le service.



#### Commissions et groupes de travail entre autres :

- Forum National Orientation
- Partenariat conventionné avec l'Asbl Jonk Entrepreneuren – membre du CA, groupes de travail, volontaire programme, membre des différents jurys
- Partenariat conventionné WorldSkills Luxembourg, membre du comité
- Partenariat conventionné avec le SCRIPT et la Maison de l'orientation
- Projet « Hallo Handwerk » à l'école fondamentale
- Partenariat conventionné avec Care asbl et la Maison de l'orientation
- Partenariat conventionné avec le FNR et Musée national d'histoire naturelle pour le Science Festival
- Partenariat conventionné avec le Times BusinessRun Luxembourg
- Partenariat conventionné avec l'ACEL
- Partenariat avec Sustainable Entrepreneurial Schools
- Partenariat avec le Science Center Luxembourg
- Partenariat avec Schola Nova
- Partenariat avec IMS, projet Digital Challenge
- Partenariat avec Ferroforum
- Partenariat avec l'IFSB, projet jeune

#### 4.3.3. Chiffres clés 2023

Année	Contacts totaux (app.)	Contacts via des présences stand, demandes d'information, brochures e.a. :				Élèves* ayant participé à des ateliers et/ou présentations animés sur le sujet des métiers et carrières dans l'Artisanat :			
		Total par année (app.)	EF	CIES	CSES	Total par année (app.)	EF	CIES	CSES
2018	2.273	1.226	10,7%	70,6%	18,7%	1.047	11,2%	85,9%	2,9%
2019	2.668	1.056	43,9%	50,4%	5,7%	1.612	33,1%	64,3%	2,6%
2020**	3.664	3.209	1,4%	64,7%	33,9%	415 (+40)	32,5%	67,5%	
2021***	5.919	4.791		68,8%	31,2%	1105 (+23)	47,1%	41,7%	11,2%
2022	7.455	4.650	4,7%	60,7%	34,6%	2.805	36,3%	60,8%	2,9%
2023	7.782	4.184	25,3%	29,1%	45,6%	3.598	29,9%	62,8%	7,3%

A ces chiffres s'ajoutent encore bien d'autres contacts (qui ne sont pas recensés dans le tableau), p.ex. : via les réseaux sociaux, emails, contacts téléphoniques, etc., partant les chiffres constituent une approximation.

EF = Enseignement fondamentale / CIES = Cycle Inférieur Enseignement secondaire / CSES = Cycle Supérieur Enseignement secondaire

\*Ces chiffres comprennent les enseignants ; en moyenne, on peut calculer un enseignant pour 15 élèves.

\*\*En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, les projets d'ateliers de découverte à l'école fondamentale et au Science Center ont dû être annulés en cours de route. Une campagne d'information a été lancée dans tous les lycées ce qui explique l'augmentation au niveau des demandes d'information pour 2020. Dans les chiffres 2020 sont inclus 40 jeunes participants aux ateliers de découverte qui étaient inscrits à l'ADEM. Une campagne sur les réseaux sociaux « "Create your future" : Géff Handwerker/Deviens artisan » a pu se réjouir de 2.143 Likes, 231 Shares et 2.297 Link clicks qui ont été ajoutés aux totaux de contacts.

\*\*\*Dans les chiffres 2021 sont inclus 23 jeunes participants aux ateliers de découverte qui étaient inscrits à l'ADEM.

## 4.4. Service « Affaires économiques »

### 4.4.1. Missions

Les principales activités du Service « Affaires économiques » sont les suivantes :

- Promotion d'un cadre légal et réglementaire favorable au développement de l'artisanat (fiscalité, marchés publics, aides étatiques, aménagement du territoire, logement, zones d'activités économiques, mobilité, etc)
- Réalisation d'études, d'enquêtes, de statistiques et d'analyses dans le domaine économique
- Assistance-conseil en matière économique des ressortissants de la Chambre des Métiers
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail

### 4.4.2. Activités 2023

#### **Statistiques, enquêtes et analyses (présentation de l'Artisanat)**

##### **Statistiques de l'Artisanat**

- Publication de la brochure « Chiffres-clés 2022 »



- Conférence de presse Chiffres-clés (04/05/2023) et communiqué de presse « Naviguer dans les turbulences : l'Artisanat exposé à la polycrise »
- Envoi de la brochure au public-cible suivant (486 exemplaires) :
  - ◆ Gouvernement
  - ◆ Députés
  - ◆ Présidents des fédérations
  - ◆ Chambres professionnelles et fédérations
  - ◆ Fonctionnaires ayant un lien avec l'Artisanat
  - ◆ Lycées
  - ◆ Banques ayant un service PME

##### **Enquête de conjoncture**

- Rédaction et publication de notes :
  - ◆ « L'Artisanat au 4e trimestre 2022 : Le secteur opère dans un contexte de fortes turbulences » (publié le 15 février 2023)

- ◆ « L'Artisanat au 1er trimestre 2023 : Une tempête trouvant son origine dans un cocktail toxique de facteurs défavorables s'annonce » (publié le 21 avril 2023)
- ◆ « Situation économique au 2e trimestre 2023 : Avis de tempête » (publié le 7 août 2023)
- ◆ Situation économique au 3e trimestre 2023 : Une baisse très préoccupante de l'indicateur d'activité dans le secteur de la construction » (publié le 27 octobre 2023)

#### Rédaction et publication d'articles dans le d'Handwierk

- ◆ « L'Artisanat au 4e trimestre 2022 : Le secteur opère dans un contexte de fortes turbulences » (mars 2023)



- ◆ « L'Artisanat au 1er trimestre 2023 : Une tempête trouvant son origine dans un cocktail toxique de facteurs défavorables s'annonce » (mai 2023)



- ◆ « Situation économique au 2e trimestre 2023 : Avis de tempête » (septembre 2023)



- Publication des résultats sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu) : [CDM - Brochures et documents utiles - Chambre des Métiers](#)
- Publication dans la newsletter prestataires de services (non-résidents) (avril et novembre 2023)
- Participation au « EU Craft & SME Barometer » de SMEUnited (publié semestriellement)

### Enquêtes spécifiques planifiées

- Financement (réalisée en 2022) - présentation des résultats à :
  - ◆ Comité de la Chambre des Métiers (31/01/2023)
  - ◆ Direction de la SNCI (07/02/2023)
  - ◆ ABL – groupe de travail « retail » (18/4/2023)
  - ◆ Ministère des Classes moyennes (23/08/2023)
  - ◆ Rédaction d'un article pour « d'Handwierk » (novembre 2023)
- Besoins en main-d'œuvre et formation (réalisée en 2022)
  - ◆ Participation à la conférence de presse (02/2023)



- Environnement (réalisée en mars 2023) - réalisation et évaluation des résultats
- Marchés publics (réalisée en juin 2023)
  - ◆ Réunion de concertation avec le Fonds du logement (12/01/2023)
  - ◆ Présentation des résultats de l'enquête au Comité de la CdM (19/09/2023)
  - ◆ Rédaction d'un article pour « d'Handwierk » (novembre 2023)
  - ◆ Rédaction de la note « Enquête sur les marchés publics » publiée sur le site [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu) (25/10/2023)
- Développement durable (lancée en septembre et évaluée)

### Enquêtes spécifiques non planifiées

- Création d'une enquête pour l'indemnité perte d'efficience → n'a finalement pas été envoyée aux entreprises

### Analyse de la position compétitive de la construction luxembourgeoise dans la Grande région

- Analyse du secteur de la construction pour préparer la prise de position par rapport à l'enquête de l'Autorité de Concurrence en utilisant différentes sources de données : AMECO, STATEC, Eurostat

### Analyse des faillites et des radiations dans l'Artisanat

- Présentation au Comité de la CdM (19/09/2023)
- Présentation à l'Assemblée plénière de la CdM (09/10/2023)

## **Analyse de la situation financière des entreprises artisanales**

- Réunion LBR pour avoir accès aux données relatives au numéro d'enregistrement au registre de commerce (=variable-clé utilisée pour extraire les données de l' « Opendata ») (25/01/2023)
- Préparer l'exploitation de la base de données « Opendata » en collaboration avec le service informatique de la CdM

## **Construction**

### **Marchés publics**

- Adaptation des coefficients nécessaires aux révisions des prix (salaires) : 2 adaptations en 2023 - avril et octobre (index septembre avec info sur compensation)
- Facturation électronique
  - ♦ Massmailing : « A partir de ce samedi, les factures électroniques seront obligatoires ! » (17/03/2023)
  - ♦ Participation avec le service eHandwerk à la réunion de coordination avec le Ministère de la Digitalisation
- Cours Marchés publics (26 participations)
  - ♦ Mardi, 12 septembre de 8h30 à 12h30 [séance française] [16 inscriptions]
  - ♦ Jeudi, 14 septembre de 8h30 à 12h30 [séance allemande] [10 inscriptions]
- GT BIM
  - ♦ Réunion de concertation CdM-FdA-Neobuild (21/03/2023)
- Commission des soumissions
  - ♦ Défense des intérêts des entreprises artisanales
  - ♦ Utilisation du feed-back pour améliorer le conseil aux entreprises
- Assistance-conseil

### **CRTI-B**

- Participation aux groupes de travail :
  - ♦ Révision des clauses contractuelles générales
  - ♦ Révision des prix
- Gouvernance
  - ♦ Assemblée générale du CRTI-B (18/04/2023)
  - ♦ Conseil de gérance

### **Construction – Crise du logement**

- Réunions de concertation avec le Ministre des Classes moyennes M Delles pour faire le point sur la situation de la construction et discuter les mesures de soutien proposées par la CdM (19/04 ; 28/04 ; 19/05)
- Task-Force Logement
  - ♦ Contribution au document reprenant les propositions de la CdM : « Propositions en vue de l'instauration à court terme de mesures de soutien pour le secteur de la construction à l'adresse de la Task force Logement » (22/05/2023)
  - ♦ Présentation par les Ministres Delles, Fayot et Kox des mesures de soutien au secteur décidées par la Task-Force Logement (20/06/2023)
  - ♦ Réunion de concertation avec des représentants des ministères concernés (Classes moyennes ; Energie et Aménagement du territoire ; Logement) et la Klima Agence (05/07/2023)



- Communication

- ♦ Communiqués de presse :

- « Les assises du logement : un pis-aller pour couvrir les tergiversations politiques ? » (16/02/2023)



- « L'Artisanat tire la sonnette d'alarme : perspectives peu encourageantes dans la construction » (27/03/2023)



- « Objectivons le débat ! : La rentabilité moyenne d'une entreprise de la filière de la construction est de 5 à 9 pour cent avant impôts » - Communiqué commun CdM – FdA (31/03/23)



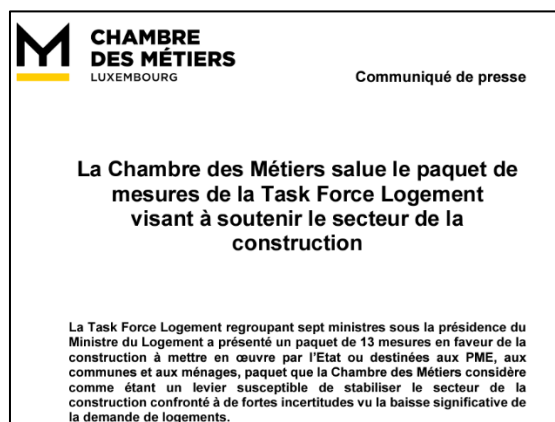
- « La nécessité de mesures fortes en vue d'éviter une crise dans la construction et une accentuation de la pénurie de logements » (14/04/23)



- « Naviguer dans les turbulences : l'Artisanat exposé à la polycrise » (04/05/23)



- « La Chambre des Métiers salue le paquet de mesures de la Task Force Logement visant à soutenir le secteur de la construction » (20/06/23)



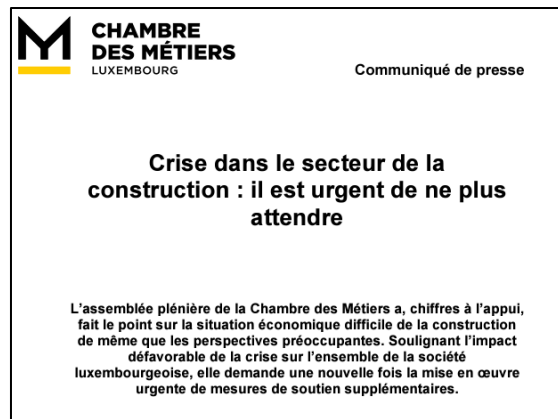
- « Plaidoyer pour une implémentation concrète et rapide du paquet de la « Task Force Logement », à compléter par des mesures « investisseurs » fortes » (03/07/2023)



- « La crise du bâtiment arrive au niveau des entreprises » - Communiqué commun CdM – FdA (07/07/23)



- « Crise dans le secteur de la construction : il est urgent de ne plus attendre » (10/10/2023)

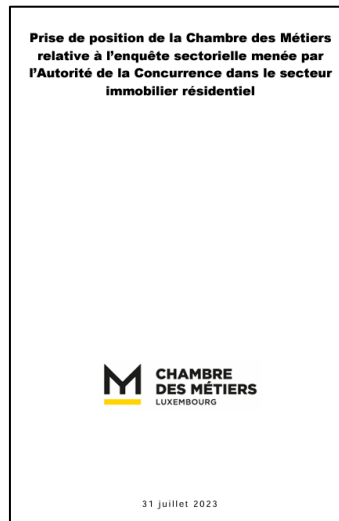


- « Propositions communes pour une revitalisation du secteur de la construction » Communiqué commun CdM – OAI (24/10/23)



- ◆ Massmailings :
  - Massmailing « Marchés publics – Task-force Logement » pour informer les entreprises des 13 mesures présentées par le Gouvernement (juillet 2023)
  - Massmailing « Impact environnemental, aides temporaires ... » pour informer les entreprises plus en détail sur certaines des 13 aides (août 2023)
  - Massmailing : « Marchés publics – révision des prix » pour informer les entreprises sur les implications de la compensation par l'Etat de la 3e tranche indiciaire suite à un accord tripartite et suite à une communication du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (octobre 2023)
- Contribution d'éléments de réponse à une question parlementaire posée par Mme Ahmedova (doc.parl. : 7917) en relation avec les difficultés financières du secteur de la construction (08/05/2023)
- Etude sur l'impact de la crise de la construction sur les finances publiques : « Impact économique de la crise de la construction /logement » (juin 2023)

- Enquête de l'Autorité de la Concurrence
  - ◆ « Prise de position de la Chambre des Métiers relative à l'enquête sectorielle menée par l'Autorité de la Concurrence dans le secteur immobilier résidentiel » (31/07/2023)



- Indemnité pour perte d'efficience :
  - ◆ Rédaction d'une note reprenant l'analyse de la répartition de l'indemnité
  - ◆ Préparation et lancement du courrier recommandé avec accusé de réception invitant les entreprises bénéficiaires à contrôler leurs coordonnées bancaires
  - ◆ Assistance des entreprises par téléphone et e-mail
  - ◆ Contribution aux réponses par rapport aux questions parlementaires suivantes :
    - QP N°8293 posée par les députés Sven Clement et Marc Goergen (7/09/2023 avec réponse fournie le 17/10/2023 par le Ministre des Classes Moyennes)
    - QP N°8387 posée par les députés Sven Clement et Marc Goergen (20/10/2023 avec réponse pas encore fournie par le Ministre des Classes Moyennes)
  - ◆ Finalisation du mandat de la Chambre des Métiers pour verser l'indemnité pour perte d'efficience aux entreprises (préparation des courriers pour opérer le paiement de l'indemnité)

## **Financement**

### **Aides étatiques**

- Rédaction d'avis
- Mise à jour de l'outil d'aides sur cdm.lu présentant 59 aides différentes
- Organisation d'un cycle de séances « Financement des entreprises artisanales » en 3 modules (nombre des participants : 115)
  - ◆ Module 1 : « Les aides étatiques aux PME et produits de financement SNCI » (partenaires : Ministère des Classes Moyennes & SNCI)



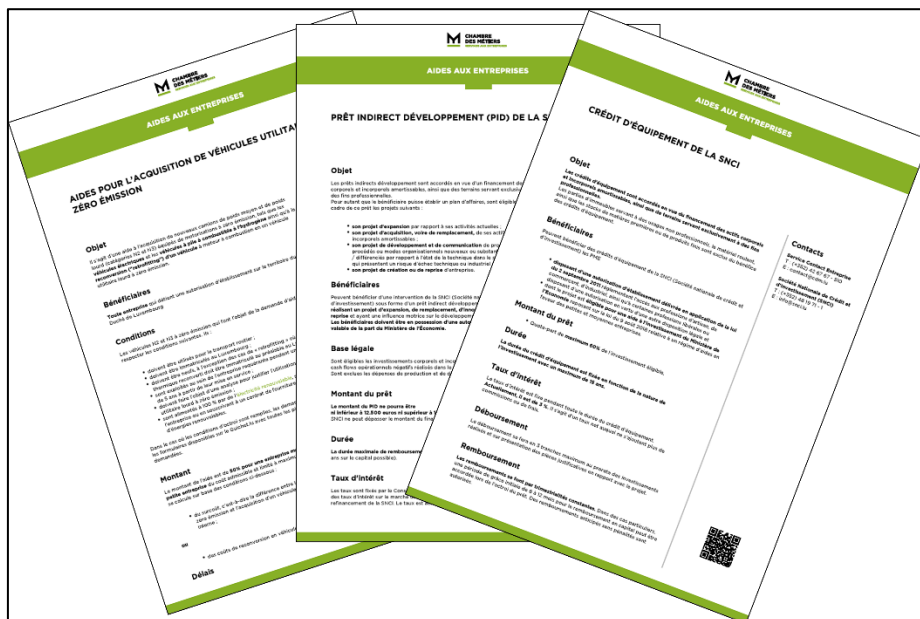
- ◆ Module 2 : « Les produits et services MPME » (partenaire : Mutualité des PME)



- ◆ Module 3 : « Les banques et étapes importantes vers un crédit pour vos projets » (partenaire : ABL avec présentations par BCEE, BGL, BIL, ING, Raiffeisen)



- Réalisation de fiches sur les aides : mise à jour des crédits SNCI, nouvelle aide véhicules utilitaires lourds à zéro émission



- 5e Plan d'action PME : publié le 25/7/2023 avec notamment une contribution de la Chambre des Métiers sur les aides et moyens de financement alternatifs
- Elections nationales 2023 : rédaction d'une note reprenant les propositions de la CdM
- Envoi d'un massmailing pour informer les entreprises sur l'aide temporaire impact environnement (une des 13 mesures décidées par la Task-force Logement) et prêt de relance de la SNCI (08/08/2023)
- Chargé de cours pour le volet comptabilité & business plan pour la formation pour les « primo-créateurs »

## SNCI

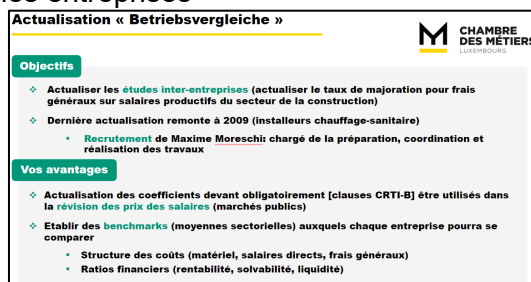
- Réunion d'information à l'attention des conseillers de la CdM (Contact Entreprises, e-Handwiera, Service Affaires économiques) concernant les instruments de la SNCI applicables à l'Artisanat (12/01/2023)



- Participation aux travaux donnant lieu à de nouveaux instruments :
  - ♦ Prêt de relance (complémentaire à l'aide temporaire impact environnemental)
  - ♦ Prêt indirect développement Anti-Crise à l'attention du secteur de la construction
- Massmailings aux entreprises pour les informer sur les révisions des taux et les nouveaux instruments mis en place
  - ♦ Révision des taux applicables (janvier 2023)
  - ♦ Aide temporaire impact environnemental et Prêt de relance SNCI (08/08/2023)
  - ♦ « Nouvelle offre de financement mise en place par la SNCI pour le secteur de la construction : Prêt indirect Développement Anti-crise » (21/09/2023)

## Etude inter-entreprise

- Analyse des anciennes études et documents préparatoires
- Formalisation de la méthodologie et de l'approche
- Validation de l'approche auprès du comité de la CdM (19/09/2023)
- Préparation d'une présentation détaillée reprenant la démarche, la méthodologie et les avantages pour les entreprises



- Présentation du projet et validation par le groupe construction de l'Assemblée Plénière (6/12/2023)
- Phase test avec une entreprise partenaire (lancement en 2024)

## **Aménagement du territoire**

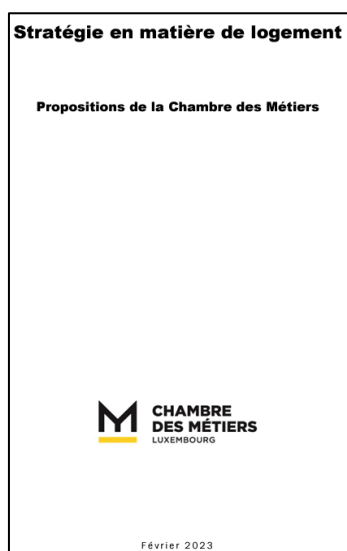
- Réunion avec M Panos Mantziaras - suite du projet « Luxembourg in transition » (21/4/2023)
- Analyse du nouveau programme directeur de l'aménagement du territoire
- Conseil supérieur de l'aménagement du territoire : échange avec Monsieur le Ministre Claude Meisch (14/12/2023)

## **Logement**

- Entrevue avec le Fonds du logement en vue de la préparation d'une enquête sur les marchés publics et les difficultés y liées (12/01/2023)
- Projet de loi logement abordable (réforme de la loi de 1979)  
Echange CdM – FdA – Ministère du Logement (31/01/2023 ; 08/03/2023 ; 23/03/2023) : discussion sur les logements pour salariés
- Assises du Logement
  - ◆ Rédaction du communiqué de presse « Les assises du logement : un pis-aller pour couvrir les tergiversations politiques ? » publié le 17/02/2023



- ◆ Participation aux assises du logement (22/02/2023)
- Préparation de la réunion nationale « Logement » : réunion de concertation au niveau de l'UEL (13/12/2023 – mesures CT et 20/12/2023 – mesures MT / LT)
- Publication de notes :
  - ◆ Stratégie en matière de logement - Propositions de la Chambre des Métiers (février 2023)



- ◆ Elections nationales 2023 : rédaction d'une note reprenant les propositions de la CdM
- Rédaction d'avis importants :
  - ◆ Projet de loi relative au logement abordable
  - ◆ Proposition de loi visant à redynamiser le marché immobilier

- ♦ Projet de loi sur l'impôt foncier, l'impôt à la mobilisation de terrains et l'impôt sur la non-occupation de logements
- Préparation de la conférence de presse conjointe FdA / CdM « La crise du bâtiment arrive au niveau des entreprises » (7/07/2023)

### **Zones d'activités économiques**

Présentation de l'enquête de la CdM sur les besoins en terrains des entreprises lors d'un workshop organisé par la Cellule nationale d'Information pour la Politique Urbaine (CIPU) à l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers à la route d'Arlon Luxembourg (18/10/2023)

### **Simplification administrative**

- Elections nationales 2023 : rédaction d'une note reprenant les propositions de la CdM
- Propositions de simplification administrative élaborées par 2 études d'avocats :
  - ♦ Réunion de suivi pour lancer la 2e phase – creuser plus en détail certaines pistes (22/02/2023)
- Contribution à la « Note au formateur du nouveau gouvernement » à travers un chapitre dédié

### **Fiscalité**

- TVA
  - ♦ Activité de conseil
  - ♦ Massmailing
  - ♦ Retour de la TVA "standard" à partir du 1er janvier 2024 (12/12/2023)
- UEL : participation aux groupes de travail suivants :
  - ♦ Talent attraction – Prime participative
  - ♦ Taxation des voitures de fonction (TVA)
  - ♦ Réforme de l'impôt foncier
  - ♦ Télétravail
  - ♦ Digital economy (participation limitée)
  - ♦ Article 152bis LIR
  - ♦ PME
- Contribution à la « Note au formateur du nouveau gouvernement » à travers un chapitre dédié
- Analyse et appréciation du projet de loi réformant la bonification d'impôt pour investissement

### **Finances publiques**

#### **Conseil national des finances publiques (CNFP)**

- Contribution aux publications suivantes :
  - ♦ « Evaluation du respect de la règle budgétaire portant sur le solde structurel en 2022 » (23/10/2023)
  - ♦ « Evaluation de la fiabilité des prévisions macroéconomiques et budgétaires » (16/05/2023)
  - ♦ « Evaluation du respect de la règle budgétaire portant sur le solde structurel en 2022 » (21/04/2023)



- Rédaction de l'article « Renforcer la gouvernance des finances publiques pour bien maîtriser les défis actuels et futurs » pour le recueil d'IDEA intitulé « Face aux grands défis » (septembre 2023) & publication au « d'handwierk » (octobre 2023)



### Autres activités

- Fonds Monétaire International – Article IV Mission : discussion sur le secteur de la construction et la problématique du logement avec les représentants du FMI (06/03/2023 et 14/11/2023)
- OAI-CdM : Veille législative et réglementaire (28/06/2023)
- Préparation de la conférence CIPU du 8/12/2023 à la CdM « Journée de la politique urbaine 2023 “Die produktive Stadt” »



- CICM : Participation à la 1<sup>ère</sup> assemblée plénière de la nouvelle mandature (18/10/2023)

**Activité de conseil**

- Marchés publics / révision des prix
- Aides étatiques
- Fiscalité

**Assistances-conseils économiques - total : 816**

**Participation à des conférences, séminaires ou formations**

- 23/02/2023 : Webinaire de la Chambre immobilière
- 23/02/2023 : Etude OCDE « National Skills Strategy in Luxembourg »
- 02/06/2023 : Session d'information - Politique de la CDM relative au harcèlement moral dans le cadre des relations de travail & au harcèlement sexuel au travail

## 4.5. Service « Contact Entreprise »

### 4.5.1. Missions

- Accueil, assistance et conseil aux porteurs de projet de création ou transmission / de reprise d'entreprise
- Accueil, assistance et conseil aux porteurs de projet qui souhaitent se développer dans la Grande Région et au-delà
- Accomplissement des formalités liées à la création, la reprise ou la transmission d'entreprise et des formalités administratives dans la Grande Région
- Organisation et participation aux activités de formation dans le cadre de la création ou transmission d'entreprise
- Développement de réflexions sur la réforme du droit d'établissement (en coopération avec le Département « Affaires juridiques et avis »)
- Contacts réguliers avec les administrations nationales et étrangères
- Réalisation de conférences, workshops, webinaires et séminaires qui couvrent les sujets entrepreneuriaux, de transmission et d'internationalisation
- Analyse, restructuration et poursuite de l'élaboration des processus axées sur le client pour faciliter et accélérer la communication avec les administrations de la Grande Région
- Veille, édition et publication régulière de news d'actualités sur le thème de l'internationalisation, surtout dans la Grande Région
- Présentation plus visible du partenariat de la Chambre de Métiers au sein du réseau « Enterprise Europe Network Luxembourg » (EEN) en regroupant et intégrant les différents services offerts et susceptibles d'intéresser les entreprises actives à l'étranger, rendre accessible ce réseau aux entreprises artisanales luxembourgeoises
- Elaboration de documentations diverses (fiches pratiques, supports pratiques, etc.) en coopération avec les spécialistes des différents domaines
- Animation, coordination et réalisation d'actions relatives au label « Made in Luxembourg » pour les entreprises artisanales
- Coordination de la permanence de la Chambre des Métiers au sein de la « House of Entrepreneurship »

### 4.5.2. Activités 2023

#### **Conseil et guidance au niveau de la création et du développement de l'entreprise**

- Formalités administratives au Luxembourg :
  - ♦ 593 dossiers « autorisations » traités par « Contact Entreprise » une nette augmentation de 168 dossiers, à la suite de la réforme du Droit d'établissement (regroupement d'activités plus la création d'une liste C)
  - ♦ « Contact Entreprise » a réalisé au total 1.161 dossiers regroupant les différents thèmes et sujets du service (création, reprise, transmission (593 dossiers), internationalisation (60 dossiers), label (129 dossiers))

	Dossiers	Autorisations	TVA	LBR
2023	1.161	593	140	110
2022	1.030	425	120	97
2021	606	460	106	64
2020	649	491	67	26
2019	616	439	88	73
2018	667	513	130	87

En 2023, le Service « Contact Entreprise » a réalisé au total 731 dossiers d'assistance-conseil création - une augmentation de 30 % par rapport à 2022. Cette forte augmentation est due à la réforme du droit d'établissement. Dans ce contexte, Contact Entreprise a mis à jour ses documentations de support et a envoyé environ 2.300 courriers personnalisés aux entreprises concernées par cette nouvelle réforme et ses opportunités.

777 porteurs de projet ont pris des rendez-vous dans les locaux de Contact Entreprise au sein de la Chambre des Métiers et de la House of Entrepreneurship.

En outre, à la suite de la mise en place de la nouvelle aide étatique « Primo-Créateur » en 2023 par le Ministère ayant les classes moyennes dans ses attributions, Contact Entreprise a introduit 13 demandes y relatives auprès du Ministère.

Concernant le volet de l'internationalisation, 60 entreprises ont été accompagnées dans leurs démarches administratives à l'étranger (Allemagne, France et Belgique).

- Organiser les présences journalières de « Contact Entreprise » et coordonner la permanence de la Chambre des Métiers au sein de la « House of Entrepreneurship ».
- Utilisation de l'outil informatique « Whataventure » au sein des services d'assistance-conseil à la création, 18 porteurs de projet ont pu bénéficier de l'assistance dans le développement de leur modèle d'affaires (le nombre d'accompagnement est resté stable).

Work on your ideas  
Incubation programs Voir tout >

Programme	Membres	Projets
Projects CdM	3 membres	17 projets
Contact Entreprise Business Modelling for Makers	47 membres	20 projets

- Participation à l'amélioration de l'outil Guichet.lu et gestion de l'helpdesk
- Mise en œuvre de nouveaux services offerts : e.a. accompagnement agrégation SIS
- Participation active à « Startyourbusiness » : animation de 20 ateliers de sensibilisation en présentiel en allemand et français
- Participation aux mensuelle à la « Meet the Community » à la House of Entrepreneurship
- Mise à jour du « Guide du futur créateur d'entreprise » et conception d'un nouveau lay-out
- Gestion de l'abonnement et assistance sur les marchés publics dans la Grande Région

## Club Créateur



L'objectif du « Club Créateur » est d'aider les « nouveaux » dirigeants d'entreprises de créer leur propre réseau de networking (dirigeants d'entreprises, représentants d'institution, etc.) et de leur fournir des informations utiles et propices pour développer les activités de leurs entreprises. Les membres du « Club Créateur » se rencontrent tous les 3 mois lors d'un workshop organisé autour d'une thématique visant à aider les créateurs d'entreprises à se développer (sujets : déclaration d'impôt, aides étatiques, assurances obligatoires, etc.).

Le « Club Créateur », créé en 2018 et relancé après la crise sanitaire en 2022, a connu un franc succès en 2023. Quatre séances ont été organisées et 223 ressortissants y ont participé, ce qui est une augmentation de 65 % d'année en année.

Les sujets traités lors de ces séances ont été les suivants :

- 23.03.2023 : La capacité de résilience d'une entreprise face aux situations de crise
- 27.04.2023 : Les assurances obligatoires d'une entreprise
- 28.09.2023 : Les différentes institutions & initiatives qui peuvent soutenir un entrepreneur

## Les « clés de la réussite » en collaboration avec l'Adem

Des séances d'informations « Les clés de la réussite » ont également été organisées pour tous les porteurs de projet qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

Dans ce contexte le Contact Entreprise a intégré son programme dans le cadre de l'initiative « Startyourbusiness » auprès de l'ADEM. En 2023, 20 workshops ont été animés et lors de ces workshops 291 porteurs de projets étaient présents. À l'issue de cette initiative, 18 porteurs de projet ont créé une entreprise artisanale (3 Liste A, 10 Liste B, 5 Liste C).



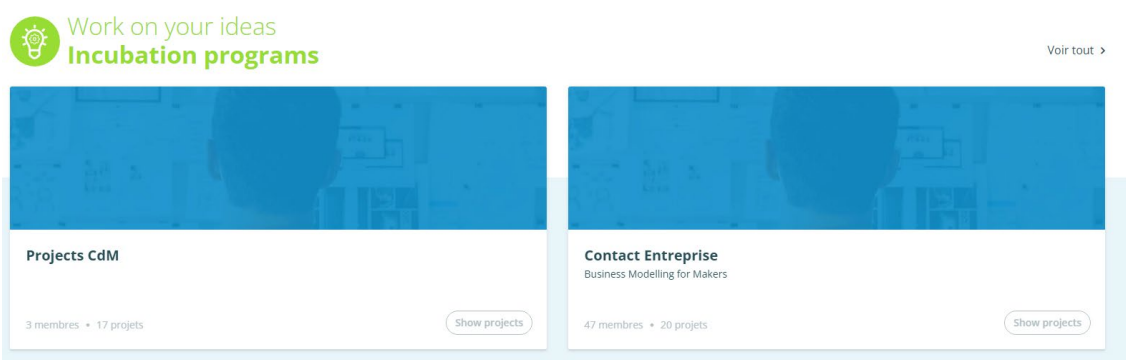
Toutes les initiatives du Service « Contact Entreprise » (conférences ; séminaires ; workshops ; etc.) s'inscrivent dans le cadre de sa campagne de promotion de l'esprit d'entreprise.

### Outil « Whataventure »

Dans le cadre des services d'assistance-conseil à la création, un accompagnement spécialisé en matière de développement de modèle d'affaires auprès des porteurs de projets a été mis en place en mettant à disposition l'outil digital « Whataventure ».

Développée avec l'aide d'accélérateurs internationaux, d'universités, d'équipes d'entreprises et de startups (plus de 2 000), Whataventure est une plateforme en ligne qui aide les PME à accélérer leurs idées commerciales. Sa structure de base consiste en un processus en six étapes : exploration du client, solution, modèle d'entreprise, analyse concurrentielle, taille du marché et données financières. Les conseillers du Contact Entreprise sont à disposition des porteurs de projet pour les aider dans la création de leur business plan.

En 2023, 18 porteurs de projet ont pu bénéficier de l'assistance spécialisée dans le développement de leur modèle d'affaires.



### Partenariat avec Business Mentoring Luxembourg



Un concept a été élaboré afin de développer une initiative « Artisanat » avec l'association « Business Mentoring Luxembourg » (BML), une association qui met gratuitement à disposition des mentors, afin d'accompagner des « jeunes » dirigeants d'entreprises pendant une certaine période (6 à 9 mois) et de les guider, orienter ou soutenir dans le cadre d'un projet de développement d'entreprise, de reprise ou autre.

L'aspect innovateur de l'initiative est que BML peut donner un feedback neutre à un dirigeant d'entreprise, soutenir et guider le dirigeant d'entreprise qui autrement risque, selon le cas, de se sentir « seul » dans le processus de reprise ou de développement d'une entreprise.

Le Business Mentoring a intervenu lors d'une séance du Club Créateur pour présenter aux membres du Club Créateur le soutien qu'il pourra leur offrir. Un événement de Matching dédiée aux artisans a été organisé en automne 2023 pour nos ressortissants.

## Prix Créateur

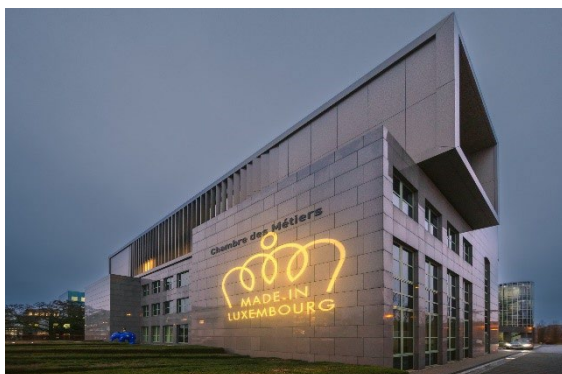


Organisé par la Chambre des Métiers, en partenariat avec BGL BNP Paribas, le Prix « Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat » vise à encourager et récompenser celles et ceux qui se sont lancés dans une aventure entrepreneuriale soit en créant ou en reprenant une entreprise artisanale et cela depuis 2 années au moins et 5 années au plus.

La 7ième édition du Prix Créateur a été organisé avec la BGL BNP Paribas en 2023.

47 Dossiers ont été introduits.

## Made in Luxembourg



En 2023, 120 entreprises ont introduit une demande pour l'obtention du Label « Made in Luxembourg », 91 entreprises ont eu l'accord d'utiliser le label, 29 demandes ont été refusées. Deux remises en collaboration avec la Chambre de Commerce ont été organisées en 2023 (une en printemps et une en automne).

### Pop-Up Store MiL – une nouveauté

Dans ce contexte la Chambre des Métiers avait loué un espace au Centre Commercial Auchan Kirchberg et l'a transformé en un « Pop-Up Store », afin de mettre gratuitement à disposition à ces ressortissants. 22 entreprises ont profité de cette occasion.



### Transmission d'entreprise

En partenariat avec la Chambre de Commerce 4 workshops au niveau de la transmission étaient organisés, en ciblant surtout les cédants par ces workshops. 168 personnes ont participé lors de ces 4 workshops.

- Mardi le 07 novembre : Le facteurs humains d'une transmission
- Jeudi le 16 novembre : Le cadre contractuel
- Mardi le 21 novembre : La fiscalité
- Jeudi le 30 novembre : La valorisation et la gouvernance d'une transmission

### International :

180 participants dans le cadre de 5 webinaires et d'une séance en présentiel dans le cadre du « Festival vum Handwierk » organisés en 2023.

Cet intérêt a montré l'importance des thématiques de la Grande-Région et la flexibilité offerte par le format digital :

- **27.04.2023 : Les marchés publics en Grande-Région** (séance en présentiel dans le cadre du Festival vum Handwierk)

Après la crise du COVID, il a été important de mettre le focus sur les possibilités de diversification qui s'offrent aux entreprises artisanales. D'où la thématique traitée des marchés publics dans la Grande Région. Les différentes procédures ainsi que les plateformes disponibles pour la recherche d'offre en marchés publics ont été présentées et expliquées de manière pratique aux participants.

**WEBINAIRE**

THIONBRÜCK  
LIÈGEMBOURG  
TRÈVES / ALZETTE

**GUDE MOIEN  
GROSSREGIOUN!**  
19.06.2023 - 10h00

Un client à l'étranger? Limitez les risques d'impayés  
Was tun, wenn der Kunde im Ausland nicht zahlt?



- **19.06.2023 : Un client à l'étranger ? Limitez le risque d'impayés**

La problématique des impayés dans le contexte de prestations de services à l'étranger est une question récurrente au quotidien. Durant cette séance, les outils et les procédures disponibles aux entreprises quant au recouvrement de créances au niveau transfrontalier ont été présentés.

- **09.10.2023 : Prester en Allemagne**

- **10.10.2023 : Prester en Belgique**

- **17.10.2023 : Prester en France**

- Le sujet de la prestation de service en Grande Région est traité quasiment chaque année. Le besoin en information des entreprises souhaitant élargir leur clientèle au-delà des frontières du Luxembourg est réel. Non seulement les différentes démarches administratives nécessaires telles que les déclarations de détachement, les notifications auprès des institutions étrangères, l'application de la TVA ont été expliquées mais également les différences au niveau des législations des pays de la Grande-Région tels que le droit du travail, etc
- Sélection et publication régulière de profils commerciaux de divers pays sur [cdm.lu](http://cdm.lu) dans le « d'handwierk » et dans la newsletter de la Chambre des Métiers



### **Label « Made in Luxembourg »**

- Promotion du label et du registre
- Promotion des entreprises artisanales « Made in Luxembourg »
- Gestion et traitement des demandes et visite de chaque entreprise qui souhaite obtenir le label
- Définition, suivi et adaptation du processus de travail
- Coordination, développement et suivi du projet pour la Chambre des Métiers

### **Plateforme « Auslandsnavi »<sup>90</sup>**

Le concept du projet élaboré en 2021 a été retravaillé en 2022 et 2023. Cette plateforme a pour but de mettre à disposition des informations pratiques aux entreprises concernant les marchés internationaux/de la Grande Région – ceci pour des entreprises déjà actives à l'étranger mais également pour des entreprises souhaitant se lancer pour la première fois. Différents thèmes et différents experts ont été identifiés au cours de l'année et ont été ciblés pour être intégrés dans la plateforme. De premiers contacts avec des retours positifs ont été faits.

### **Rôle artisanal**

- Gestion et mise à jour du rôle artisanal
- Emission des certificats d'affiliation
- Emission des certificats de radiation
- Emission des attestations CE

### **Cours accélérés**

- Organisation des cours de manucure

### **Coopérations externes**

- Développement des coopérations avec des administrations ou instituts
- Prestations de services au Luxembourg : mailing d'information trimestriel aux prestataires dans le cadre d'une politique globale par rapport aux entreprises répertoriées par la Chambre des Métiers
- Développement de la coopération auprès du Guichet Unique PME
- Coopération avec la cellule économique du Naturpark Mëllerdall
- Développement et mise en œuvre de nouvelles coopérations dans le domaine entrepreneurial avec la Chambre de Commerce (e.a. aide primo-créateur)
- Développement d'un partenariat avec Business Mentoring Asbl (une séance de matching organisée à la Chambre des Métiers) :



### **Politique de communication et d'information**

- Mise à jour des différentes brochures (développement d'une documentation en anglais)
- Sensibilisation/promotion de l'esprit d'entreprise
- Publication de la nouvelle version du « Guide du futur créateur d'entreprise »

---

<sup>90</sup> A noter que le « Auslandsnavi » constitue également une « initiative » supportée plus spécifiquement dans le cadre du projet « Partenariat dans le cadre de l'Internationalisation » et de ce fait ne fait pas partie des activités du CPR.

## **Accompagnement de « porteurs de projets » dans le cadre de la House of Entrepreneurship (HOE)**

La Chambre des Métiers, sous la coordination de son Service « Contact Entreprise » a assuré depuis mi-juillet 2019 une présence renforcée dans « House of Entrepreneurship » dans une optique d'assistance-conseil complète, y inclus le domaine juridique, économique, digital, social et technologique<sup>91</sup>.

Les conseillers du Service « Contact Entreprise » ont accompagné dans l'ensemble environ 563 dossiers, y compris ceux qui étaient traités via téléphone ou email lors d'une présence à la « House of Entrepreneurship ».

La « House of Entrepreneurship » fédère plus de 25 partenaires, qui assurent tous une permanence sur le site, dont la Direction générale Classes moyennes du Ministère de l'Economie, l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi), l'Administration de l'Environnement, la SNCI (Société nationale de crédit et d'investissement), l'IPIL (Institut de la propriété intellectuelle, Luxembourg), l'ITM (Inspection du travail et des mines) ou encore le Ministère de la Digitalisation.

En 2023, des « Meet the community » digitaux rassemblant tous les partenaires de la HOE ont été organisés tous les premiers mardis du mois respectif, journées auxquels le Service « Contact Entreprise » a toujours participé dans l'objectif d'animer également un workshop digital. Par la suite, les participants ont eu la possibilité de prendre contact avec les conseillers et de fixer un rendez-vous.

---

<sup>91</sup> Un flyer spécial promeut les permanences de la Chambre des Métiers à la « House of Entrepreneurship ». Le partenariat est officiellement affiché sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu) et <https://www.houseofentrepreneurship.lu/cdm>

## 4.6. Service « Affaires juridiques & Avis »

### 4.6.1. Missions

Les principales missions du Service « Affaires juridiques & Avis » sont les suivantes :

- Conseil aux entreprises dans les divers domaines du droit que sont le droit du travail, le droit des contrats, le droit de la construction, le droit de la consommation, le droit des sociétés, la responsabilité des dirigeants, le recouvrement de créances, le droit de la concurrence, le droit de la propriété intellectuelle, etc.
- Organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités juridiques
- Rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques (« cahiers juridiques ») à l'attention des entreprises
- Analyse des demandes d'avis, coordination de la rédaction des avis émis par la Chambre des Métiers et assurance de la cohérence juridique et générale des avis,
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail

### 4.6.2. Activités 2023

#### Conseils et assistances individualisés par le département juridique

Au total, 905 consultations juridiques ont été réalisées en 2023 pour les entreprises artisanales.

#### Statistiques 2023

Thématiques des consultations en 2023	Nombre de conseils
Travail divers	287
Travail licenciement	130
Sociétés	66
Contrats	86
Pas ressortissant	54
Construction	44
RGPD	21
Cessations	41
Recouvrement	42
Droit consommation	24
Concurrence	8
Arnaques	9
Responsabilité	13
Propriété intellectuelle	6
Droit administratif	34
Autres	40
<b>Total</b>	<b>905</b>

Le volume des consultations en 2023 reste globalement au niveau de l'année précédente. Une variation remarquable encore, concerne les consultations en droit du travail et en matière de licenciement (417 en 2023), qui connaissent une progression de 7,8% par rapport à l'année précédente (354 en 2022).

### **Site Internet**

- Elaboration de notes d'actualité (News) pour informer et sensibiliser les ressortissants sur l'actualité juridique
- Publication d'articles de synthèse sur le site internet de la Chambre des Métiers concernant les conférences réalisées et l'actualité juridique
- Mises à jour et création de fiches et de modèles juridiques diffusées sur le site de la Chambre des Métiers (projet de refonte des pages dédiées en cours en lien avec le service informatique)

### **Conférences**

Une nouvelle série de conférences à valeur ajoutée et sur des sujets d'actualité a été programmée pour 2023, que ce soit en droit du travail, dans le domaine de la protection des données personnelles, les questions de responsabilités et obligations des sous-traitants dans les marchés privés ou les marchés publics.

En 2023, le service Affaires Juridiques & Avis a organisé 7 conférences, qui ont généré 382 inscrits :

- Droit du travail (07.03.2023) : Panorama d'actualité en droit du travail (en FR) (89 personnes)
- Droit du travail (09.03.2023) : Panorama d'actualité en droit du travail (en ALL) (43 personnes)
- Droit du recouvrement (27.04.2023) : Comment limiter le risque d'impayés ? Les bonnes pratiques et le rôle de l'huissier de justice (Festival vum Handwierk / 30 personnes)
- Droit du travail (27.04.2023) : Les incontournables du droit du travail pour l'employeur : les bons réflexes au moment de la conclusion d'un contrat de travail ou pour résilier un contrat (Festival vum Handwierk / 30 personnes)
- Droit du travail (9.11.2023 et redite 15.11.2023) : Actualité en droit du travail : la prévention et la gestion du harcèlement moral, la mise en place d'un canal de signalement interne, et autres actualités (165 personnes)
- Droit des sociétés (12.12.2023) : Les nouvelles mesures de sauvegarde et la modernisation du droit de la faillite (50 personnes)



## **Articles**

- Contributions trimestrielles à la Newsletter pour les prestataires de services étrangers (Newsletter “mailing prestataires”)
- Contributions à chaque édition du « d’Handwierk » (articles, avertissements, avis du mois, comptes rendus de conférences)

## **Rédaction et coordination des avis, études préalables aux avis**

68 avis ont été émis en 2023, dont 22 avis de principe d’envergure concernant des sujets d’une importance essentielle pour l’Artisanat et 12 avis communs avec la Chambre de commerce.

Sachant que le Service « Affaires juridiques / Avis » coordonne la rédaction de tous les avis émis et en assure la cohérence, tant en ce qui a trait au contenu juridique qu’en ce qui concerne les positions de la Chambre des Métiers en général, il est à noter également que les travaux de rédaction des avis de la Chambre des Métiers sont précédés de recherches pluridisciplinaires (volets économique, juridique, technologique, etc.) et d’analyses approfondies visant à préparer le positionnement général par rapport à une thématique spécifique.

## **4.7. Service « Affaires environnementales, technologiques & innovation »**

### **4.7.1. Missions**

Les principales missions du Service « Affaires Environnementales & Technologies » sont les suivantes :

Les principales missions du département « Affaires environnementales, technologiques & innovation » sont les suivantes :

- Promotion d'un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'Artisanat
- Conseil aux entreprises dans les divers domaines technologiques, e.a. efficacité énergétique, énergies renouvelables, mobilité bas-carbone, construction durable, environnement, développement durable – établissements classés, déchets, économie circulaire, gestion de l'eau, sécurité alimentaire, design et créativité, innovation, RSE, etc.
- Réalisation d'analyses, d'enquêtes et publication d'études sur les sujets couverts
- Organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités technologiques et les défis y rattachés
- Rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques à l'attention des entreprises
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail

### **4.7.2. Activités 2023**

#### **Energie**

- Entrevues avec MECDD/MEAT/KA/LXI au sujet du Klimapakt fir Betriber (e.a. comité de pilotage)
- Participation à la Roadshow du Klimapakt fir Betriber
- Entrevue avec le Ministre de l'Énergie au sujet du PNEC
- Entrevue avec le Ministre de l'Énergie au sujet du projet CLAIRE
- Participation au projet « Zesummen Renovéieren » et à la conférence « Kick-Off » à Differdange avec la Ministre de l'Environnement
- Participation à la campagne « Zesummen Spueren » et à la Conférence de presse avec le Ministre de l'Énergie
- Contribution au papier de position de la Chambre des Métiers « 30 propositions de l'Artisanat » en amont des élections nationales
- Entrevues bilatérales avec les partis politiques en amont des élections (DP, Déi Gréng, LSAP, CSV, Piraten)
- Contribution à la « Note au formateur » dans le cadre des négociations de l'accord de coalition
- Plusieurs entrevues avec les Ministères MEAT/MECDD au sujet des PAC (réceptions, formations, Klimabonus, ...)
- Participation à l'élaboration du projet-pilote « Hygiène VAC » mené par le MEAT
- Entrevues avec le MMTP et le MEAT au sujet de la mobilité électrique des entreprises artisanales
- Entrevues avec la Klima-Agence au sujet de la mobilité électrique pour élaborer une brochure et planifier une Roadshow pour 2024
- Entrevues avec le MEAT, la Klimaagence et le MECDD au sujet du projet « Klimaprogramm Handwierk » (Ambassadeur du Klimapakt fir Betriber)
- Entrevue avec le MEAT au sujet du « Livre Vert »

- Participation en tant qu'expert à l'élaboration de l'avis CES portant sur la « transition énergétique »
- Membre de la plateforme pour l'action climatique et la transition énergétique et contribution à l'avis commun portant sur la mise à jour du PNEC
- Entrevue avec le MEAT au sujet de « Luxembourg in Transition »
- Collaboration avec le SCRB pour la mise en place d'un cycle de formations PAC et participation dans ce cadre au programme FSE+ mené par le MTESS
- Collaboration avec l'Institut für Gebäude und Energieforschung pour la mise en place de l'outil Heat Pump Ready Check
- Organisation d'une formation en efficacité énergétique pour les bâtiments à destination des entreprises en collaboration avec energieagence et le MEAT
- Elaboration d'une fiche d'information au sujet des aides financières pour les installations PV (Klimabonus, Appel à projets, TVA réduite, primes communales) et publication sur le site web de la CdM
- Elaboration d'une fiche d'information au sujet des aides financières pour l'acquisition de véhicules utilitaires lourds (catégories N2 et N3) à zéro émission et publication sur le site web de la CdM
- Coopération avec Klima-Agence – Représentation de la Chambre des Métiers au Conseil de gérance de Klima-Agence GIE
- Divers Interviews avec la presse écrite : Neomag, infogreen et LetsGOCircular



### Développement durable / RSE

- Participation au « Sustainable Development Committee » de SMEUnited
- Suivi et analyse de la législation européenne en matière de CSRD
- Revue des projets de ESRS élaborés par EFRAG et analyse de leurs impacts sur l'Artisanat
- Entrevues avec la Spuerkeess au sujet de l'élaboration du questionnaire de durabilité pour les PME (projet « Greenomy ») et prise de position
- Membre du jury du Prix Weicker (Prix du progrès économique durable de la Fondation Weicker)
- Mise en place de la « House of Sustainability » (plateforme fédératrice pour les sujets du développement durable) en partenariat avec la Chambre de Commerce et l'INDR
- Organisation de 6 workshops dans le cadre des Sustainability Cycles (coorganisés avec le service eHandwerk) :
  - ◆ D'Strategie vun engem nohaltegen Handwierksbetrib
  - ◆ Die CO2-Bilanz – ein erster Schritt in Richtung Nachhaltigkeit
  - ◆ Neue EU-Entwaldungsverordnung für den Holzsektor und das Lebensmittelhandwerk
  - ◆ Identification et gestion des risques pour la santé et la sécurité
  - ◆ Réduction des déchets et économie des ressources dans la construction
  - ◆ Fit für die Nachhaltigkeitsberichterstattung (CSRD)?



- Organisation de 3 webinaires durabilité (coorganisés avec le service eHandwierk)
  - ◆ 3 étapes vers une entreprise artisanale durable
  - ◆ Comment intégrer votre entreprise dans l'économie circulaire ?
  - ◆ L'importance des critères ESG lors du financement
- Organisation d'un workshop "Check Résilience"
- Entrevues avec différents partenaires pour élaborer une offre en formation continue dans le domaine du développement durable qui sera déployée en 2024
  - ◆ + Impakt : Economie circulaire dans le secteur de la construction
  - ◆ Deveco : Bilan carbone, CSRD
  - ◆ IMS : Feedbacks efficaces, Supply Chain et décarbonation, Supply Chain et droits humains, Achats durables et responsables, Le Handicap en entreprise, La RSE en entreprise
- Elargissement du « Check Résilience » en y intégrant d'avantage d'éléments du développement durable et en faisant le lien avec les 10 principes directeurs du développement durable de la HoS
- Participation à l'élaboration des SME Packages Sustainability avec MCM et Chambre de Commerce
- Participation à la mise en place du Starter Kit RSE
- Réalisation d'une enquête au sujet du développement durable (en collaboration avec le service des affaires économiques)



Lancement officiel de la « House of Sustainability », plateforme conjointe pour les sujets du développement durable de la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, en partenariat avec l'INDR, en présence de S.A.R. le Grand-Duc Hérédier (21.04.2023)<sup>92</sup>

<sup>92</sup> <https://www.cdm.lu/news/la-house-of-sustainability-fait-salle-comble-pour-son-lancement>

### **CRTI-B. Groupement d'intérêt économique (GIE) / ILNAS**

- Représentation de la Chambre des Métiers dans l'Assemblée générale et dans le Conseil de gérance ; Fonction en tant que Secrétariat général du CRTI-B
- Participation aux groupes de travail qui révisent des clauses techniques générales, applicables dans tous les marchés publics :
  - ◆ CTG peinture intérieure
  - ◆ CTG vitrerie
  - ◆ CTG canalisations
  - ◆ CTG pierre naturelle
  - ◆ CTG quincailleries
  - ◆ CTG maçonnerie
  - ◆ CTG Pflasterarbeiten
  - ◆ CTG menuiserie métallique
  - ◆ CTG enduits
  - ◆ CTG façades
  - ◆ CTG étanchéité



- Analyse de l'impact du BIM sur les entreprises artisanales et élaboration d'une prise de position à ce sujet
- Participation au groupe de travail qui élabore une stratégie nationale sur la construction durable et qui met en place une plateforme sur la construction durable (noba)
- Participation au groupe de travail ILNAS pour élaborer une nouvelle norme nationale « géotechnique » (terrassément)
- Elaboration d'une fiche technique « échafaudages »
- Participation à l'élaboration d'une enquête visant les entreprises de construction par rapport à leur participation aux marchés publics (en collaboration avec le service des affaires économiques)
- Participation à l'élaboration d'une formation pour les entreprises de construction pour améliorer leur participation aux marchés publics à la suite de l'enquête

### **Construction durable**

- Participation au groupe de travail d'un projet Interreg sur la construction en pierre sèche
- Collaboration avec myconnectivity pour l'élaboration d'un flyer d'information sur le câblage vertical dans les bâtiments d'habitation
- Organisation d'un forum au sujet de la construction durable lors de la mission économique du Luxembourg à Lisbonne (PT)
- Conseil aux entreprises artisanales sur des réglementations dans le secteur de la construction et sur des questions spécifiques dans leurs projets/sur leurs chantiers
- Analyse de divers PL et rédaction d'avis (compteurs d'eau en service dans le secteur de la métrologie légale, logement, comptage divisionnaire)
- Elaboration d'une prise de position au sujet du eHolzhaff de Luxinnovation et proposition d'élargissement de son champ d'application

- Participation au groupe de travail de Luxinnovation en vue de la création d'un flagship project : Productivity improvement in the construction sector »
- Label « Nohalteg an d'Zukunft + » : <sup>93</sup>
  - ◆ Création d'un guide interactif pour faciliter la compréhension du fonctionnement du label dans son intégralité
  - ◆ Envoi de massmailing aux entreprises labellisées pour promouvoir les nouveaux modules de formation
  - ◆ Etablissement d'un contenu sponsorisé et d'une publicité au journal L'Essentiel destiné au Grand public
  - ◆ Campagne publicitaire sur les réseaux sociaux
  - ◆ Rédaction du texte enregistrement dans le cadre de l'émission « Wusst der schon » sur la rénovation durable et le label « Nohalteg an d'Zukunft + »
  - ◆ Envoi d'un massmailing au sujet de la campagne nationale « Zesummen renovéieren »
  - ◆ Conseil aux entreprises concernant la transcription et prolongation du label
- Participation à la conférence « #Décarbonation du secteur luxembourgeois de la construction » organisé par le CNCD
- Participation au Woodcluster Forum dans le cadre de la visite d'Etat de la Slovénie au GDL et présentation de l'Artisanat et des initiatives en matière de construction durable
- Suivi du dossier « Livre vert de la construction saine »
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du Conseil National de la Construction Durable
- Suivi de la feuille de route bas-carbone du MEAT pour le secteur de la construction
- Interview avec le journal Revue sur la construction et les matériaux durables



### **Environnement – Commodo**

- Analyse de divers PL/RGD et rédaction d'avis (APL commodo, eaux usées, centres de ressources)
- Evaluation et publication des résultats de l'enquête portant sur l'environnement (en collaboration avec le service des affaires économiques)
- Participation au workshop « Zukunft des Handwerks in der Stadt »
- Organisation d'une séance d'information sur la législation des établissements classés avec LIST, AEV et ITM suivi d'un speed-dating en présentiel
- Réalisation d'un massmailing au sujet du microplastique
- Information des ressortissants de la Chambre des Métiers via des articles sur le site web, dans le Handwerk et via le mailing prestataires
- Conseil aux entreprises artisanales
- Participation au comité d'accompagnement en matière d'établissements classés

---

<sup>93</sup> A noter que cette action constitue une « initiative » supportée plus spécifiquement dans le cadre du Partenariat dans le cadre des « projets spécifiques » et de ce fait ne fait pas partie des activités du CPR.

## Déchets

- Participation au groupe de travail interfédéral du secteur de l'alimentation
- Elaboration de prises de position diverses (consigne boissons, récipients réemployables)
- Interview avec la Ministre de l'Environnement sur le paquet Déchets dans le Handwerk
- Accompagnement de la Fédération Liewensmëttelhandwierk
- Suivi des projets et dossiers de la SuperDrecksKëscht, Valorlux, Ecotrel et Ecobatterien
- Discussions sur les projets au niveau national concernant déchets et recyclage
- Suivi des dossiers au niveau de la commission de suivi pluripartite en matière de gestion de déchets
- Information des ressortissants de la Chambre des Métiers sur leurs obligations légales sur le site web et sur les réseaux sociaux ainsi que dans le Handwerk
- Organisation d'une séance d'information sur les nouvelles lois en matière de déchets avec Horesca et SdK
- Participation à un workshop sur le Plan National de gestion des déchets et des ressources organisé par le MECDD



## Circular Economy

- Suivi des dossiers au niveau de la SuperDrecksKëscht
- Echange avec le Ministère de la protection de consommateurs sur la Directive « Right to repair » et la législation relative aux centres de ressources
- Echange avec CELL au sujet des repairs cafés
- Echange avec le Mouvement écologique au sujet de l'économie circulaire

## Eau

- Suivi des dossiers au niveau du Comité de la Gestion de l'Eau

## SCRB (p.m.)

- Réceptions effectuées
  - ◆ installations à gasoil: 429 réceptions
  - ◆ installations au gaz : 3.198 réceptions
  - ◆ installations à combustibles solides : 236 réceptions
  - ◆ installations frigorifiques et pompes à chaleur: 508 réceptions
  - ◆ installations de récupération d'eau de pluie : 90 réceptions
- Contribution aux cours de formation continue (env. 1.450 heures)
- Conseils individuels aux professionnels et aux particuliers (env. 70)
- Élaboration d'un concept de réception et de contrôle périodique des pompes à chaleur dans le cadre de la décarbonisation du marché de la chaleur
- Élaboration de divers documents pour les chauffagistes

- Réalisation pour l'Administration de l'Environnement de 90 mesures de poussières fines comprenant un rapport contenant un tableau Excel avec les informations de mesurages, les valeurs des constructeurs et les valeurs des poussières fines mesurées lors des réceptions des installations à combustible solide
- Élaboration de trois modules de formation sur le thème de la pompe à chaleur
- Développement d'un outil de conception pour les chauffagistes afin d'établir un calcul de la charge calorifique pour les bâtiments résidentiels



### Alimentation

- Analyse de divers PL/RGD et rédaction d'avis (contrôles officiels produits agricoles, denrées alimentaires, produits phytopharmaceutiques, OGM, nutriscore)
- Réalisation d'un massmailing au sujet des appels d'offre de Restopolis
- Réalisation d'un massmailing au sujet des emballages dans les établissements de restauration

### Innovation

- Lancement de la 8ème édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2024
- Participation active aux initiatives et travaux de Luxinnovation (e.a. promotion des services Luxinnovation – initiatives Fit4Innovation, Fit4Digital, Fit4Sustainability, etc.),
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du comité de gérance de LXI
- « Club Innovation » sur le Business Model Innovation
- « Club Innovation » sur la veille concurrentielle
- « Club Innovation » en visite chez Sales Lentz sur la décarbonisation de la mobilité



### Divers

- **140 assistances-conseils technologiques réalisés** (par téléphone, par mail ou en physique)
- Conseil à la CHBTG au sujet de la législation en matière d'utilisation de lasers dans les activités MSH et des traitements médicaux
- Participation au comité Made in Luxembourg
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du CA de Luxcontrol et Escem

## 4.8. Service « eHandwierk »

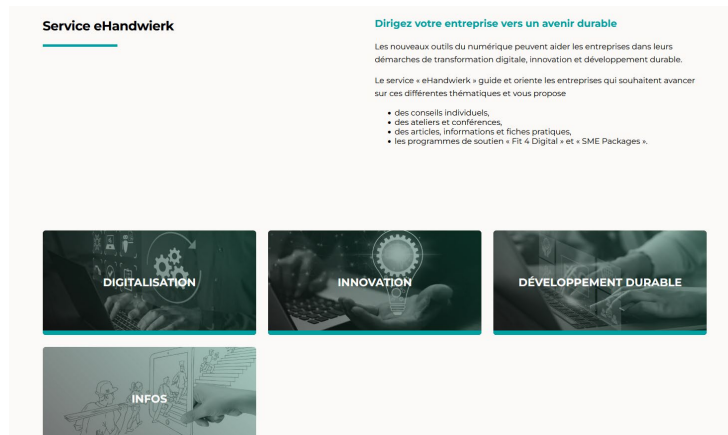
### 4.8.1. Missions

- Sensibiliser les entreprises artisanales aux défis et opportunités que présente la digitalisation, l'innovation et le développement durable :
  - ◆ Par la mise en place de workshops, ateliers et conférences de sensibilisation ;
  - ◆ Par des visites en entreprises, afin d'être au plus proche des artisans quant au conseil dispensé
- Orienter et informer les entreprises dans leurs démarches concrètes dans ce domaine
- Développer des outils d'accompagnement destinés aux entreprises (outils web, formations, brochures, ...)
- Remplissage des demandes d'aide SME Packages (Digital, Service, Sustainability et Starter Kit RSE) pour les entreprises
- Sensibiliser les entreprises artisanales aux défis et opportunités que présente la gestion de la qualité en entreprise
- Développer un réseau de compétences et de partenariats au profit des entreprises artisanales

### 4.8.2. Activités 2023

#### Conseil aux entreprises

- Organisation de 228 visites d'entreprise (en présentiel et en virtuel), dont 87 % des visites étaient des visites en présentiel.
- Suivi des visites d'entreprises
  - ◆ Rédaction d'un rapport avec un plan d'action pour chaque entreprise visitée.
  - ◆ Des entretiens de suivi sont réalisés quelques mois après la visite
  - ◆ En tout, 433 entretiens de suivi ont été réalisés depuis le lancement du service : environ 69 % des entreprises contactées ont entamé leur processus de transformation (en 2023 : 168 entretiens de suivi)
- 927 conseils à distance, dont 394 par téléphone et 533 par mail :
  - ◆ 798 en rapport avec les activités du service eHandwierk dont 165 sur la facturation électronique conforme
  - ◆ 55 sur les aides étatiques
  - ◆ 58 concernant d'autres services de la Chambre des Métiers
  - ◆ 16 sur des sujets divers
- 166 entreprises artisanales ont été accompagnées lors de leur participation au programme de subvention étatique « SME Packages ».
  - ◆ 145 SME Packages Digital
  - ◆ 16 SME Packages Sustainability
  - ◆ 5 Starter Kit RSE
- Développement et envoi de la 4ème enquête biennale sur la digitalisation dans l'Artisanat luxembourgeois
- Amélioration continue de l'offre du service eHandwierk :
  - ◆ Adaptation du site internet pour refléter les nouveaux thèmes traités par le service eHandwierk



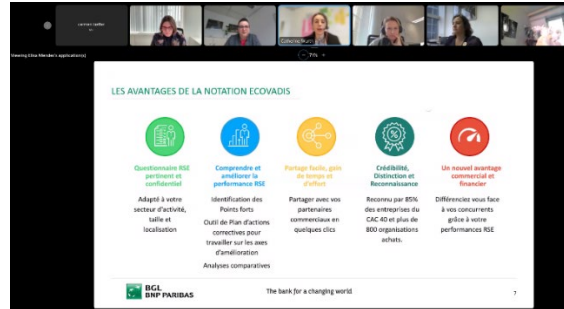
- ◆ Adaptation du questionnaire des visites
- ◆ Adaptation de la veille digitalisation du service
- ◆ Mise en place d'une nouvelle veille sur le développement durable
- ◆ Intégration de la thématique RSE dans l'offre du service

### Organisation d'événements

- Organisation de 6 workshops digitalisation et de 6 workshops durabilité (coorganisés avec le service Affaires Environnementales & Technologies) avec un total de 896 participants sur les sujets suivants :
  - ◆ Elektronesch Rechnungen an d'Ëmsetzung am Betrib
  - ◆ Digitale Kommunikationsstrategie - Wie Sie Ihren Kunden gezielt ansprechen können
  - ◆ Sustainability Cycles: D'Strategie vun engem nohaltegen Handwerksbetrib
  - ◆ Modélisation des Informations du Bâtiment – L'innovation dans la construction
  - ◆ Sustainability Cycles: Die CO2-Bilanz – ein erster Schritt in Richtung Nachhaltigkeit
  - ◆ Construire l'avenir : Des solutions innovantes pour le secteur de la construction
  - ◆ Mobile Arbeitszeiterfassung: Wie Sie Ihre Zettelwirtschaft verringern!
  - ◆ Sustainability Cycles: Neue EU-Entwaldungsverordnung für den Holzsektor und das Lebensmittelhandwerk
  - ◆ Sustainability Cycles : Identification et gestion des risques pour la santé et la sécurité
  - ◆ Künstliche Intelligenz: Von der Theorie zur Praxis
  - ◆ Sustainability Cycles : Réduction des déchets et économie des ressources dans la construction
  - ◆ Sustainability Cycles: Fit für die Nachhaltigkeitsberichterstattung (CSRD)?



- Organisation de 3 webinaires durabilité (coorganisés avec le service Affaires Environnementales & Technologies) avec un total de 127 participants sur les sujets suivants :
  - ◆ Sustainability Cycles : 3 étapes vers une entreprise artisanale durable
  - Sustainability Cycles : Comment intégrer votre entreprise dans l'économie circulaire ?
  - ◆ Sustainability Cycles : L'importance des critères ESG lors du financement



- Organisation de 2 événements « Le Tour de Handwerk » avec un total de 23 participants sur les sujets suivants :
  - ◆ Auprès du Digital Learning Hub - Zesumme kreativ an innovativ Methoden fannen
  - ◆ Auprès du LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology) - 3D-Druck im Handwerk



- Organisation de 2 événements Stammdësch avec un total de 33 participants sur les sujets suivants :
  - ◆ Wéi verbesseren ech mäi Service Client?
  - ◆ Komm mir schwätzen iwwert d'Nohaltegkeet am Handwerk





- Organisation de 2 événements Club Innovation avec un total de 41 participants sur les sujets suivants :
  - ◆ La mise en œuvre d'une veille concurrentielle
  - ◆ Vers une ère décarbonée : l'évolution de la mobilité



- Organisation d'un événement Escape Room dans le cadre de la Cybersecurity Week Luxembourg avec un total de 14 participants :
  - ◆ Cybersecurity Escape Room – Lernen, Handeln, Schützen



- Organisation d'un Festival vum Handwerk avec le Service Contact Entreprise (86 participants)
- Participation au e-invoicing Symposium avec la House of Entrepreneurship (450 participants)
- Participation au Tri-Lux BarCamp avec la Wirtschaftsförderung Trier
- Participation aux cinq événements Roadshow du Klimapakt fir Betreiber

#### *Information et sensibilisation sur les sujets numériques et durables*

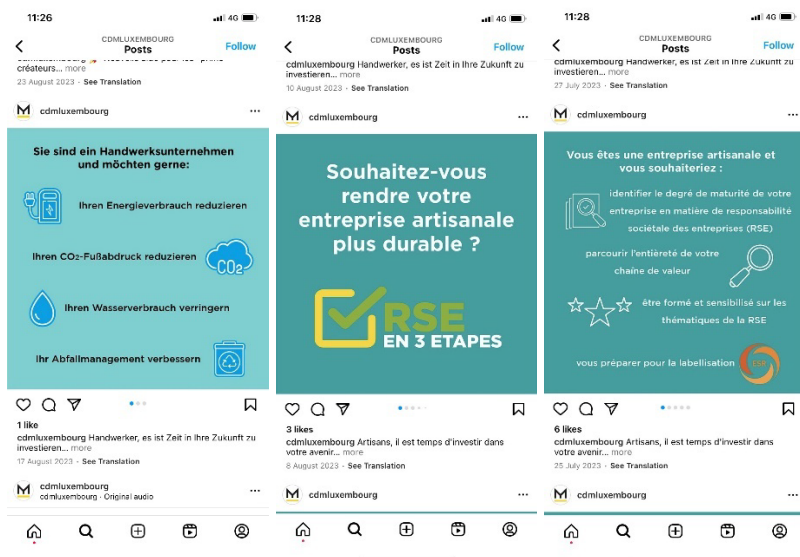
- Rédaction et publication de
  - ◆ 122 articles sur le site de la Chambre des Métiers
  - ◆ 4 fiches pratiques (FR/DE), et
  - ◆ 2 Success Stories (FR/DE)
- Présence sur les réseaux sociaux de la Chambre des Métiers (LU/DE/FR/EN), ainsi que
  - ◆ Animation d'un groupe Facebook dédié à la numérisation et le développement durable de l'Artisanat (398 abonnés)



- Mise à jour de l'outil d'auto-analyse DigiCheck
  - ◆ Développement d'une nouvelle identité visuelle
  - ◆ Adaptation du DigiCheck pour le nouveau site CdM-Service
  - ◆ Conception d'un texte promotionnel pour les mails confirmants les rendez-vous
- Reprise en main du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat
  - ◆ Confirmation du partenariat média
  - ◆ Recherche de sponsors
  - ◆ Conclusion d'une nouvelle convention de partenariat
  - ◆ Développement d'une nouvelle identité visuelle
  - ◆ Réservation d'une salle d'événement
  - ◆ Mise à jour des conditions de participation et du site web
  - ◆ Lancement du Prix



- Participation au projet de la House of Sustainability
  - ◆ Participation dans les réunions stratégiques
  - ◆ Organisation d'événements de sensibilisation dans le cadre des Sustainability Cycles avec le service Affaires Environnementales & Technologies
  - ◆ Rédaction d'articles
  - ◆ Publication de carrousels sur les aides étatiques



- Création d'une nouvelle vidéo présentant les services du Service eHandwerk



- Présence dans la presse luxembourgeoise : 15 articles presse publiés sur le Service eHandwerk
- Intervention lors d'un épisode du podcast de la Chambre des Métiers
- Interview réalisée dans le contexte de l'anniversaire de ChatGPT avec Virgule

### ***Recueil d'informations sur la numérisation et le développement durable d'entreprises artisanales et développement d'un réseau***

- Rencontre avec 84 partenaires (institutions, initiatives, consultants, etc., aussi bien au Luxembourg qu'en Grande-Région).
- Participation dans le conseil de gérance du GIE Luxembourg for Shopping
- Participation dans l'Advisory Board de BEESecure
- Participation dans le Board de la « Digital Skills & Jobs Coalition »
- Participation dans le conseil d'administration de la FUSE
- Participation dans le conseil d'administration de l'AMUSE
- Participation dans le conseil d'administration du MLQE
- Participation dans le Digital Working Group de SMEunited
- Participation dans le comité de validation des SME Packages Sustainability
- Participation dans le consortium EEN Luxembourg
- Participation dans les réunions pour l'organisation de l'Expo 2025 Osaka
- Participation dans le Haut Comité à la transformation numérique

- Participation au groupe de travail mensuel sur la facturation électronique avec la Chambre de Commerce et le Ministère de la Digitalisation
- Participation au développement et à la diffusion de l'enquête sur les besoins de cybersécurité des PME de la House of Cybersecurity
- Participation à l'élaboration du partenariat pour le projet EuKoNet de l'UE
- Participation aux réunions de coordination de la House of Sustainability

***Développement et mise à jour régulière d'outils d'accompagnement et de supports d'information***

- Outil d'auto-analyse « DigiCheck » (FR/DE)
- Rédaction et mise à jour de fiches pratiques (FR/DE)
  - ◆ Premiers pas vers votre conformité au RGPD (2018)
  - ◆ Check-list pour la sécurité de vos données et votre sécurité informatique (2018)
  - ◆ Premiers pas dans la vente en ligne (2019)
  - ◆ Check-list pour la création d'un cahier des charges (2020)
  - ◆ Stockage de données – Serveur interne ou cloud ? (2020)
  - ◆ La gestion numérique des stocks et des machines (2020)
  - ◆ Préparation de projet : les étapes clés (2020)
  - ◆ Une mauvaise évaluation en ligne ? Voici comment réagir correctement ! (2021)
  - ◆ La gestion du changement (2021)
  - ◆ Le site internet et ses dispositions légales (2021)
  - ◆ Comment sécuriser les données de votre entreprise grâce au backup (2021)
  - ◆ Les factures électroniques structurées et les marchés publics (2021)
  - ◆ La protection des terminaux mobiles (2022)
  - ◆ Expérience client – Convaincre le client d'aujourd'hui (2022)
  - ◆ Une mauvaise évaluation en ligne ? Voici comment réagir correctement ! (2022)
  - ◆ Réservation de rendez-vous en ligne (2022)
  - ◆ Norme ISO 9001 Management de la qualité - Luxembourg (2022)
  - ◆ Norme ISO 45001 Systèmes de la santé et sécurité au travail – Luxembourg (2022)
  - ◆ Norme ISO 14001 Système de management environnemental – Luxembourg (2022)
  - ◆ Norme ISO 50001 Système de management de l'énergie – Luxembourg (2023)
  - ◆ Protocole d'urgence face à une cyberattaque (2023)
  - ◆ Vigilance numérique : Stratégie contre les fake news et la désinformation en ligne (2023)
  - ◆ L'AI au quotidien : un guide pratique (2023)
- « Success Stories » d'artisans ayant réussi leur transformation digitale (FR/DE)
  - ◆ Un marketing réussi sur les réseaux sociaux – Raskopp Hair and Make-Up Artist (2018)
  - ◆ La digitalisation dans le recrutement d'employés qualifiés – Farbe und Design (2018)
  - ◆ La technique laser et la réalité virtuelle – Meyer Frères (2018)
  - ◆ Le bureau sans papier dans l'Artisanat - Ferisol (2018)
  - ◆ La gestion de stock numérique – Emil Antony (2018)
  - ◆ Le contrôle numérique des factures – Steffen Holzbau (2019)
  - ◆ Un institut de beauté géré numériquement – Institut de beauté Alexa Ballmann (2019)
  - ◆ La modélisation des données du bâtiment (BIM) – CDCL (2020)
  - ◆ Améliorez l'expérience client avec un site internet interactif– Léon Kremer (2020)
  - ◆ Les avantages d'une préparation numérique des offres– Chauffage Sanitaire Barthel (2020)

- 
- ◆ L'utilisation de terminaux mobiles dans le travail quotidien – Aquatechnic (2021)
  - ◆ La chaîne de production digitalisée – OST Fenster (2021)
  - ◆ Des contrats de leasing dans l'Artisanat - Genista (2022)
  - ◆ Le service client digitalisé dans le secteur de l'Artisanat – Muller Pneus (2022)
  - ◆ Le Prix Luxembourgeois de la Qualité et de l'Excellence (PLQE) (2023)
  - ◆ Intégrer une certification ISO 9001 dans son entreprise (2023)

## **4.9. Service Affaires européennes »**

### **4.9.1. Missions**

Les principales missions du Service « Affaires européennes » sont les suivantes :

- Développement et consolidation du lobbying de la Chambre des Métiers sur les dossiers européens
- Création et entretien d'un réseau de contacts dans les milieux politiques luxembourgeois et européens, les représentations des institutions luxembourgeoises et européennes, les organisations professionnelles actives sur le parquet européen, et la presse couvrant les dossiers européens
- Coordination et structuration des différents dossiers thématiques au sein de la Chambre des Métiers
- Représentation des positions de la Chambre des Métiers à l'extérieur
- Participation de la Chambre des Métiers dans les travaux de SMEUnited sur le plan des dossiers thématiques ainsi que les dossiers institutionnels dans le cadre du dialogue social européen
- Défense des intérêts de l'Artisanat luxembourgeois dans les dossiers européens

### **4.9.2. Activités 2023**

#### **Création et entretien d'un réseau de contacts**

- Participation active dans la plateforme européenne de l'UEL
- Réunions de travail avec la Représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne
- Echanges réguliers avec les membres luxembourgeois du Parlement européen
- Réunion de travail avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg
- Réunion de travail avec le rapporteur pour l'Union Européenne et l'avenir du marché unique

#### **Coordination et structuration des différents dossiers thématiques au sein de la Chambre des Métiers**

- Coordination d'une équipe pluridisciplinaire composée de collaborateurs de la Chambre des Métiers concernés par les dossiers européens
- Outil de veille des consultations publiques de la Commission européenne
  - ◆ Mise en place d'un outil de veille
  - ◆ Distribution des consultations pertinentes aux collaborateurs concernés et recueil des positions de la Chambre des Métiers
- Suivi des dossiers européens en cours
- Elaboration des démarches en vue des élections européennes en 2024 et rédaction d'un « Memorandum » politique et technique reprenant les priorités de l'Artisanat et des PME du Luxembourg



### **Représentation des positions de la Chambre des Métiers à l'extérieur**

- Développement et consolidation du lobbying de la Chambre des Métiers sur les dossiers européens
- Communication des positions de la Chambre des Métiers aux différents acteurs concernés (e.a. membres du Parlement européen, Représentation de la Commission européenne) :
- Représentation de la Chambre des Métiers chez SMEUnited
  - ◆ Intégration du Board of Directors
  - ◆ Participation au Permanent delegates' Meeting
  - ◆ Coordination des contacts et positions au sein de la Chambre des Métiers
  - ◆ Participation dans différents groupes de travail (sustainable development, digitalisation, etc.)
  - ◆ Participation active dans l'élaboration des prises de position dans le contexte de la préparation des memoranda politique et technique en vue des élections européennes 2024



## 4.10. Service « Affaires sociales, Emploi & Formation »

### 4.10.1. Missions :

Les principales missions du Service « Affaires sociales, Emploi & Formation » se présentent comme suit :

- Réalisation d'une veille des sujets d'actualités - emploi, sécurité sociale, santé
- Promotion d'un cadre légal et réglementaire favorable au développement de l'Artisanat
- Suivi du dossier « assurance pension »
- Suivi spécifique des grands thèmes e.a. CPTÉ / Skillsdësch (« future skills initiative » ; « SkillsPlang » ; « National Skills Strategy » ; harcèlement moral / mobbing ; droit à temps partiel ; congé parental + ; médecine du travail ; sécurité et santé au travail ; droit individuel à la formation ; détachement ; reclassement professionnel ; réforme ITM ; ...)
- Prise de position et suivi des initiatives dans le cadre du dialogue social (semestre européen - CES)
- Suivi des échanges dans le cadre des futurs avis du CES (e.a. sujet pensions)
- Suivi du dossier « obstacles à l'étranger » (e.a. détachement - aspects transfrontaliers) et démarches politiques – coopération étroite avec le MCM/MECO
- Suivi des travaux de la plateforme nationale « travail clandestin / travail non-déclaré » (ITM)
- Suivi politique du MEGA (initiatives en matière d'égalité femmes / hommes)
- Suivi des sujets politiques européens prioritaires (emploi et volet social) et coordination des contributions à SMEunited et aux consultations européennes importantes pour l'Artisanat

### 4.10.2. Activités 2023

Les dossiers suivants ont fait l'objet d'une veille en 2023 et ont été considérés comme importants en vue de la publication d'analyses spécifiques et d'avis : statut de l'indépendant ; mesures de crises en faveur des entreprises ; absentéisme ; congé pour raisons familiales (extraordinaire) et congé d'aidant ; organisation du travail et plan de travail ; mesures soutenant l'apprentissage ; politique de l'emploi (ADEM) et mesures spéciales en faveur de l'emploi (période de relance) ; durabilité du fonds de pension luxembourgeois ; reclassement interne et externe ; organisation du temps de travail et flexibilité ; dialogue social à l'intérieur des entreprises ; sécurité et santé ainsi que bien-être au travail ; compétences (skills) ; responsabilité sociale des entreprises ; heures d'ouverture ; harcèlement moral ; déconnexion ; élections sociales ; conditions de travail.

### Emploi / Marché du travail

- Prises de positions
  - ◆ Papier de réflexion « SWOT pour l'Artisanat »
  - ◆ Continuation des papiers de réflexion autour de « organisation du (temps de) travail, flexibilisation et annualisation »
  - ◆ Papiers de réflexion « durabilité des pensions » ; « détachement » ; « télétravail » ; « congé pour raisons familiales (extraordinaire) et congé d'aidant » ; « seuil de pauvreté » ; « salaire social minimum », « indexation », « comptes individuels de formation », etc.)



- ◆ Notes sur le sujet « skills gap » et une future stratégie nationale des compétences, dans le cadre du « Skillsdësch » et de l'étude OCDE
- ◆ Notes de suivi de dossiers divers (« détachement » ; apprentissage transfrontalier, etc.)
- ◆ Présentation de la prise de position « Revaloriser le statut d'indépendant à travers une meilleure protection sociale » (6 mesures en vue d'aligner la protection sociale de l'indépendant sur celle du salarié) lors de rendez-vous politiques
- Organisation d'un JOBDAY – Artisanat (16 mars 2023 ; 12 entreprises ; 100 candidats)
- Campagne « Mesures d'emploi en vue de l'intégration des demandeurs d'emploi dans les entreprises artisanales



- Participation active aux travaux du COPIL ADEM-UJEL (groupes de travail « tendances / évolutions des métiers », « communication », « formation »)
- Refonte de la Convention ADEM – Chambre des Métiers (e.a. participation gratuite d'un contingent présélectionné de demandeurs d'emplois aux formations de la Chambre des Métiers ; initiatives de sensibilisation des chefs d'entreprises au moyen d'actions en concertation avec l'ADEM)
- Prise de position sur le sujet « besoin en main-d'œuvre » dans le secteur artisanal

### **Sécurité et Santé au travail / Badge social / Détachement**

- Promotion du Forum Sécurité et Santé de l'UJEL et participation avec un stand d'exposition (11/05/2023)
- Participation à la conférence « Sécurité et santé au travail à l'ère numérique » coordonnée par l'ITM (03/10/2023)
- Continuation de l'action & campagne : A better place to work (bien-être au travail)



- Finalisation de la méthodologie d'une accidentologie dans l'Artisanat (en coopération avec l'AAA et l'UEL) et lancement d'une campagne de sensibilisation auprès des entreprises issues du secteur-pilote « Fermeture du bâtiment » en vue de leur offrir une consultation active et gratuite avec l'AAA dans le domaine de l'accidentologie et des politiques de prévention
- Participation active aux travaux du COFIL AAA-UEL (GT « accidentologie et approche sectorielle – Artisanat »)
- Label « Sécher & Gesond mat System » (SGS – AAA) (suivi)
- Suivi des cours « travailleurs désignés » de la Chambre des Métiers et participation au comité d'accompagnement « travailleurs désignés »
- Suivi du projet « badge social » (coordination ITM)
- Suivi du dossier « détachement des travailleurs » (au niveau national et européen)
- Suivi des travaux du GT sécurité et de la santé en nettoyage du bâtiment en coopération avec la Fédération Nettoyage du Bâtiment le Service de Santé au Travail Multisectoriel (STM) avec le soutien de l'Association d'assurance accident, de l'ITM et de la Division de la santé au travail du Ministère de la Santé
- Continuation de la campagne sur le sujet de la sécurité et de la santé en coiffure, en coopération avec la Confédération « Hair Beauty and Tattoo Guild » (réimpression du guide « coiffure »)

- Organisation et participation à la conférence « Les défis multiples du développement durable dans l'artisanat de la Grande Région » du CESGR et du CICM (18 octobre 2023)

### **Affaires formation**

Les « Affaires formation » poursuivent les objectifs stratégiques spécifiques suivants :

- Déclinaison des missions de la Chambre des Métiers au niveau de la formation avec pour but de fournir aux entreprises plus de personnel (chefs d'entreprise, dirigeants, tuteurs, collaborateurs, apprentis) mieux formé
- Définition de la politique de la Chambre des Métiers en matière de formation tout au long de la vie (« Lifelong Learning ») y compris l'orientation tout au long de la vie (« Lifelong Guidance »)
- Mise en place d'un cadre de référence reprenant les principales positions (propositions/revendications) de la Chambre des Métiers dans les domaines de l'orientation et de la formation
- Maintien de la cohérence interne et externe des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de la formation
- Contribution à la création d'un cadre politique, légal, financier et organisationnel propice au développement de la « Carrière Artisanat »
- Veille permanente de l'environnement dans lequel évolue la formation en prenant en compte les dimensions suivantes : dimension chronologique (« Carrière Artisanat »), dimension géographique, dimension légale et réglementaire, dimension politique et sociale
- Participation active, sur le plan politique, au processus législatif et réglementaire
- Rédaction d'avis, formulation de positions politiques, élaboration de concepts, le cas échéant, en vue de la mise en place d'actions concrètes par les services formation
- Dialogue systématique et structuré avec le partenaire stratégique, à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse (MENJE) et ses différents services : Service de la formation professionnelle (SFP), Service de la formation des adultes (SFA), Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), etc. ainsi qu'avec la Maison de l'Orientation
- Maintien et intensification des relations avec les acteurs du terrain : lycée, Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC), Centre de Compétences, etc.
- Développement d'une approche « partenariats » par la fidélisation des partenaires actuels et, si besoin, par la recherche et par l'association de nouveaux partenaires.

Pour répondre à son rôle et à ses missions, les « Affaires formation » s'appuient sur un certain nombre de collaborations/représentations et de partenariats.

Les collaborations/représentations sont les suivantes :

- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)
- Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (MESR)
- Ministère de l'Economie (MECO)
- Ministère du Travail (MT)
- Conseil supérieur de l'Education nationale (CSEN)
- Commission consultative permanente du Lifelong Learning
- Comité à la formation professionnelle
- Groupe de pilotage formation professionnelle
- Autorité nationale pour la certification
- Forum national Orientation

- Consortium Entrepreneuriat
- Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC)
- Centre de coordination des projets d'établissement (CCPE)
- Comité de pilotage validation des acquis de l'expérience
- Conseil économique et social (CES)
- Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)
- Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
- Comité consultatif pour la formation professionnelle UE
- SMEunited - Groupe de travail Formation
- « Berufsbildungstreffen » D/A/B/CH/L
- « Berufsbildungsreferententreffen » Rheinland-Pfalz/Saarland/Luxembourg

Les partenariats sont les suivants :

- Fédération des Artisans
- Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse (MENJE) : convention conception curriculaire
- Inspection du travail et des mines (ITM) : convention apprentissage
- Chambre d'Agriculture : conseillers à l'apprentissage, Brevet de Maîtrise
- Chambre des Salariés et Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) : « Matcher » dans l'Artisanat
- Luxembourg Senior Consultants : « Coach » dans l'apprentissage
- Chambre des Salariés : « Basic Check » dans l'orientation et la formation professionnelle
- Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) : formation continue
- Centre de Compétences « Génie technique du bâtiment » et Centre de Compétences « Parachèvement » : formation initiale, formation continue
- Handwerkskammer Trier : apprentissage transfrontalier, enseignement supérieur
- Chambre de Commerce : enseignement supérieur
- Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire GIE – Conseil consultatif (University of Luxembourg Competence Centre ULCC)

Sur le plan politique et stratégique de la formation, l'année 2023 – année bouleversée par la crise énergétique et économique - a été marquée par les événements suivants :

- Dialogue régulier avec Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Concertation systématique avec la direction du Service de la formation professionnelle (SFP)
- Echanges réguliers avec les différents acteurs du monde de l'éducation et de la formation : lycées, Ecole nationale pour adultes, Université du Luxembourg, etc.
- Echanges systématiques avec les représentants des chambres professionnelles : Chambre des Salariés, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture
- Continuation du partenariat stratégique avec la Chambre des Salariés
- Elaboration, formulation et mise à jour des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Participation aux travaux de l'étude OCDE « stratégie nationale des compétences »
- Participation aux réflexions de l'INFPC en vue de la définition d'une nouvelle base légale et d'une stratégie nationale LLL
- Suivi de la cellule de compétence pour la conception curriculaire au niveau de la formation professionnelle

- 
- Participation aux workshops de réflexion du MENJE en vue du développement d'un concept visant à mettre en œuvre un système de formation supérieur professionnel au Luxembourg
  - Participation à diverses initiatives au niveau de la formation professionnelle : étude Apprentissage, etc.
  - Coordination des travaux en vue de la réforme du cadre légal du Brevet de Maîtrise
  - Participation à divers projets stratégiques de la Chambre des Métiers (De Mains de Maîtres, Perspektiv Handwerk/Ecole fondamentale, etc.).

## **4.11. Service « Communication, Marketing & Relations publiques »**

### **4.11.1. Missions**

Le Service « Communication, Marketing & Relations Publiques » soutient par son implication transversale activement la conception et la réalisation de produits et services de la Chambre des Métiers. Il soutient conceptuellement et opérationnellement le développement et la création d'actions et d'outils de sensibilisation, d'information et de communication.

Différents actions et outils de communication sont ainsi mis en œuvre : organisation de conférences, de présentations ou d'événements, d'actions de relations publiques et de relations presse ; élaboration de campagnes d'information et de communication (print, radio, TV, web et podcasts) ainsi que l'utilisation des nouveaux médias.

Le service est responsable pour la représentation globale des initiatives de la Chambre des Métiers dans les médias ainsi que pour les supports de communication officiels et publics. Le pilotage de ces outils permet au service d'unifier la représentation de tous les départements au sein de la Chambre des Métiers et de diffuser une image en ligne avec la « corporate identity de la Chambre des Métiers.

### **4.11.2. Activités 2023**

#### **Les sites web et les médias sociaux de la Chambre des Métiers**

Le Service gère activement le développement de la communication digitale. Ceci comprend, entre autres la mise en place d'une stratégie de gestion des médias digitaux y inclus les médias sociaux, leur mise à jour, la création de contenus et de publicités, et l'optimisation des fonctions des sites web de la Chambre des Métiers ([www.cdm.lu](http://www.cdm.lu), [www.services.cdm.lu](http://www.services.cdm.lu), [www.formations.cdm.lu/fr/](http://www.formations.cdm.lu/fr/), [formations.cdm.lu/fr/brevet-maitrise](http://formations.cdm.lu/fr/brevet-maitrise), [www.brevet.cdm.lu](http://www.brevet.cdm.lu), [www.createur.cdm.lu](http://www.createur.cdm.lu), [www.handwierk.lu](http://www.handwierk.lu)).

Cette gestion de sites web implique également le développement et l'optimisation du référencement sur les moteurs de recherche (SEO & SEA), la mesure du trafic en ligne et de la performance des campagnes. En 2023, Chambre des Métiers a communiqué davantage via les médias sociaux afin d'atteindre ses ressortissants, les décideurs politiques et la population luxembourgeoise. Des contenus politiques ont été communiqués en nombre croissant à travers les canaux suivants : X (Twitter), Facebook, LinkedIn et Instagram.

#### **Les chiffres de consultation de [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu) en 2023 :**

- 173.739 visites/sessions ont été réalisées par 41.362 visiteurs uniques/utilisateurs
- 192.000 pages ont été vues, avec une consultation moyenne de 4.20 pages par visite

#### **Les chiffres de consultation de [www.services.cdm.lu](http://www.services.cdm.lu) en 2023 :**

- 121.288 visites/sessions ont été réalisées par 29.409 visiteurs uniques/utilisateurs
- 121.000 pages ont été vues, avec une consultation moyenne de 4.12 pages par visite

#### **Newsletter CdM News**

La newsletter bimensuelle a été envoyée à une liste d'environ 3.442 abonnés (augmentation de 13.7% par rapport à l'année précédente) avec les informations les plus importantes concernant l'Artisanat et l'actualité de la Chambre des Métiers.

## Relations Presse

Au cours de l'année 2023, le Service « Communication & Relations publiques » a organisé 7 conférences de presse et a transmis 35 communiqués de presse aux organes de presse. La Chambre des Métiers et l'Artisanat ont été thématiques dans environ 745 articles/reportages imprimés ou publiés en 2023.

## Campagne #MakersOfLuxembourg – MAKE. SHAPE. CREATE. (3e année)

L'objectif de cette initiative-phare est d'améliorer l'image globale de l'Artisanat afin de rendre le secteur plus attractif, de motiver plus de jeunes à choisir une carrière en tant qu'artisan et in fine de « renverser la vapeur » au niveau de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le Luxembourg se trouve aujourd'hui dans une situation où, avec la transition énergétique, la crise du logement, la digitalisation, un besoin urgent d'artisans qualifiés se manifeste. Afin d'inspirer les jeunes, la Chambre des Métiers a renouvelé en 2023 la campagne #MakersOfLuxembourg. Après son lancement en 2021, cette campagne d'image à grande échelle, s'adresse directement aux enfants et jeunes adultes ainsi qu'à leurs parents avec son slogan "Grow older, not lamer" et se veut une source d'inspiration pour réfléchir concrètement à une carrière dans l'Artisanat.



La promotion de la campagne "Grow older, not lamer" s'est traduit par un spot publicitaire en cinémas, une campagne d'affichage digitale dans les grandes surfaces ainsi que par de l'affichage "lenticulaire" dans les abri-bus. A savoir que la technologie lenticulaire est une nouveauté qui fait basculer les images avec un effet holographique et que la Chambre des Métiers a été le premier annonceur au Luxembourg à utiliser cette technologie. Afin d'avoir un impact encore plus conséquent, la campagne a été menée en deux vagues : soit en avril-mai avec une répétition en novembre-décembre.

Cette campagne a été appuyée par une campagne « social media », afin d'interpeller les jeunes, principalement sur les plateformes qu'ils utilisent, comme Instagram et Facebook. La campagne s'est déroulée tout au long de l'année et a mis en avant les différents métiers de l'Artisanat. L'outil principal de la campagne est le storytelling, c'est-à-dire la création de contenus, montrant les aspects positifs de ces métiers, la passion des artisans pour leur profession et l'épanouissement que les différents métiers peuvent offrir.



La campagne a eu un tel succès qu'elle a été nommée comme « campagne of the year » auprès de « adada » dans les catégories film et print.



### **Campagne CdM – Propositions en vue des Elections 2023**

En vue des élections législatives et communales, la Chambre des Métiers a essayé de participer activement à l'élaboration des conditions-cadres et a mis davantage en avant les intérêts de l'Artisanat par les mesures suivantes.

#### **« BROCHURE 30 Propositions de l'Artisanat »**

A l'approche des échéances électorales législatives et communales de 2023, la Chambre des Métiers a mis à disposition des partis politiques, un catalogue de 30 propositions concrètes en faveur d'une politique future visant à renforcer l'attractivité de l'Artisanat et poser le pays sur des bases solides.



Ces propositions ont eu vocation à alimenter la construction des programmes **électoraux**, puis à trouver rapidement une traduction législative ou réglementaire sous l'égide d'un prochain Gouvernement pour produire des effets positifs en faveur des artisans et de la société luxembourgeoise.

#### « CAPSULES MOTION DESIGN »

Pour supporter la campagne électorale 7 capsules animées ont été développées et diffusées sur les canaux « social media », afin de toucher un maximum de personnes et de pouvoir placer les propositions de l'Artisanat envers le futur Gouvernement.

Les 30 propositions ont été repris dans les différentes capsules de façon interactive et conviviale.

Les capsules ont été diffusées à deux reprises, 7 semaines avant les élections communales ainsi qu'avant les élections nationales.



#### « TABLES RONDES POLITIQUES »

Ensemble avec la Fédération des Artisans, deux tables rondes politiques ont été organisées en vue des élections traitant les thèmes suivants :

*23 mai 2023 : L'Attractivité de l'Artisanat de demain*

Cette première table ronde qui s'est consacrée principalement à la promotion de l'apprentissage artisanal, de l'orientation scolaire et professionnelle positive ainsi qu'à une organisation de travail plus flexible. Les discussions ont été lancées autour des solutions concrètes des représentants des sept partis politiques présents au panel, à savoir Carlo Weber (LSAP), Lex Delles (DP), Semiray Ahmedova (déi Gréng), Claude Wiseler (CSV), Alex Penning (ADR), Jil Michels (Piraten) et Christian Turk (Fokus) et a été introduite par Paul Nathan, Vice-Président de la Chambre des Métiers et Luc Meyer, Président de la Fédération des Artisans. Cette table ronde a été animée par Marc Schlamme, journaliste au Luxemburger Wort.

## 28 Juin 2023 : Cadre propice au développement socio-économique

En ces temps de crises multiples, l'Artisanat se voit confronté à des défis extrêmes qu'il devra maîtriser à l'avenir. Pour surmonter ces crises, la politique est sollicitée et doit poser les jalons de manière déterminante et durable en prenant des décisions intelligentes et concrètes.

La table ronde était composée des politiciens Luc Frieden (CSV), Claude Meisch (DP), Tess Burton (LSAP), Meris Sehovic (Déi Gréng), Carole Thoma (Déi Lénk), Tommy Klein (d'Piraten), ainsi que Maksymilian Woroszylo (ADR) et modérée par la journaliste Annick Goerens.

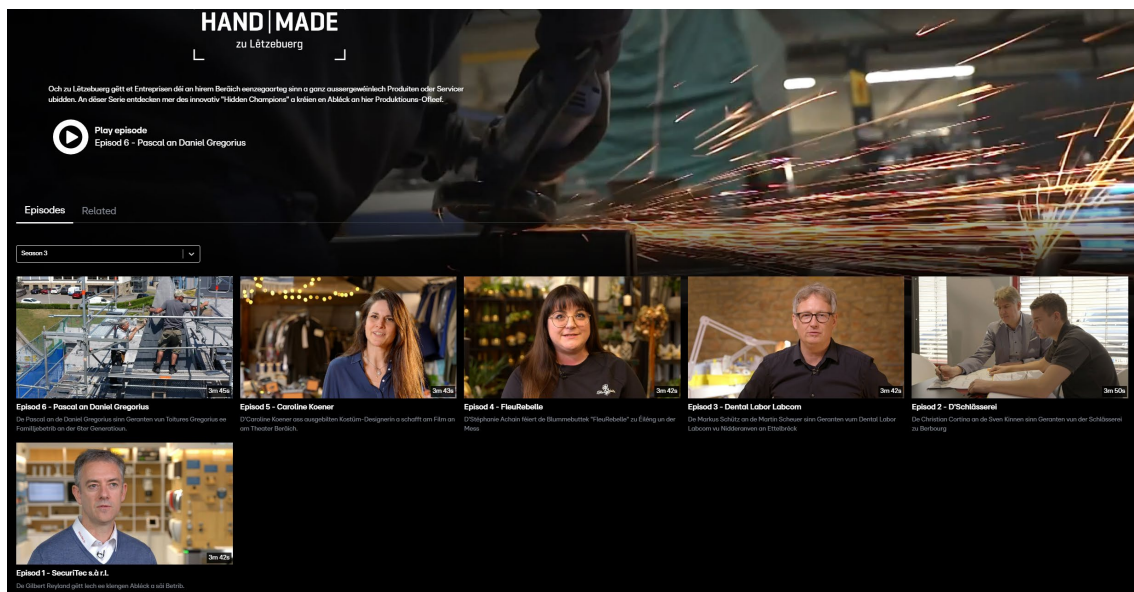
Les représentants de sept partis politiques ont ainsi discuté de vive voix et ont présenté leurs propositions de solutions sur les éléments clés, à savoir l'aménagement du territoire avec l'implantation de sites destinées aux entreprises de l'Artisanat, la simplification administrative, les défis dans le domaine du logement ainsi que la transition énergétique et ses conséquences voire opportunités pour l'Artisanat.

La campagne électorale a porté ses fruits, avec comme résultat que l'Artisanat a trouvé sa place dans plusieurs rubriques du contrat de coalition du nouveau Gouvernement.

### « HANDMADE ZU LËTZEBUERG »

6 courts métrages ont été publiés dans la médiathèque de RTL play.rtl.lu traitant de la diversité dans l'Artisanat. Les artisans ont été accompagnés et filmés pendant leur travail quotidien et ont présentés leurs innovations dans l'entreprise ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Cette année les artisans suivants étaient à l'honneur :

- Gilbert Reyland – Securitec S.à r.l.
- Christian Cortina & Sven Kinnen – d'Schlässerei
- Markus Schütz – Dental Labor Labcom
- Stéphanie Achain – FleuRebelle
- Caroline Koener – costumière
- Pascal & Daniel Gregorius – Toiture Gregorius



## **4.12. Service « Ressources Humaines & Communication Interne »**

### **4.12.1. Missions**

La gestion des ressources humaines est une activité stratégique qui revêt de plus en plus d'importance dans le contexte actuel de concurrence extrême (« guerre des talents ») et de mutation du monde du travail.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne soutient activement les activités de la Chambre des Métiers par son implication transversale, tant d'un point de vue stratégique qu'opérationnel.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne a pour vocation d'accompagner les collaborateurs de l'institution de telle sorte que ces derniers bénéficient de conditions de travail optimales leur permettant d'atteindre les objectifs fixés pour la Chambre des Métiers.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne est notamment responsable :

- de la politique et de l'activité recrutement, ainsi que de la gestion de la marque employeur de l'institution
- de la gestion administrative du personnel
- de la formation & de la gestion de carrière des collaborateurs
- des relations avec les instances représentatives du personnel
- de la mise en œuvre de différents projets RH, notamment dans le domaine de la digitalisation
- de la satisfaction et de la fidélisation des collaborateurs

### **4.12.2. Activités 2023**

Dans son plan d'action stratégique 2022-2027, le Service Ressources Humaines & Communication Interne s'est fixé trois objectifs principaux :

- Professionnaliser la fonction Ressources Humaines ;
- Accroître l'agilité opérationnelle de l'organisation ;
- Motiver, fidéliser les collaborateurs et positionner la Chambre des Métiers comme un employeur de référence au Luxembourg.

Le projet, initié en 2022, portant sur le choix d'un SIRH (Système d'Information RH) - MPLEO, s'est vu déployé dans sa première phase en 2023. Les modules de gestion du personnel et le système de pointage ont pu être paramétrés suivant les besoins identifiés de la Chambre des Métiers.

La digitalisation des processus RH a également pour but de doter le Service Ressources Humaines & Communication Interne d'indicateurs solides afin de faciliter le processus de prise de décision stratégique. Grâce au déploiement de son futur SIRH, la Chambre des Métiers disposera de données plus nombreuses et fiables par rapport à son personnel, ce qui lui permettra de s'inscrire pleinement dans une démarche de gestion proactive de ses besoins présents et futurs en termes de compétences. Cela permettra également au Service Ressources Humaines & Communication Interne de se doter de tableaux de bord et d'indicateurs de suivi (KPI), qui autoriseront davantage de pertinence et de transparence quant aux informations mises à dispositions des responsables d'équipe (« managers ») et qui permettront l'analyse des données RH en lien avec d'autres données stratégiques (données financières, etc.).

Un deuxième projet a été mené à bien en 2023, projet visant à ajuster la stratégie de rémunération de l'institution. À la suite de la mise à jour des descriptions de fonctions, des pesées de fonctions, des grilles salariales et d'une révision en profondeur du processus de gestion de la performance, durant l'année 2022, l'année 2023 s'est vue appliquée une politique relative au versement d'une prime annuelle. L'objectif de cette politique consiste en la mise en place d'un système de rétribution de la performance applicable à l'ensemble des collaborateurs de la Chambre des Métiers, système qui lie la rémunération variable annuelle aux résultats des objectifs financiers et stratégiques de l'entreprise, ainsi qu'aux performances individuelles de chaque collaborateur.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne, a mis en place tout au long de l'année 2023 des cycles de formations adaptés aux besoins des collaborateurs, des services ainsi que pour répondre à des obligations légales comme la politique relative au harcèlement moral et sexuel par exemple.

D'autres initiatives ont vu le jour en 2023, afin que le lieu de travail et la culture organisationnelle de la Chambre des Métiers soient synonymes de respect, d'inclusion et de bien-être : les conditions de travail au sein de l'institution ont évolué pour garantir un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle (simplification du recours au télétravail, reconnaissance accrue des collaborateurs, etc.).

Ces initiatives ont été doublées d'un renforcement de la collaboration entre le Service Ressources Humaines & Communication Interne et les responsables d'équipes (« managers »), au travers d'une politique de communication interne améliorée et intensifiée, gage d'un dialogue ouvert et dynamique entre tous les acteurs de l'institution et de relations professionnelles harmonieuses.

#### **4.13. Service « Office Management »**

##### **4.13.1. Missions**

Le Service Office Management a pour mission de garantir un environnement de travail de qualité aux collaborateurs, aux locataires et aux utilisateurs du bâtiment de la Chambre des Métiers et de gérer efficacement le bâti et les installations de l'institution.

Les collaborateurs du Service Office Management travaillent donc au quotidien pour garantir le fonctionnement optimal des installations et la sécurité du bâtiment, et ce en s'inscrivant dans une démarche de durabilité et d'innovation. Ils veillent également à la bonne exécution du plan stratégique de gestion du bâtiment et des installations sur le long-terme.

Le Service Office Management contribue ainsi à la performance de la Chambre des Métiers, ainsi qu'à la politique d'attraction et de fidélisation de talents de l'institution en offrant un environnement de travail confortable. Le Service Office Management permet également à la Chambre des Métiers de s'assurer de revenus réguliers par le biais d'une gestion efficace de son parc locatif (salles de réunion et de conférence).

##### **4.13.2. Activités 2023**

Le premier objectif atteint par le Service Office Management a été la refonte du système de calcul en lien avec la répartition des charges locatives. Ces travaux consistaient à réaliser la mise à jour du relevé des surfaces de l'immeuble, à faire l'étude et l'analyse des charges communes et privatives effectives ainsi que des moyens de comptage énergétiques existants et à créer un nouveau tableau des quotes-parts (millièmes) doté de clés spécifiques permettant une répartition plus juste des charges communes.

L'année a également été marquée par une participation active dans le projet d'implémentation du nouvel outil informatique de réservation de salles qui permettra à terme, plus de flexibilité et d'autonomie pour les collaborateurs internes tout en intégrant également les spécificités des flux de réservations externes.

Le Service Office Management a également poursuivi le travail de mise aux normes et de mise en conformité du bâtiment historique de l'institution (commodo / incommodo), avec notamment quelques chantiers importants dans le domaine de l'électricité haute tension par exemple ou encore de la sécurité générale. En parallèle, l'ensemble des tâches de maintenance préventives et correctives des différents équipements techniques et des installations ont été assurées quotidiennement.

Pour finir, au cours de l'année 2023, une réflexion approfondie autour de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables a émergé. Des études préliminaires relatives aux consommations énergétiques, à l'enveloppe thermique du bâtiment ainsi qu'à la production photovoltaïque ont donc été menées.

#### **4.14. Service « Comptabilité »**

##### **4.14.1. Missions**

Le Service Comptabilité a pour mission principale de garantir que les ressources soient gérées de manière efficace.

Il collecte l'ensemble des opérations relatives aux flux financiers pour les comptabiliser, puis pour les analyser et enfin, pour communiquer sur la situation financière.

Le rôle du Service Comptabilité est non seulement d'établir les états comptables et de contrôler la santé financière de la chambre, mais également de justifier ses chiffres devant les autorités lorsque le besoin se présente. Il assure aussi la comptabilisation analytique et exerce un rôle de conseil auprès des autres services.

Les tâches suivantes sont notamment effectuées par l'équipe comptable :

- Comptabilisation générale et analytique des opérations ;
- Organisation et exécution du rôle des cotisations ;
- Calcul des impôts et établissement des déclarations administratives et fiscales ;
- Réalisation des travaux d'inventaire ;
- Recouvrement ;
- Clôture des comptes ;
- Etablissement des situations intermédiaires (tableaux de synthèse et reporting) ;
- Elaboration les états financiers annuels (comptes de résultat, balances de comptes, comptes d'exploitation ou de résultat, bilans comptables, etc.) ;
- Préparation et production des documents de révision et relation avec les auditeurs ;
- Etablissement les comptes annuels ;
- Amélioration des processus et mise à jour des procédures comptables ;
- Archivage des documents.

##### **4.14.2. Activités 2023**

Le Service Comptabilité a réalisé en 2023 la création d'un environnement regroupant les données comptables du Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment (SCRB) et de la Chambre des Métiers. Ce projet a permis de réduire les risques d'erreurs, d'améliorer la qualité et la fiabilité des informations financières, et de faciliter le reporting et l'analyse.

Le Service Comptabilité a également revu le processus de préparation du calcul des cotisations annuelles. Cette revue a eu pour objectif d'optimiser le temps de traitement, et d'améliorer les données sources.

Dans le cadre du projet Peppol, qui vise à faciliter les échanges électroniques de factures entre les entités publiques et privées, le Service Comptabilité a participé au transfert d'un autre point d'accès. Ce transfert a permis de bénéficier d'une meilleure utilisation de la facturation électronique.

Le Service Comptabilité a mis en place en 2023 la solution Digiteal, qui permet aux artisans de payer leurs cotisations en ligne, via un QR code ou un lien sécurisé. Cette solution offre une expérience de paiement simplifiée, rapide et sécurisée, tout en réduisant les coûts de traitement et les délais de recouvrement.

Le Service Comptabilité a également mis en place un suivi mensuel des budgets et des tableaux de bord de suivi des activités et des indicateurs clés de la CdM. Ces outils ont pour but de fournir une vision globale et synthétique de la situation financière et opérationnelle de la CdM, de faciliter le pilotage stratégique et de soutenir la prise de décision.

Le Service Comptabilité a procédé en 2023 à une refonte du plan comptable et des axes analytiques de la CdM, afin de les adapter aux besoins actuels et futurs de la CdM. Cette refonte a permis de rationaliser et de structurer les comptes, de clarifier les règles de comptabilisation, et de répondre aux normes comptables du plan comptable national.

Le Service Comptabilité a réalisé en 2023 un inventaire physique et comptable des immobilisations de la CdM, qui comprennent les biens mobiliers et immobiliers, les équipements informatiques, les logiciels, les licences, etc. Cet inventaire a permis de vérifier l'existence, la valeur, la localisation et l'affectation des immobilisations, de corriger les écarts éventuels, et de respecter les obligations comptables.

Le Service Comptabilité a assuré en 2023 la gestion des paiements dans le cadre de l'indemnité perte d'efficience, qui est une aide financière accordée aux artisans impactés par la crise sanitaire liée au Covid-19. Le Service Comptabilité, en collaboration avec les services économique, juridique et informatique, a veillé à la bonne application des critères d'éligibilité, au respect des procédures de contrôle, à la fiabilité des données, et à la rapidité des versements.

## **4.15. Service « Informatique »**

### **4.15.1. Missions**

Le Service informatique joue un rôle primordial et stratégique dans le développement et la performance de la Chambre des Métiers. Il est devenu un vecteur d'évolution, permettant ainsi aux équipes de renforcer leur capacité à créer de la valeur, d'améliorer les processus, d'obtenir rapidement des informations de qualité et de favoriser la collaboration entre les interlocuteurs internes et/ou externes.

Il a comme principale mission d'assurer le maintien en condition opérationnelle des serveurs, des postes de travail, du réseau, tant au niveau système que matériel. Il s'occupe également de la sauvegarde des données et de leur sécurité en pilotant la lutte contre la cybersécurité. Il prend en charge les demandes des utilisateurs, développe et déploie les solutions demandées et validées par la direction. Il s'occupe également de la gestion des sites Web.

Le Service Informatique met également en œuvre le plan de reprise d'activité et s'assure de la conformité des systèmes et leurs utilisations avec la législation.

#### 4.15.2. Activités 2023

L'année 2023 s'est axée sur l'accélération exponentielle des cyberattaques et le développement des outils Microsoft tel que Sharepoint. Le Pentest réalisé en 2023 a confirmé la nécessité d'améliorer la sécurité informatique.

En matière de sécurité et d'infrastructure, les projets suivants ont été réalisés :

- Renforcement de la sécurité avec, entre autres, le démarrage de la mise en place du Web Application Firewall (WAF) et du changement de la politique de gestion des mots de passe
- Conception d'un plan Business Continuity Plan
- Contrôle de la sécurité informatique avec la réalisation du Pentest et réalisation des tests dans le cadre du Business Continuity Plan et du Disaster Recovery Plan
- Conception d'une nouvelle architecture informatique (serveurs, stockage et backup) en prévision du remplacement de l'architecture en 2024

En matière de développement bureautique, les projets suivants ont été réalisés :

- Développement d'un plan de gouvernance Sharepoint
- Migration Microsoft 365 E5
- Création d'une feuille de route pour la mise en place d'un système de communication unifiée en 2024
- Déploiement de la signature électronique Luxtrust COSI
- Mise en place d'un système de visioconférence dans la salle 0.15
- Déploiement automatique des nouveaux Laptops avec les logiciels (Autopilot)

En matière de développement applicatif et web, les projets suivants ont été réalisés :

- Développement partiel de l'application de gestion des salles pour le service Office Management
- Refonte de l'application des réceptions et des contrôles pour le SCRB
- Adaptation du CRM à la réforme du droit d'établissement pour le Service Contact d'Entreprise
- Refonte du site formations.cdm.lu et mise en place de l'Extranet Formateur pour la formation
- Mise en place de Digiteal et intégration du système comptable Adfinity au CRM pour le Service Comptabilité
- Mise en place et adaptation du Digicheck, du Resilienzcheck et du Quick Sustainability Check pour le Service ehandwierk
- Création du formulaire « Indemnité de perte d'efficience » pour le Service Affaires Economique
- Génération automatique de cahiers juridiques pour le Service Affaires Juridiques & Avis
- Migration majeure de Joomla, adaptation à la nouvelle « Corporate Identity » de la CdM, déploiement de deux nouveaux sites (handwierk.lu et berufsausbildung.lu) et amélioration de la sécurité pour les sites internet de la CdM
- Publication sur le site internet de tableaux de bord PowerBI, développement de nouveaux dashboards et mise en place d'une nouvelle gouvernance pour l'utilisation de PowerBI

## 5. ANNEXE - Situation financière de la Chambre des Métiers en 2023

De part sa mission légale, la Chambre des Métiers doit assurer de multiples missions et domaines d'activités. Au vu de leur nature complètement différente, les activités de la Chambre des Métiers, telles que reprises dans le tableau ci-dessus, ont été subdivisées en trois piliers distincts. On peut distinguer entre :

- les « activités de formation », domaine qui reprend les initiatives en matière de « formation initiale », de « Brevet de Maîtrise » et de « formation continue »
- les « activités de promotion et de recherche »
- toutes les « autres activités » de la Chambre des Métiers (hors formation et promotion et recherche)

### 5.1. Activités de formation

L'activité de formation peut globalement se résumer comme suit:

#### Au niveau de la formation initiale :

En 2023, la Chambre des Métiers gérait 1.681 apprentis et environ 4.700 entreprises formatrices. 862 postes d'apprentissage étaient offerts et 682 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année. 422 apprentis ont été diplômés en 2023.

#### Au niveau du Brevet de Maîtrise :

494 candidats étaient inscrits au Brevet de Maîtrise (215 nouveaux candidats), la formation chef d'entreprise dans l'Artisanat. Ainsi, concrètement, on peut dire que la Chambre des Métiers gère un volume de candidats et de cours correspondant à un lycée « décentralisé », sachant que les formations techniques sont organisées dans différents lycées ou infrastructures à travers le pays. Il en va de même des cours de gestion d'entreprise et de pédagogie appliquée. 156 chargés de cours étaient actifs au niveau de la tenue des cours et des examens. 87 diplômes Brevet de Maîtrise étaient discernés en 2023.

#### Au niveau de la formation continue :

En 2023, 159 cours de gestion, d'organisation et techniques (organisés par secteur), soit environ 2.689 heures de formation pour 1.479 participants inscrits encadrées par plus de 70 formateurs, ont été coordonnés par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue »

Les droits d'inscription au Brevet de Maîtrise (cours et examen), qui se situent à 900 euros par candidat par an, ne représentent que des rentrées pécuniaires limitées. Le plafonnement du droit d'inscription au Brevet constitue ainsi une volonté politique claire de la Chambre des Métiers. En mettant en relation les frais totaux d'organisation de la Chambre des Métiers avec les recettes annuelles limitées, la différence y résultant est en majeure partie couverte par la participation aux frais du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJE).

Globalement, en ce qui concerne le domaine de la « formation », l'effort financier 2023 de la Chambre des Métiers se situe surtout au niveau de la formation continue.

Dans ce contexte, il est utile de relever la stratégie de la Chambre des Métiers qui consiste à proposer des formations très pointues voire uniques au Luxembourg, pour lesquelles il n'existe malheureusement pas toujours une masse critique suffisante d'intéressés, mais où il est important de les maintenir accessibles aux entreprises.



## 5.2. Activités de promotion et de recherche

Les activités de promotion et de recherche constituent un domaine clé de la Chambre des Métiers. Elles sont effectuées par des équipes pluridisciplinaires de collaborateurs répartis dans différents services, constituant le « Centre de Promotion et de Recherche (CPR) ».

Ainsi, elles intègrent, d'une part, les services de la division « Affaires Publiques & Analyses » (Affaires Juridiques & Avis ; Affaires sociales, Emploi & Formation ; Affaires Européennes ; Affaires Environnement & Technologies; Affaires Economiques) ainsi que, d'autre part, les services du pilier « Conseil & Services » destinés directement à l'Artisanat tels que ceux prestés pour le conseil à la création, au développement, à la transformation et aux transmissions d'entreprises au niveau national, régional et européen ainsi qu'à l'internationalisation (Service « Contact Entreprise » et Service « eHandwerk » hors digitalisation). La participation financière du Ministère de l'Economie à la couverture des dépenses liées aux activités du CPR en 2022 a été maintenue au même niveau qu'en 2022 et portait sur 2.950.000 EUR. En 2023, le déficit généré entre le total des charges et la participation aux frais du CPR du Ministère de l'Economie s'élevait à 1.214.000 EUR.

## 5.3. Autres activités

Les autres activités de la Chambre des Métiers concernent la direction et les services généraux. Les frais de management, de structure et des services généraux sont traditionnellement couverts par les rentrées de cotisations et faisaient apparaître un solde positif de 3.418.000 EUR en 2023.

## 5.4. Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2023

RAPPORT D'ACTIVITE CHAMBRE DES METIERS (CDM) - COMPTES SIMPLIFIES 2023 - Hors SCRB					
	Activités CDM hors Promotion et Recherche (CPR) et hors Formation (k€) *	Activités Promotion et Recherche (CPR) (k€)	Activités de Formation Continue, Brevet de Maîtrise et Conseillers à l'apprentissage (k€)	TOTAL (k€)	
<b>REVENUS</b>					
Cotisations	6,947	0	0	6,947	
Participation étatique aux frais	338	2,950	4,800	8,088	
Projets européens et autres	0	57	41	98	
Inscriptions	0	0	947	947	
Autres revenus	1,544	111	0	1,655	
	<b>8,829</b>	<b>3,118</b>	<b>5,788</b>	<b>17,735</b>	
<b>CHARGES</b>					
Salaires	3,714	2,280	2,780	8,774	
Dotation aux amortissements	443	227	222	893	
Chargés de cours	0	0	1,042	1,042	
Autres charges	1,254	1,826	2,183	5,262	
	<b>5,411</b>	<b>4,333</b>	<b>6,227</b>	<b>15,970</b>	
<b>Résultat</b>	<b>3,418</b>	<b>-1,214</b>	<b>-439</b>	<b>1,765</b>	
		Perte sur subvention CPR	Formation Continue	Gains Comptes annuels	
			Brevet de Maîtrise (BdM)		1,765
			BdM - Réforme		
			BdM - Révision contenus		
			Conseillers à l'apprentissage		

\* Ces activités contiennent celles couvertes par le Pakt Pro Artisanat.